L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1408 - VENDREDI 20 JANVIER 2017 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Prix des bovins, cœur de gamme, revenu...

Vigilance sur tous les fronts !



À la veille du congrès de la FNB qui se tiendra à Nevers au tout début février, les représentants des éleveurs encouragent à maintenir la pression. La démarche cœur de gamme qui instaure une nouvelle relation commerciale suit son chemin et c'est plutôt rassurant, pour le reste deux priorités se détachent : la défense du prix du produit et la valorisation de l'élevage et des éleveurs pour contrer le prosélytisme anti-viande. Seuls 3% de la population pratiquent le végétarisme, mais ces pratiques très minoritaires trouvent une grande audience chez les medias.

Pages 3 et 4.

Côte d'Or

› Cœur de gamme

Une nouvelle relation commerciale à consolider



Nièvre

› Emploi

À la recherche de la bonne adéquation



Yonne

› Concours Général Agricole

Près de 300 échantillons en lice







Sommaire

Côte d'Or
04 • Cœur de gamme: Une nouvelle relation commerciale à consolider
05 • Conseil départemental: *«La Côte d'Or jouera pleinement son rôle»*
06 • Syndicalisme: Coup de pouce à l'emploi
07 • Rencontre avec Rémy Garrot: Agriculteur retraité, écrivain confirmé

Nièvre
08 • Emploi: À la recherche de la bonne adéquation
09 • Jeunes Agriculteurs: L'élevage en fête !
10 • Formation les 26 et 27 Janvier: Employeurs, les clés de la réussite

Yonne
11 • Saint-Vincent du Grand Auxerrois: À site d'exception, fête d'exception
12 • Journée ODA: Une journée sous le signe de la macroéconomie
13 • Chablis: 28 médailles au Concours des vins
14 • FDSEA 89: Création d'un service paie
15 • Pac 2017: Télédéclaration des aides aux ovins, aux caprins et des aides bovines

Région
16 • 26 janvier, vente aux enchères de reproducteurs charolais au Marault: Trouver le bon reproducteur pour ses génisses

Dossier
18-19 • Spécial distribution

Filières
20 • Élevage Les effets des différents types de sols des aires d'exercice passés au crible

Infos Services
21 • Firmes et machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales
30 • Vie quotidienne
31 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: Rotopicardie - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

Dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (DiNA) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA)

Avis d'appel à projet 2017

Aide de minimis en vue de la réalisation d'un conseil stratégique à l'attention des CUMA
Dates d'ouverture de l'appel à projets : du vendredi 13 janvier au vendredi 24 février 2017

Le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a mis en place un dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (DiNA) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA). Ce dispositif, financé par l'État, se compose de 2 volets d'aides à destination des CUMA :
- une aide aux investissements immatériels (conseil stratégique)
- une aide aux investissements matériels (hangars et bâtiments annexes)

Le premier volet concerne la réalisation, par un organisme de conseil agréé, d'un conseil stratégique auprès des CUMA, dans le but d'améliorer leurs performances à la fois sur les plans économiques, environnementaux et sociaux. Ce conseil débouche sur un plan d'actions et constitue un préalable à l'aide aux investissements matériels.

Une procédure d'appel à projets est organisée en vue de l'attribution d'une aide pour la réalisation du conseil stratégique. La notice ainsi que le formulaire de demande d'aide sont téléchargeables à l'adresse suivante : http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/CUMA

Le présent appel à projets est ouvert à compter du vendredi 13 janvier 2017. La date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide complets auprès de la DDT de votre département est fixée au vendredi 24 février 2017.

Les dossiers retenus feront l'objet d'une sélection régionale et seront engagés dans la limite des disponibilités financières.

COMMUNIQUÉ DRAAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Contacts

• **DDT Côte d'Or** Paulette Pernot - Tel : 03 80 29 42 35 - Courriel : paulette.pernot@cote-dor.agriculture.gouv.fr - Étienne Angst – Tel : 03 80 29 44 47 - Courriel : etienne.angst@cote-dor.gouv.fr
• **DDT du Doubs** Marie Michelin – Tel : 03 81 65 69 04 Courriel: ddt-projets-ruraux@doubs.gouv.fr
• **DDT du Jura** Service économie agricole - Tel : 03 84 86 80 00 Courriel: ddt-sea@jura.gouv.fr
• **DDT Nièvre** Unité de modernisation des exploitations – Tel : 03 86 71 52 23 - Courriel : ddt-sea@nievre.gouv.fr
• **DDT de la Haute-Saône** David Hummel - Tel : 03 63 37 92 32 Courriel : david.hummel@haute-saone.gouv.fr
• **DDT Saône-et-Loire** Unité projet d'exploitation - Tel : 03 85 21 86 23 Courriel : ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr
• **DDT Yonne** Christophe Zunino – Tel: 03 86 48 42 85 Courriel : ddt-sea@yonne.gouv.fr
• **DDT du Territoire de Belfort / SEA:** Martine Prévot - Tel : 03 84 58 86 82 - Courriel: ddt-information-sea@territoire-de-belfort.gouv.fr

▸PRI info

Côte d'Or «Je transmets mon exploitation. Et vous ?»
Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 99.

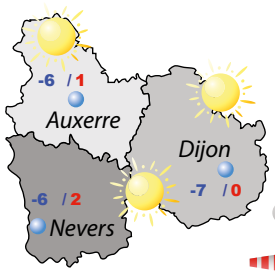
Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 20 au 29 janvier 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 20 Janvier

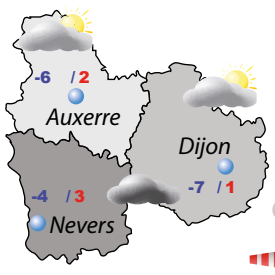


Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce. Les vents seront faibles.

T° mini : -8 à -6 °C
T° maxi : 1 à 3 °C
Vents : Est-Sud-Est 10 km/h

St Sébastien
Soleil : 08:26 - 17:30
Lune : 01:25 - 12:29

Samedi 21 Janvier

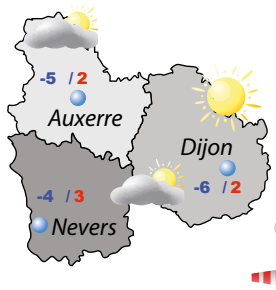


Nuageux
Un ciel nuageux à couvert s'annonce, avec quelques timides éclaircies localement.

T° mini : -8 à -6 °C
T° maxi : 2 à 4 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

Ste Agnès
Soleil : 08:25 - 17:31
Lune : 02:25 - 12:57

Dimanche 22 Janvier



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront faibles.

T° mini : -7 à -5 °C
T° maxi : 2 à 4 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

St Vincent
Soleil : 08:24 - 17:33
Lune : 03:24 - 13:29

Prévisions à 7 jours

Lundi 23 au Mercredi 25 Janvier :

De belles éclaircies et quelques pluies en perspective.

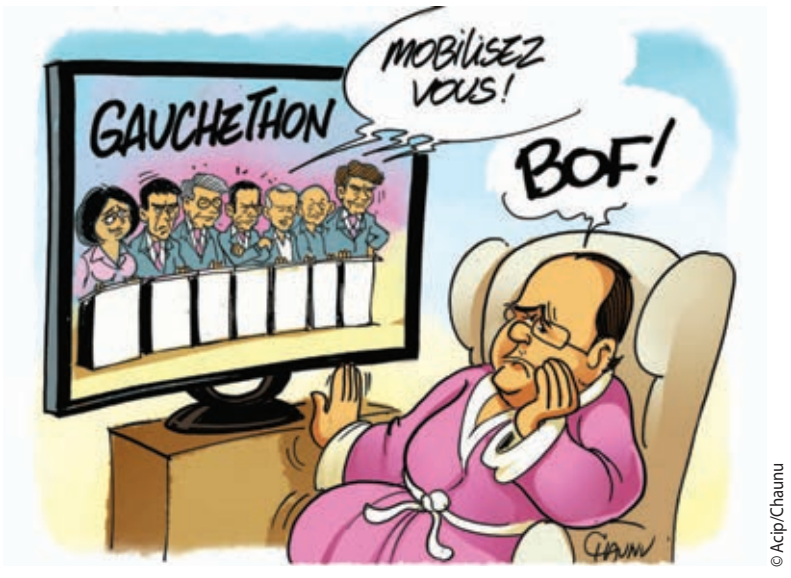
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : -5 à 5 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

Jeudi 26 au Dimanche 29 Janvier :

Des précipitations sont attendues tout au long de cette période.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 2 à 9 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

DÉVELOPPEZ VOTRE VENTE DIRECTE
1 abattoir volaille CE avec services sur mesure
Ferme du Luteau

Notre métier, un poulet de qualité
Contactez-nous :
Abattoir Péricat - 02 38 34 94 17 - BEAUNE LA ROLANDE

ENTRETIEN À la veille du congrès de la Fédération nationale bovine, Jean-Pierre Fleury, son président, s'explique sur les différents sujets de préoccupation.

« Nous ne céderons pas sur notre combat pour le prix de notre produit »

Comment s'est achevée 2016 pour les producteurs de viande bovine ?

La situation est terrible pour de trop nombreux éleveurs. Sur 80 000 producteurs spécialisés, nous considérons que 10 000 à 15 000 d'entre eux sont dans une situation de quasi faillite. Après deux années de crise, certaines exploitations qui avaient pourtant de bons résultats techniques sont à leur tour confrontées à de sérieuses difficultés. C'est en particulier le cas de bien des élevages qui avaient beaucoup investi. Les aides Pac sont finalement arrivées tant bien que mal en fin d'année sur nos comptes. Cela a permis de remettre à jour les échéances en retard. Mais sans amélioration du prix de nos animaux, le problème de fond n'est pas réglé. La situation risque d'être à nouveau très tendue pour nombre d'entre nous dès le mois de mars. À ces problèmes de trésorerie vient s'ajouter une crise morale. Beaucoup d'éleveurs se sentent abandonnés et incompris.



PAMAC/SOPHIE CHATENET

Attention aux conséquences indirectes du Brexit souligne également Jean-Pierre Fleury, président de la FNB : « La dévaluation de la livre fait que la viande irlandaise est devenue moins attractive sur le marché anglais. » Cela va logiquement inciter les exportateurs irlandais à prospecter de façon plus active les autres débouchés.

La défense du prix du produit demeure donc la priorité…

Le combat sur les prix et la reconnaissance de la hausse de nos coûts de production est un combat sur lequel la FNB ne cédera pas. Il en va de la survie de nos élevages. Dans la période actuelle, nos responsables politiques ont besoin que nous leur ouvrions les yeux sur certaines évidences. Depuis plusieurs décennies, qu'ils soient de droite ou de gauche, les gouvernements successifs ont donné les clés à la grande distribution pour gérer le pouvoir d'achat des consommateurs et juguler l'inflation. Cette maîtrise de l'inflation s'est traduite par une guerre des prix entre enseignes. Elle s'est faite au détriment de leurs fournisseurs et en particulier des agriculteurs. Quand on compare au cours de ces dernières années l'évolution du prix moyen pondéré des bovins entrée abattoir à celle du prix de la viande dans les linéaires et à l'indice Ipampa (Indice des prix d'achat des moyens de production agricole), on visualise tout de suite le problème. Les différents acteurs de l'aval ont su répercuter la hausse de leurs coûts de production mais pas les producteurs. Les gains de productivité réalisés par les éleveurs sur leurs exploitations ont été captés par l'aval.

Le recul de la consommation est classiquement mis en avant par l'aval pour justifier la baisse du prix d'achat des bovins en ferme. Quelle est votre analyse ?

Le discours tenu dans nos cours de ferme par les acheteurs n'est pas exact. Ils nous disent : « La consommation est mauvaise. La demande n'est pas là. Je vais quand même prendre tes bêtes, mais je ne peux rien te proposer de mieux pour leur prix… ». Pourtant ces dernières semaines, il n'y a pas eu d'attente pour faire partir les animaux alors même que la crise laitière s'est traduite par des abattages records tout au long de 2016. En fin d'année, les effectifs abattus dans les différents outils français avoisinaient 67 000 gros bovins/semaine soit quelque 7 000 têtes supplémentaires comparativement aux chiffres de l'année précédente. Quand toutes les statistiques seront connues, on va à mon avis apprendre que le recul de la consommation l'an dernier aura été très modeste. Une fois de plus, on raconte des histoires aux producteurs pour ne pas faire monter les prix. C'est un comportement irresponsable de la part des acteurs de l'aval.

Où en est la démarche « Cœur de gamme » ?

Dans le sillage de Système U, première enseigne à s'être engagée en juin dernier, Carrefour, Leclerc, Intermarché, Lidl et Casino ont eux aussi signé. Dans la première quinzaine de janvier, les discussions étaient en cours avec Auchan et Cora. Les enseignes signataires veulent d'abord savoir si l'intégralité des prix versés pour les animaux valorisés en « Cœur de gamme » revient effectivement dans la poche des éleveurs. Quand elles signent c'est un engagement pour commercialiser dans cette démarche au moins 50 % de la viande bovine vendue dans leurs rayons. Dans les négociations de prix entre les industriels et les enseignes, il y a une référence aux coûts de production des éleveurs. Une moyenne de 12 000 vaches allaitantes sont abattues en France chaque semaine. On estime que le potentiel pour « Cœur de Gamme » se situe entre 7 000 et 8 000 vaches allaitantes/semaine. En décembre on était à un peu plus de 1 000 carcasses/semaine. Cela prend du temps, mais à la FNB nous sommes tout particulièrement déterminés sur ce dossier.

Comment est-il vécu sur le terrain, en particulier par les éleveurs ?

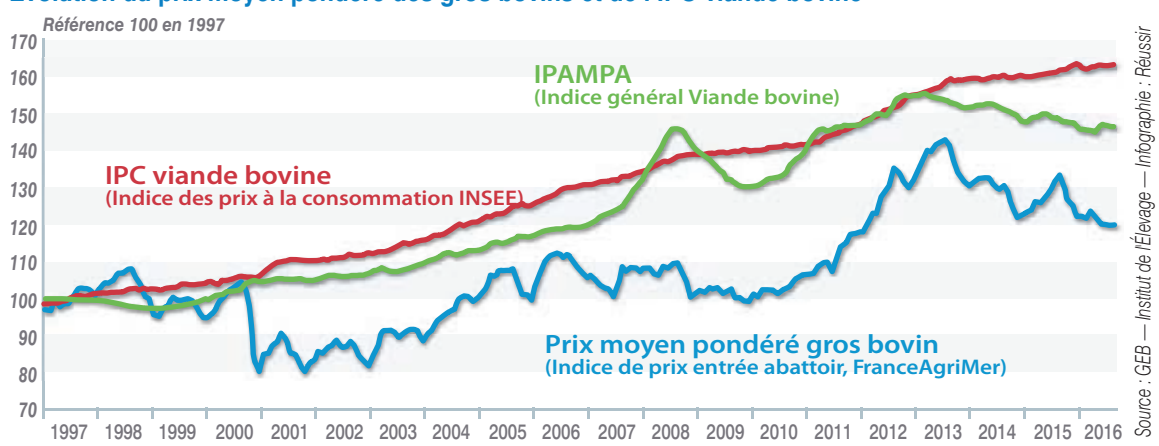
On est dans la phase de lancement, laquelle prend forcément du temps. Il faut aller à l'encontre de la volonté de la plupart des intervenants d'aval de vouloir toujours niveler les prix vers le bas en se calant sur les cotations France Agrimer que d'ailleurs nous ne reconnaissons plus. Ce qui comptait dans un premier c'était de démarrer. Les signatures faites à Paris avec les représentants des enseignes ne suffiront pas. Maintenant la réalité c'est aussi le terrain. Il ne faut pas attendre bouche ouverte que cela vienne seul. C'est à nos sections bovines d'aller à la rencontre des directeurs de magasin des enseignes signataires dans la mesure où un engagement individuel de chaque magasin est nécessaire. Pour Système U, ce n'est pas encore parfait, mais la démarche a vraiment pris de l'ampleur avec des retours significatifs pour les éleveurs. Cela bouge sur le terrain. Le bouche-à-oreille fonctionne. Les éleveurs sont de plus en plus curieux de savoir si leurs animaux pourront partir en cœur de gamme. Aujourd'hui on est au milieu du gué. Dans les semaines à venir nous allons sortir l'identifiant cœur de gamme, lequel demeurera la propriété exclusive des éleveurs. Il ne sera délivré qu'aux magasins qui ont signé. Je dis bien aux magasins et non aux enseignes.

Quelle attitude prônez-vous face aux médias qui relaient de façon complaisante les thèses mises en avant par des associations incitant à cesser de consommer de la viande ?

Les directions des chaînes publiques de télévision ou de radio gagneraient à analyser de près les propos militants relayés par certains de leurs animateurs. Ces derniers ne devraient pas oublier qu'ils vivent pour partie par le biais de la redevance du service public acquittée par l'ensemble des Français, y compris par les agriculteurs, leurs proches et tous leurs fournisseurs. Si on analyse la situation, le mouvement végétarien et végan représente autour de 3 % de la population française. Au nom de quoi ces 3 % de la population – que je respecte — devraient imposer aux 97 % restants leur façon de consommer. Dans une démocratie ce n'est ni la rue, ni les animateurs d'émissions ou de jeux de télévision qui décident de l'évolution de la législation. Dans une démocratie, quand on veut faire évoluer la réglementation, on se fait d'abord élire. Ce n'est qu'ensuite que l'on propose des textes de loi pour chercher à faire évoluer la réglementation. Ces différents sujets liés au prosélytisme en faveur d'une alimentation végétarienne feront partie de nos priorités tout au long de l'année qui démarre et tout particulièrement au moment de la campagne pour les élections présidentielles. Et on ne va pas simplement demander aux différents candidats de se positionner sur ces sujets, on va leur demander de s'engager. La nuance est importante.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS D'ALTEROCHE, RÉUSSIR BOVINS VIANDES

Évolution du prix moyen pondéré des gros bovins et de l'IPC viande bovine



L'analyse comparée de l'évolution du prix moyen pondéré des gros bovins entrée abattoir et de l'indice des prix de la viande bovine tel qu'il est acquitté par le consommateur dans les rayons pose question. Surtout si on rajoute à ces deux courbes celle de l'indice Ipampa (Indice des prix d'achat des moyens de production agricole).

Cœur de gamme

Une nouvelle relation commerciale à consolider

La démarche du Cœur de gamme avance bien. La FDSEA s'en réjouit tout en poursuivant son travail sur le terrain.



Une plus-value d'1€/kg peut être espérée.

La FNB travaille sur la mise en œuvre de *«Cœur de Gamme»* depuis près d'un an. Ce dispositif garantit aux éleveurs d'être payés, au minimum, à hauteur de leur coût de production. Cela représente jusqu'à un euro de plus par rapport à la cotation, soit environ 450 € par carcasse. *«Ce n'est pas sans peine que cette démarche se concrétise»* signale Dominique Guyon, président de la commission *«bovins viande»* de la FDSEA, *«si l'on peut se féliciter que les grandes enseignes nationales aient signé l'engagement Cœur de Gamme et que les éleveurs reçoivent à présent ce qui leur est dû, le travail n'est pas pour autant terminé»*. La commission *«bovins viande»* de la FDSEA engage désormais un travail de terrain auprès des GMS locales afin d'asseoir le dispositif sur le département et d'assurer ainsi la valorisation *«Cœur de Gamme»* pour les éleveurs de Côte d'Or.

«D'autre part, nous devons tous être vigilants et ne pas hésiter à demander à nos acheteurs le retour de la valorisation de nos animaux commercialisés via cette démarche» insiste-t-il.

DOMINIQUE GUYON.

Près de 250 euros sur une demi-carcasse

Pascal Lhuillier, à l'EARL des Athiés dans le canton de Montbard, est l'un des premiers éleveurs de Côte d'Or à avoir touché une plus-value Cœur de Gamme sur l'un de ses animaux. Une demi-carcasse de 254 kg, vendue à Super U, lui a été payée 1209 euros, soit 4,76€/kg. Sachant que le prix FranceAgriMer était de 3,78€/kg, la plus-value s'élève ainsi à 248 euros, soit 0,98€/kg. *«Je n'avais pas suivi de démarche particulière pour vendre cet animal. Son paiement a été une belle surprise pour moi»* confie Pascal Lhuillier, *«la vache, emportée par Global, correspondait sans doute aux besoins du supermarché à ce moment là. Il serait intéressant que ce dispositif persiste dans le temps et se généralise dans toutes les exploitations et dans de plus grandes proportions. Si nous vendions plusieurs de nos animaux à ce niveau de prix, nul doute que l'élevage irait un peu mieux qu'en ce moment. À proportion, Cœur de Gamme apparaît bien plus intéressant que tous les labels de qualité mis en place ces dernières années et ne rapportant que quelques centimes supplémentaires».

Rendez-vous

Écornage des veaux: une méthode à mieux connaître

Le Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or et sa filiale Farago Bourgogne organisent des démonstrations d'écornage dans plusieurs élevages. Il vous sera présenté, au cours de ces démonstrations: le matériel et les conditions de réalisation d'un bon écornage des veaux (cage de contention à veaux Mazeron), le levocornadis pour le drogage des animaux. Le prochain rendez-vous en date est fixé le 24 janvier à 14 heures au Gaec Thevenot, à Jouey (contrairement à ce qu'avait initialement indiqué le GDS dans un courrier aux éleveurs). Le programme des autres démonstrations (rendez-vous à chaque fois à 14 heures) : 24 janvier : Gaec Thevenot (Jouey), 31 janvier : Gaec de Jugny (Bligny-le-Sec), 2 février : Gaec Fleurot (Montliot-et-Corcelles), 6 février : Gaec des Forges (Cussey-lès-Forges), 7 février : Gaec de Saint-Léger-et-Talmay (Saint-Léger-Triey), 9 février: Gaec de la ferme des Hées (Magny-lès-Aubigny), 14 février: EARL Collaud Philippe (Bussy-le-Grand).

Bâtiment

Rendez-vous du 6 au 10 février

La Chambre d'agriculture, Côte d'Or Conseil Élevage et le Syndicat d'élevage ovin préparent leurs traditionnelles journées bâtiments.

Sept exploitations agricoles ouvrent prochainement leurs portes à l'occasion des journées bâtiments de Côte d'Or. Comme tous les ans, de nombreux éleveurs viendront *«à la chasse»* aux idées pour leurs futurs projets. La première exploitation visitée sera la chèvrerie d'Aline de Bast à Barjon lundi 6 février à partir de 14 heures. L'ambiance et les atouts d'un bâtiment intégralement en bois pourront être appréciés. La visite du mardi 7 février se déroulera chez Benoît Saussier, éleveur d'ovins à Étormay, qui recevra les visiteurs dans son bâtiment traditionnel bardé en bois à partir de 14 heures. Pour l'anecdote, l'édition 2016 du Festiv'agri des JA d'Aignay/Baigneux s'était déroulée en septembre dernier dans ce bâtiment.

Démonstration de matériels

La journée du mercredi 8 février sera intégralement dédiée aux élevage bovins allaitants. La première visite se déroulera à partir de 10 heures chez Jocelyn Poulleau à Molinot, dans un bâtiment semi-ouvert avec deux grandes cases recevant soixante vaches Limousines avec leurs veaux. Le Gaec Virely à Ecutigny recevra ces journées bâtiments à 14 heures. Une stabulation libre avec raclage automatisé permettant une économie de paille de 30 à 40% sera à découvrir. La démonstration d'une pailleuse avec système de brumisation sera proposée lors de ces deux visites

Les laitiers ont la cote

Les deux dernières journées bâtiments s'intéresseront à la production laitière. Le Gaec de l'Aumone ouvrira ses portes jeudi 9 février à 14 heures à Moutiers-Saint-Jean (stabulation libre à logettes matelas, équipée de racleurs automatiques, d'une fosse circulaire aérienne et d'un bâtiment génisses). La découverte du Gaec de la Villecomtoise sera proposée à Villecomte le lendemain à 10 heures (arrêt du libre service,


De nombreuses informations seront une nouvelle fois à disposition (matériaux utilisés, stratégies, financements, auto-construction...). Trois visites s'intéressent à la production laitière. Deux élevages bovins allaitants, un système caprin et un élevage ovin sont également inscrits.

transformation d'une aire paillée en stabulation libre à logettes paillées, fumière, fosse extérieur et salle de traite épis 2x8 simple équipement). Le Gaec de la Borde à Fontaine-Française clôturera cette semaine bâtiments vendredi à partir de 14 heures. Un troisième système laitier sera à découvrir, avec la construction d'une stabulation libre, des logettes matelas, des racleurs automatiques, une fosse ronde extérieure à lisier et une stalle de traite avec robot.

AURÉLIEN GENEST

MSA

Une année très animée

La cérémonie des voeux 2017 de la MSA Bourgogne s'est déroulée lundi 9 janvier à Dijon : l'occasion de revenir sur un exercice 2016 très chargé.

Dominique Bossong et Jean Boissière ont présenté leurs vœux de la nouvelle année au personnel MSA du site de Dijon. Le président a retracé l'année écoulée particulièrement animée, ponctuée d'événements imprévus et chargée par l'arrivée de nouvelles évolutions législatives.

Dominique Bossong a notamment cité la prime d'activité qui a généré un surcroit de travail, la montée en puissance de la DSN (avec le regret que le TESA élargi ne soit pas prêt à temps pour éviter aux petits employeurs d'être obligés d'avoir recours à un tiers déclarant) et la mise en place de la complémentaire santé obligatoire. Le président de la MSA est bien-sûr revenu sur la crise agricole *«sans précédent»* de 2016 : *«Une fois encore la MSA Bourgogne n'a pas failli à sa mission d'accompagnement social de ses ressortissants victimes d'aléas climatiques ou économiques. L'ensemble des acteurs du monde agricole ont pris conscience de l'ampleur des difficultés et ont affiché leur volonté de travailler conjointement pour accompagner au mieux ceux qui sont les plus fragilisés. J'espère que ce fonctionnement se poursuivra en 2017»*. Le directeur général Jean Boissière, qui présentait ses derniers vœux avant de faire valoir ses droits à la retraite au cours de l'année, a également évoqué la crise agricoles en donnant plusieurs chiffres éloquents. Le nombre de demandes de RSA a progressé de plus de 8 % au cours de l'année, celui des bénéficiaires de la PPA est passé de 943 à la fin du premier trimestre à plus de 2 600 début décembre.

Plus de 30% des chefs d'exploitations ont déclaré un revenu 2015 inférieur à 4 248 euros, soit 350 euros par mois, et 620 d'entre eux ont demandé le report de leurs cotisations par manque de trésorerie.



Ce rendez-vous a été l'occasion de remettre plusieurs médailles du travail et d'honorer les nouveaux retraités. Médaille d'argent (20 années de service) : Sandrine Guyenot, Angélique Kibongui. Médaille de Vermeil (30 années de service) : Valérie Chenelle, Pascal Cocagne, Edith Creuillenet, Marie-Renée Genevois, Jean Charles Gornouvel, Alain Lagneau, Anne Lanier, Gérald Petiot. Médaille d'Or (35 années de service) : Marie-Odile Buisson, Nadine Macaire, Régine Maurais, Didier Menu, Danièle Perrin. Médaille Grand Or (40 années de service) : Martine Garnier, Régine Milot, Chantal Petigny. Retraités : Lucette Ballet, Noëlle Berthelot, Elisabeth Chassard, Marylène Frenzel, Marcel Garnier, Christian Gilbert.

▸ *Agenda*

28/01 Rendez-vous charolais à Arnay
Le comice agricole d'Arnay-le-Duc organise une exposition-vente de jeunes reproducteurs charolais samedi 28 janvier sous le hall de l'agriculture arnétois. Les exposants sont invités à s'inscrire avant le 20 janvier au 06 89 40 12 66.

Conseil départemental

«La Côte d'Or jouera pleinement son rôle»



Philippe Gillet - CD21

Le président et son équipe, mardi 10 janvier à Dijon.

François Sauvadet a évoqué l'avenir des territoires lors des vœux 2017 du Conseil départemental.

La cérémonie des vœux du Conseil départemental de Côte d'Or s'est déroulée la semaine dernière à la Cité Henry Berger. Dans un contexte changeant (grandes régions, métropoles, intercommunalités, compétences nouvelles), François Sauvadet a rappelé que l'avenir des territoires était l'un des plus grand défi du pays : *«Je me suis toujours gardé d'opposer villes et campagnes mais le constat est là, la fracture existe. Nous avons besoin d'une métropole forte, puissante. Mais dans le même temps, on ne peut pas se résoudre à voir des pans entiers du territoire se vider de leurs richesses. Le Département entend jouer pleinement et encore plus fortement son rôle, confirmé par la loi, de garant des solidarités territoriales et humaines. Nous continuerons de nous engager pleinement pour lutter contre ce sentiment de ségrégation spatiale et sociale»*. François Sauvadet a successivement cité la révolution numérique, la mise en réseau d'innovations de villes moyennes et la mise en réseaux des productions et des nouveaux modes de consommations pour permettre aux habitants de bien vivre sur 100 % du territoire. *«Le Département continuera son action, pas simplement pour protéger les Côte d'Oriens les plus fragiles et les territoires, mais pour les mettre en mouvement, pour les accompagner afin qu'ils se voient un avenir nouveau parce que les mutations peuvent et doivent devenir de véritables chances territoriales»* a poursuivi le président, en faisant part de son intention de soutenir les initiatives locales : *«et même si nous n'avons plus la compétence économique, nous allons créer un environnement favorable à l'émergence d'une économie moderne grâce au déploiement massif du Très haut débit (THD). Tout ce que la loi nous permettra de faire pour garantir et assurer un équilibre territorial, nous le ferons. Nous allons continuer à agir pour faire de toute la Côte d'Or, urbaine et rurale, une terre qui fasse coïncider qualité de vie et innovation. Et cela vaut pour tous les secteurs : agricoles, artisanaux, industriels, mais aussi à toutes les étapes de la vie»*.



Syndicalisme

Coup de pouce à l'emploi

Une nouvelle animatrice emploi vient d'arriver à la FDSEA.

Il ne s'agit que d'un remplacement, mais le recrutement de Sabine Gondeaux est une nouvelle occasion de rappeler que la FDSEA de Côte d'Or travaille au quotidien pour l'emploi dans le milieu agricole.

La jeune femme arrivée la semaine dernière à la Maison de l'agriculture de Bretenière reprend jusqu'à mi-août les différentes missions de Céline Flückiger, actuellement en congés maternité. La promotion des groupements d'employeurs *«Agri ressources 21»* et GEIQ, l'analyse des besoins du terrain, le recrutement et la gestion RH de salariés, les formations, les factures et les différents dispositifs de soutien font partie des nouvelles tâches de Sabine Gondeaux, qui travaillait jusqu'à présent au Fafsea (Fonds assurance formation salariés entreprises agricoles). Originaire de Louhans, Sabine Gondeaux est à la disposition des agriculteurs pour toute question relative à l'emploi et à la main d'oeuvre nécessaire sur les exploitations.
Contact : 06 95 11 87 11 ou sgondeaux.fdsea21@gmail.com


Sabine Gondeaux a pris son poste le 3 janvier.

AURÉLIEN GENEST

Agri Ressources 21 et GEIQ

Le groupement d'employeurs départemental «*Agri Ressources 21*» est une solution pour les besoins de main d'œuvre à temps partiel ou saisonniers. Cette association mutualise ces besoins sur un même territoire afin de proposer des emplois attractifs et pérennes aux salariés. Il permet de bénéficier d'un salarié compétent, juste le temps nécessaire et à un coût optimisé. Cette formule présente également l'avantage de décharger l'agriculteur de la gestion administrative liée au salariat, de lui apporter un accompagnement dans la relation avec le salarié et les conseils nécessaires pour être en conformité avec la législation sociale. Pour sa part, le GEIQ Agri 21 est un groupement d'employeurs qui a pour vocation de recruter et former des jeunes ainsi que des demandeurs d'emplois aux métiers de l'agriculture et de la viticulture. Il sélectionne, recrute et met à disposition de ses adhérents des salariés en contrat d'alternance. En plus de former un futur salarié, le GEIQ présente les mêmes avantages d'accompagnement qu'Agri Ressources 21. À l'issue du contrat en alternance, l'agriculteur peut recruter en direct le salarié formé à ses besoins de compétences.



FDSEA-JA

Découverte des métiers et des formations agricoles

Dans le cadre de la Semaine Ecole Entreprise organisée par le rectorat, la FDSEA et les JA de Côte d'Or ont organisé, le 10 janvier, une présentation du secteur agricole pour des conseillers d'orientation. Ces conseillers interviennent directement dans les collèges pour conseiller et orienter les jeunes dans leur parcours scolaire. Il est donc primordial de les informer sur les différentes possibilités de formations et d'emploi afin qu'ils soient de bon relais d'information. Lors de cette présentation, les conseillers ont pu découvrir quels sont les enjeux de l'agriculture d'aujourd'hui et quels sont par conséquent les besoins de main d'œuvre au sein des exploitations (chef d'exploitation, salarié) mais également dans le secteur para-agricole (machinisme, conseil, administratif…)

Pour terminer cette journée de découverte, les conseillers ont visité l'exploitation Asdrubal située à Is-sur-Tille. Orientée en polyculture élevage et commerce de bestiaux et dotée d'une unité de méthanisation, la visite de cette entreprise leur a permis une approche diversifiée du secteur agricole.



FDSEA

L'opportunité de se faire entendre

La FDSEA de Côte d'Or organise une grande réunion syndicale ouverte à tous le 23 janvier à Dijon.

L'année 2016 a été catastrophique pour les exploitations agricoles du département. La FDSEA rappelle que *«toutes les productions végétales ont souffert et qu'une crise financière et morale s'est installée dans la profession»*. *«Certains d'entre nous, bien trop nombreux, n'ont pu se verser de rémunération depuis quatre ans»* poursuit le syndicat, *«la situation agricole départementale est critique et inacceptable. En 2017, nous souhaitons faire valoir nos intérêts, ceux d'une agriculture compétente et productive»*.

Dans un communiqué, la FDSEA de Côte d'Or souhaite saisir l'opportunité de se faire entendre *«lors d'une année doublement élective pour nos métiers»*: *«nous souhaitons nous défendre. La FDSEA 21 vous soutient et organise une grande réunion syndicale afin de vous informer et de vous alerter sur ce qui se trame pour cette année nouvelle, notamment pour ce qui concerne nos zones à moindre potentiels. Rejoignez-nous nombreux pour assister et intervenir autour de cette grande question : 2017, quelle Pac pour sauver nos territoires ?»*
Le rendez-vous est fixé lundi 23 janvier à 14 heures, salle Clos Vougeot au Palais des Congrès de Dijon. Une mobilisation importante est attendue afin d'insuffler une dynamique agricole et syndicale forte pour 2017.

Renseignements au 03 80 68 67 67.

Le programme

13h45 : accueil des participants,
14 heures : ouverture de la réunion par le président Fabrice Faivre,
14h30 : les systèmes assurantiels en jeu sur nos régions, suivi d'un focus sur le système Farm bill (présentation assurée par Martine Jullien, ingénieure économiste à l'AGPB),
16 heures : diagnostic synthétique de la situation agricole dans nos régions (présentation assurée par François Massuard, chargé d'études économiques et conseiller à Cerfrance BFC),
16h30 : quelles positions défendues par le syndicalisme agricole en 2017 ? La fin du paiement redistributif et la convergence totale, afin de rétablir l'équilibre des paiements à l'hectare (présentation assurée par Dominique Chambrette, vice-président de l'AGPB),
18 heures : questions diverses,
19 heures : clôture de la réunion par Fabrice Faivre.



Rencontre avec Rémy Garrot

Agriculteur retraité, écrivain confirmé

Le maire de Sombernon aime écrire et vient de publier un deuxième ouvrage. Le premier édile profite de l'occasion pour évoquer l'agriculture de son canton.



Rémy Garrot avec son nouveau livre, dédié à Jacques Mercusot, ancien maire et conseiller départemental de Sombernon, décédé en 2000.
Le livre est disponible chez son auteur au prix de 22 euros.
Contact : 06 76 41 76 27, remi.garrot@orange.fr.

Quel a été le fil directeur de votre nouveau livre ?
«Jacques Mercusot a beaucoup oeuvré pour notre canton en particulier et même pour la Côte d'Or en général. Cet homme n'avait toujours pas reçu un hommage de ce type, je tenais à lui faire pour toutes les actions qu'il a menées. Ses réalisations sont encore là avec le collège, la maison de retraite ou encore la bretelle d'autoroute, mais la mémoire tend à s'éteindre au fil du temps…. Il était important, à mes yeux, de garder une trace écrite pour les générations futures. Je suis persuadé que ses actions, sa façon d'être, de travailler peuvent servir d'exemples!»

Quel avait été le succès de votre premier ouvrage, «La Bergère de la Montagne» ?
«Plus d'un millier d'exemplaires ont été vendus, à ma plus grande satisfaction. J'avais également beaucoup apprécié les retours des lecteurs. Beaucoup d'entre eux s'étaient reconnus dans ces pages. Le style employé, très simple, allait parfaitement aux personnes n'ayant pas l'habitude de lire. Ils se sont laissé entrainer au fil des pages».

Comment se porte l'agriculture de votre canton ?
«Particulièrement mal… Nous sommes face à un problème structurel et non plus conjoncturel. Le plus grave selon moi est le manque d'espoir en l'avenir de la part des jeunes. Nous, les anciens, ne sommes plus capables de redonner cet espoir à nos enfants. Pourtant, il faut trouver des pistes d'évolution de toute urgence : je pense notamment à une spécification par petite région naturelle qui mettrait en avant les seuls atouts que celle-ci peut activer. Jamais des pâtures en pente ne pourront être relevées et transformées en terre: c'est donc bien à ces endroits là que l'élevage doit être réservé ! Cela implique une certaine solidarité professionnelle qui, malheureusement, s'effrite régulièrement… La beauté de nos paysages doit être également exploitée et la notion de tourisme doit être admise par les agriculteurs eux-mêmes. Enfin et surtout, il faut retrouver à l'échelon décisionnel un minimum de bon sens : ainsi, on ne peut pas, dans le même temps, obliger à conserver un minimum de surface en prairies permanentes et se plaindre du pet des vaches !» Le «créateur» a voulu des prairies avec des vaches pour manger l'herbe: si aujourd'hui les urnes ne supportent plus les autres c'est que, la main de l'homme a cassé le système qui existait depuis la création.

Votre commune organisait, il y a quelques mois, une grande fête populaire qui a notamment retracé l'évolution de l'agriculture ces dernières années. Quel est le plus grand changement selon vous ?
«Il s'agit incontestablement de la mécanisation de toutes les tâches manuelles. Celle-ci a enlevé beaucoup de peine à l'agriculteur, mais sans toutefois lui enlever les soucis… Notre fête Sombernon dans le Rétro fut une totale réussite et prouve que les temps plus anciens intéressent encore. Cette manifestation a permis également de faire travailler ensemble plusieurs corporations : l'agriculture n'est plus un monde à part et doit tout faire pour s'intégrer à l'ensemble de la population».

À quoi ressemblera l'agriculture de votre canton dans 20 ans ?
«Je ne vous cache pas une certaine crainte de ma part à ce sujet : c'est tout la paysage qui risque d'être bouleversé ! Nos pâtures en pente souvent non mécanisables seront rendues à la broussaille si rien n'est fait d'ici là. Il en sera de même pour les plus mauvaises terres. Les parcelles cultivables seront immenses avec du matériel qui le sera tout autant. Le nombre d'agriculteurs aura «fondu!» On ne connaitra plus les agriculteurs qui viendront souvent d'ailleurs : ils viendront là parce qu'on les obligera à entretenir un minimum de surfaces «difficiles» afin de garder à celles-ci un intérêt touristique mais c'est ailleurs qu'ils devront gagner leur vie ! Le maire de Sombernon, lui, ne sera sans doute plus un agriculteur !»

En image

Une ancienne bergerie de Fenay, hameau de Domois, à quelques kilomètres de la Maison de l'agriculture de Bretenière, vient de refaire son intérieur avec du miscanthus. Cultivée en Côte d'Or depuis plusieurs années, la plante est mélangée avec de la chaux par le biais d'une technologie élaborée par un entrepreneur breton.
«Le miscanthus présente l'intérêt d'être nettement moins cher que le chanvre puisqu'il ne nécessite pas de transformation industrielle pour son utilisation» indique Laurent Goudet, professionnel du bâtiment. En Côte d'Or, le miscanthus est principalement utilisé pour le paillage horticole et la litière animale.



▶ Formations

Gérer les pathologies liées à l'alimentation en élevage caprin le 26 janvier
Lieu à définir
En partenariat avec le GDS 21.
Inscription : Virginie Pabiou, 03.80.68.67.35, virginie.pabiou.gds21@reseaugds.com

Word et Excel: bien utiliser les logiciels de bureautique, le 27 janvier et 10 février à Dijon
Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Biosécurité dans les élevages avicoles, le 30 janvier à Pouilly en Auxois
Inscription auprès de Lucile Rouillard, CA21 03 80 68 66 31
mathilde.schryve@cote-dor.chambagri.fr

Utiliser la Phytoaromathérapie en élevage laitier, le 31 janvier à Villaines en D.
En partenariat avec ECEL 21.
Inscription : Jean-François Dessolin, 03 80 68 67 16, jfd.ocl21@ucacig.fr.

Utiliser la Phytoaromathérapie en élevage laitier, le 31 janvier à Châtillon sur Seine
En partenariat avec ECEL 21.
Inscription : Jean-François Dessolin, 03 80 68 67 16, jfd.ocl21@ucacig.fr.

Fertilisation en agriculture biologique, le 2 février à Saint Seine
Françoise Gonin
03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Analyse technico-économique en agriculture biologique et conventionnelle, le 9 février à Saint Seine
Françoise Gonin 03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Découvrir l'agroforesterie pour produire autrement, le 9 février, lieu à définir
Sylvie Lemaire
03 80 68 66 78
sylvie.lemaire@cote-dor.chambagri.fr

Introduction à la communication non violente, le 14 février et 16 mars à Chatillon sur Seine
Françoise Gonin
03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Emploi

À la recherche de la bonne adéquation

C'est un véritable puzzle que les employeurs doivent assembler pour constituer leur équipe: compétences, envie de s'investir, personnalités... Un équilibre humain fin à trouver et à maintenir au fil du temps.



Dans le GAEC des Thibault (ici Marc et Yves) à Pougny, trois salariés participent à la production de Coteaux du Giennois sur une vingtaine d'hectares.

Dans le GAEC de Marc, Yves et François Thibault, on produit des céréales et on travaille aussi une vingtaine d'hectares de vignes, avec trois salariés à temps plein. *«Certains salariés nous ont vu grandir, maintenant, c'est nous qui les encadrons»* remarque Yves. «*On est en pleine réflexion car deux de nos salariés, Marc et Gilles, partent en retraite en 2018. C'est autant de compétences en travail de la vigne, du sol, du travail en cave qui vont manquer... D'autant qu'ils ont toujours été très autonomes car chacun a travaillé à son compte avant d'être salarié.*»

Organisation du travail et stratégie d'entreprise

Recruter ? En CDD? En CDI? Ou sous-traiter à une entreprise? La question du recrutement, du remplacement, pose celle, plus large, de la stratégie d'entreprise, de la répartition des tâches entre associés et salariés, et des choix de pilotage. Une certitude: le profil recruté devra suivre et accompagner les évolutions de l'entreprise. «*Si demain nous voulons planter plus, ou travailler sans désherbage, il nous faut chercher des compétences de tractoriste. L'idéal serait alors d'avoir un salarié qui ait des compétences complémentaires aux nôtres, dans le machinisme par exemple, ce qui permettrait de réduire nos charges*»explique Marc. D'un autre côté, les tâches administratives, marketing et commerciales prennent de plus en plus d'importance et une aide serait en plus car «*cela met plus de temps de vendre 20 hectares de vigne que 400 hectares de céréales !*». Plusieurs facteurs rentrent donc en ligne de compte pour la future organisation du travail: la charge de travail, sa répartition sur l'année, et aussi d'un point de vue qualitatif le contenu des missions que l'on souhaite déléguer... ou pas. «*Notre métier, ce n'est pas que produire, c'est aussi valoriser le vin, et ça, je ne souhaite pas le déléguer*» explique Marc.
Une piste à explorer? construire la fiche de poste autour de la personne recrutée, c'est-à-dire définir les missions dévolues au salarié en fonction de ses compétences, et de son envie de s'investir.

La volonté de s'investir

Car ce qui compte avant tout aux yeux de l'employeur, avant même les compétences opérationnelles, c'est la volonté de s'engager du salarié. Ainsi Patrick, entré dans l'entreprise en 1987 pour aider aux labours, initialement formé en électromécanique, est aujourd'hui chef d'équipe dans les vignes et encadre les saisoniers en mai, juin et juillet. Sa curiosité et sa force de travail lui ont permis de participer aux moments forts de l'entreprise «*On est partis de rien à l'époque: il y avait des moutons, ensuite on a planté de la vigne, je me suis beaucoup investi. Je me suis rendu disponible dans les moments où il avait besoin, les vendanges par exemple, mais attention aux impacts sur la vie personnelle et familiale.*»

Autonomie

La particularité dans l'organisation du travail est sans doute l'autonomie de chacun, car une réelle confiance est établie. Tous les lundis matin, le travail est réparti, la ligne directrice de la semaine est définie et les incidents éventuels remontés. «*On fait attention à donner des consignes claires, et à s'assurer qu'elles ont été comprises ! On essaie aussi d'expliquer le pourquoi des choses, pourquoi on souhaite travailler comme ceci ou comme cela*» témoigne Marc. Ensuite, chacun est autonome. *«Pour la taille en ce moment par exemple, les salariés arrivent directement le matin sur la parcelle, je sais que le travail est fait»* assure Marc, *«dans la journée, je passe pour voir comment ça va»*.

LUCIE LECOINTE

Employeur, un métier

Les réponses et l'analyse de Mathilde Lafaye, agricultrice à Sauvigny-les-bois et présidente de la section employeur de la FDSEA

Employeur, c'est une responsabilité...
«Entre le financement nécessaire, les aspects règlementaires (droit social, sécurité du site de travail...), la recherche du bon profil et l'intégration dans l'entreprise, les paramètres à maîtriser sont nombreux. Quand on devient employeur, il faut savoir que l'on se rajoute cette part de responsabilité ainsi que le devoir d'organiser le travail: définir les missions, préparer les chantiers, organiser le planning hebdomadaire...
Ceci dit, quand on a un salarié volontaire et compétent qui trouve sa place dans l'équipe, c'est un atout majeur pour l'entreprise. Il apporte des compétences complémentaires, un meilleur recul sur l'exploitation et une complicité dans le partage des tâches de l'exploitation.»

Dans l'entreprise des Thibault, les salariés sont très responsabilisés, comment créer la confiance ?
«L'employeur doit accepter que les choses soient faites par quelqu'un d'autre. On reste seul à décider, mais plus tout seul à faire !! Le comportement des salariés lui aussi instaure la confiance. Moi par exemple, je demande toujours un retour complet sur le travail accompli et les améliorations à apporter sur l'exploitation ou la façon de travailler. Dire "j'ai fini" à son employeur après être allé voir les vaches par exemple, cela ne suffit pas, l'employeur a besoin de savoir si elles sont malades, s'il leur reste de l'eau pour un, deux ou trois jours, quelles sont les barrières à réparer, comment on pourrait gagner en temps ou en efficacité en faisant telle ou telle tâche....»

L'autonomie des salariés est très grande chez les Thibault; est-ce un gage d'efficacité partout ?
«Les salariés peuvent avoir des besoins d'accompagnement très différents, certains par exemple aimeront réfléchir avec l'employeur sur la façon dont ils vont s'y prendre pour faire leur travail, d'autres rechercheront plus d'autonomie. Tout dépend de la personne, des missions, du niveau d'expérience... Ce qui est gage d'efficacité c'est la cohérence du profil du salarié avec le style de management de l'employeur, et l'entente avec le reste de l'équipe. L'entente est très précieuse, elle peut être remise en question avec l'arrivée d'un nouveau salarié si les personnalités ne s'accordent pas, si les autres salariés ont très peur pour leur propre travail, si les façons de travailler ne sont pas partagées...»

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

GRAND JEU

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE JUGEMENT DE BÉTAIL
VILLE-LANGY
samedi 28 janvier
À GAGNER
UN PANIER de PRODUITS DU TERROIR
Terres de Bourgogne

Jeunes Agriculteurs

L'élevage en fête !

La finale départementale de jugement de bétail se déroulera le 28 janvier prochain. Les jeunes agriculteurs de la Nièvre ont tout mis en œuvre pour faire de cette manifestation une véritable fête de l'élevage.



L'équipe JA de St Benin organise la finale départementale de jugement de bétail chez Jacky et Hervé Thomas

Le samedi 28 janvier 2017 à partir de 10 h, sera organisée la finale départementale de jugement de bétail. Des candidats de tout le département sont attendus sur l'exploitation de Jacky et Hervé Thomas au domaine du Montôt à Ville-Langy ! Le site a été choisi par l'équipe organisatrice des Jeunes Agriculteurs du canton de Saint Benin d'Azy, en partenariat avec le département.
Cet événement incontournable chez les JA permet de mettre en avant les qualités des jeunes dans une ambiance conviviale. En effet, l'appréciation du jury portera sur leur aptitude au pointage et à l'appréciation morphologique des animaux reproducteurs (bovins, ovins, équins).
Les concurrents ont été sélectionnés par le biais des concours cantonaux organisés par les JA et des concours organisés par les lycées agricoles nivernais. Les candidats sélectionnés à la suite de cette finale départementale auront le privilège de représenter la Nièvre lors de la finale nationale qui aura lieu lors du Salon de l'agriculture à Paris du 25 février au 5 mars 2017.
En parralèle de la finale départementale de jugement de bétail, les Jeunes Agriculteurs de Saint Benin d'Azy organisent des courses de caisses à savon ! Si vous souhaitez vous restaurer, nous vous proposons un repas sur place le midi et sur réservation le soir (Tartiflette) ! C'est donc dans la bonne humeur que nous vous attendrons nombreux !

Les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre

► Point de vue

Messieurs les candidats...

Depuis de nombreuses années, les Sections Départementales des Anciens Exploitants de FDSEA ainsi que leur Section Nationale ne cessent d'alerter les Pouvoirs publics sur les retraites agricoles.
En cette période où vous allez regarder la France dans les yeux, sachez que, en dépit d'une carrière de labeur incontestable, bon nombre d'anciens exploitants bénéficient aujourd'hui de pensions de retraite indignes de notre République : 741.58 € hors RCO en moyenne par mois. Sans compter qu'ils sont sévèrement touchés par toutes les mesures qui fiscalisent leurs économies en vue de leur retraite et parfois les fait basculer dans la précarité.
Dans un contexte difficile, la République qui rétribue gracieusement certains s'honorerait de rétablir au plus vite l'équité entre les retraités, soit 85 % du Smic, ce qui permettrait une vie plus digne et conforme à l'emblème de nos mairies *«Liberté - Égalité - Fraternité»*.

La SDAE reste vigilante et poursuit son travail pour l'amélioration de la vie des retraités agricoles qui :

- S'inquiètent pour nos zones rurales des risques d'aggravation de la désertification des services de santé et la difficulté d'accès à certains moyens de communication *«internet»*,

- Déplorent la baisse de leur pouvoir d'achat qui est la conséquence du blocage de leurs pensions, de la fiscalité en hausse, des charges croissantes de la vie courante,

- S'insurgent contre la fiscalisation de la majoration de 10 % des pensions des retraités ayant eu au moins trois enfants et exigent sa forfaitisation,

- Exigent le relèvement du revenu fiscal de référence (10 676 € pour une part) de 2 000 € par an, permettant ainsi l'exonération fiscale des bas revenus à l'impôt sur le revenu, à la taxe d'habitation, à la taxe de l'audiovisuel à la CASA,

- Exigent le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour les veuves, les veufs et les invalides.

Les retraités agricoles veulent dire aux candidats à l'élection présidentielle de 2017 qu'ils ne supportent plus les disparités entre régimes, source de nombreux déséquilibres sociaux.
Je vous prie de croire, Messieurs les candidats, en l'expression de ma haute considération.

Yves Delfolie,
président de la SDAE 58



► En bref

Un questionnaire aux nivernais pour l'amélioration de l'accessibilité de leurs services

La loi NOTRe du 07 Août 2015 prévoit que sur le territoire de chaque département, l'État et le Département élaborent conjointement un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Dans ce cadre et afin de s'appuyer sur des données concrètes, un questionnaire portant sur la qualité des services publics, a été élaboré afin pour que les Nivernais donnent leur avis et s'exprime quant aux amélioration à apporter. Les réponses contribueront à l'amélioration du futur schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public pour les Nivernais. Pour répondre au questionnaire en ligne il suffit de se contacter sur le site : www.nievre.fr ou la page facebook département de la Nièvre
ou http://ameliorationdelaccessibilitedesservicesaupublic.asks-questions.com/index.php/1/lang-fr

► Formation

Élaboration d'un Duerp

Le CFPPA du Morvan propose une formation à destination des agriculteurs et des porteurs de projet sur *«L'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (Duerp)»*. En effet, la réalisation d'un *«DU»* est maintenant une obligation pour toutes les exploitations. Cette formation se déroulera sur deux jours, les 23 et 26 Janvier 2017 au CFPPA à Château Chinon. Elle est prise intégralement en charge par le fonds Vivea. Pour plus de renseignements, contactez M. Pascal Clément au 03 86 79 49 30.



▶ Formation

26 et 27/01/2017 - Employeurs :
Les clés de la réussite

Vous n'avez aucune idée des nouvelles actualités sociales ? Vous aimeriez être plus autonome dans vos obligations réglementaires. Vous souhaiteriez améliorer la relation avec vos salariés agricoles. Vous êtes à la recherche d'outils et de conseils : le service emploi de la FDSEA vous propose une formation opérationnelle pour répondre à ces besoins.

Pour qui ?

Tous les employeurs de main d'œuvre (de salariés et apprentis).

Objectifs:

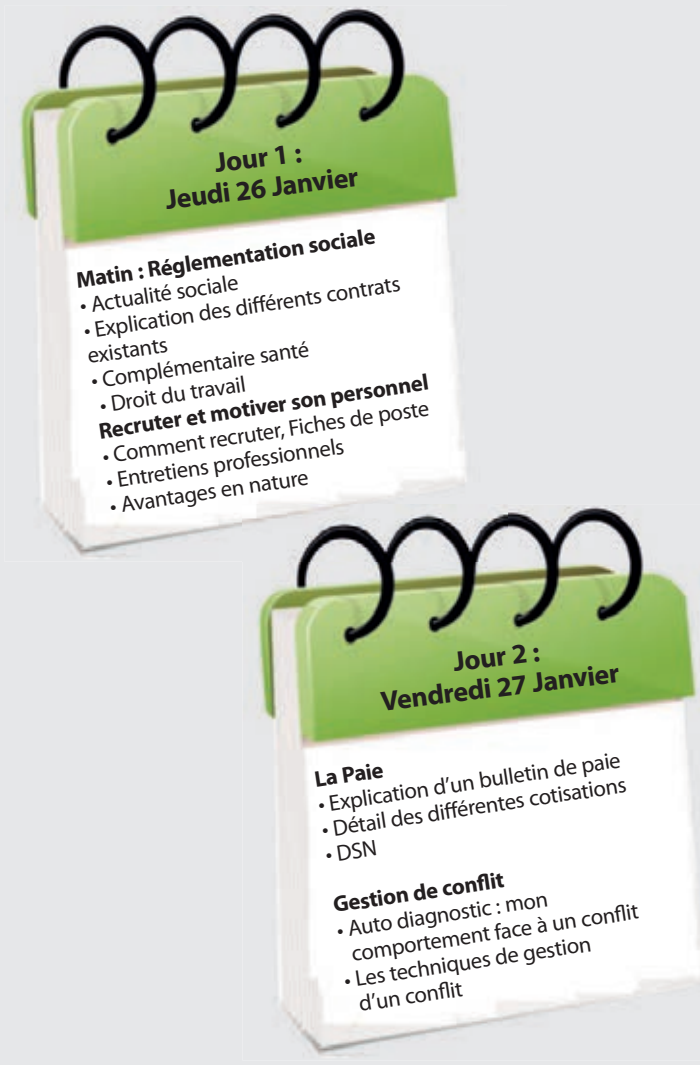
- Être à jour de l'actualité sociale et comprendre les outils de réglementaires
- Maitriser des méthodes de management
- Trouver des solutions à ses propres problèmes
- Gagner en aisance

Les Avantages de la formation :

- Une approche ludique des différents thèmes
- Une animation par Charlotte Rigodeau, juriste en droit social, Marianne Save et Amandine Leboucher, animatrices emploi.
- Un contenu construit à partir de vos problèmes
- Partage d'expérience entre agriculteurs

Coût: 98€ par stagiaire (+ 280€ financé par Vivea)

26 et 27 Janvier de 9h à 17h
(Chambre Agriculture – Salle 2)



PORTES OUVERTES
SPÉCIAL POST BAC
Samedi 28 janvier 2017 de 9h à 17h
Présentation des filières, Visites des infrastructures, Échanges avec la direction, les enseignants, les étudiants et apprentis.

Site du CHESNOY
- **BTSA ACSE,** Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole
- **BTSA GDEA,** Génie des Équipements Agricoles
- **Classes PRÉPAS :**
 Classe Préparatoire aux Grandes Écoles CPGE TB, Technologie Biologie
 Classe Préparatoire aux Grandes Écoles CPGE BCPST, Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre.

Site des BARRES à Nogent/ Vernisson
- **BTSA GPN,** Gestion et Protection de la Nature
- **BTSA GF,** Gestion forestière

Site du CFAAD de BELLEGARDE (Formation par apprentissage)
- **BTSA APV,** Agronomie Productions Végétales
- **BTSA TC,** Technico-commercial (options : Produits de la filière forêts-bois, Agrofourniture, jardin et végétaux d'ornement),
- **BTSA Gestion Forestière** (nouveauté, septembre 2017)
- **BTSA PH,** Production Horticole en partenariat avec le CFA Public de l'école de la Mouillère à Orléans.

www.lechesnoy.fr
Siège de l'Établissement Public Local agricole du Loiret

PAC2017

Télé-déclaration aides ovine , aides caprine , aides bovines 2017

Les demandes d'aides animales 2017 se feront uniquement par télédéclaration sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr

- pour les aides caprines et ovines à partir du 2 janvier et jusqu'au 31 janvier 2017
- pour les aides bovines ABA/ABL à partir du 2 janvier au 15 mai 2017
- pour les VSLM (veaux sous la mère) la date est à confirmer

Des modifications en 2017 permettent un élargissement des bénéficiaires pour les aides ovines et bovines :

- pour l'aide ovine de base, le ratio de productivité est passé à 0,5 agneau vendu en 2016/brebis présentes en 2016 mais n'est plus un critère d'inéligibilité. En effet, le nombre de brebis éligibles sera calculé pour atteindre ce ratio en fonction du nombre d'agneau vendu.

- pour l'aide bovine, le critère d'éligibilité *«10 vaches minimum»* est modifié. Il est remplacé par le critère *«10 vaches éligibles OU 10 UGB de vaches/brebis/chèvres (le nombre d'UGB s'apprécie à la date de demande d'aide ou au 15 mai 2017 pour les éleveurs déposant une demande d'aide entre le 16 mai 2017 et le 9 juin 2017) dont 3 vaches éligibles»*.

Attention, il est rappelé que pour les aides bovines, les animaux pris en compte sont les animaux éligibles et présents sur l'exploitation le jour de la télédéclaration. Vous retrouverez toutes les informations nécessaires sur ces aides et sur la télédéclaration sur le site internet www.telepac.agriculture.gouv.fr

Vous pourrez également contacter un des organismes suivants pour vous assister :

- Chambre d'agriculture (03 86 93 40 40)
- Cerfrance Alliance Centre (03 86 71 92 50)
- Cialyn éleveurs nivernais au (03 86 58 39 39) (pour les adhérents)
- Elvea 71-58 (03 85 81 38 80) (pour les adhérents)
- Capri-Nièvre (03 86 93 40 00 – 06 79 88 00 65) pour votre déclaration aide caprine
- Sicafome (03 86 84 29 42 - 03 86 84 28 75)

Renseignements à la DDT auprès de madame Michèle Meheni (03 86 71 52 24) - mel : ddt-pac@nievre.gouv.fr

Pour information, vous trouverez un récapitulatif des éléments principaux de chaque aide ci-dessous mais cela ne doit pas vous dispenser de consulter la notice complète sur le site de Télépac :

Éligibilité aide caprine :

• détenir au minimum 25 chèvres identifiées, l'aide est plafonnée à 400 chèvres par exploitation (application de la transparence des Gaec totaux)

• maintenir l'effectif engagé pendant 100 jours à compter du 1er février 2017 (soit jusqu'au 11 mai 2017 inclus)

• possibilité de remplacement par des chevrettes dans la limite de 20 % de l'effectif engagé (voir notice sur Télépac)

• les animaux doivent être localisés en permanence et vous devez avoir des animaux identifiés conformément à la réglementation en vigueur

Éligibilité aide ovine :

Aide aux bovins allaitants

- détenir au minimum 50 brebis maintenir l'effectif engagé pendant 100 jours à compter du 1er février 2017 (soir jusqu'au 11 mai 2017 inclus)

si le ratio de productivité est inférieur à 0,5 agneau vendu/brebis/an, la réduction est proportionnelle au nombre de brebis éligibles

- possibilité de remplacement par des agnelles dans la limite de 20 % de l'effectif engagé (voir notice sur Télépac) les animaux doivent être localisés en permanence et vous devez avoir des animaux identifiés conformément à la réglementation en vigueur

Aide pour les élevages ovins en contractualisation ou vente directe

- vous devez bénéficier de l'aide ovine de base
- vous devez être engagé dans une démarche de contractualisation ou commercialiser votre production dans le cadre d'un circuit court.

Aide complémentaire

vous devez bénéficier de l'aide ovine de base **uniquement** pour les nouveaux producteurs l'aide est attribuée pendant les trois premières années de l'atelier

Eligibilité aides bovines :

Aide aux bovins allaitants

- minimum de **10 vaches éligibles OU 10 UGB de vaches/brebis/chèvres éligibles dont trois vaches éligibles**
- l'aide est plafonnée à 139 vaches avec application de la transparence GAEC
- maintenir l'effectif engagé pendant 6 mois à compter du lendemain de la déclaration de l'aide
- le ratio minimum de productivité de **0,8** veau par vache sur les 15 mois précédant le début de la PDO avec une durée minimale de détention pour les veaux nés sur l'exploitation fixée à 90 jours (période de détention obligatoire) doit être respecté
- possibilité de remplacement pendant la PDO des vaches par des génisses dans la limite de 30 % des vaches primables (voir notice sur Télépac)
- vous devez avoir des animaux identifiés conformément à la réglementation en vigueur
- pour les nouveaux producteurs, possibilité de primer, pendant les trois premières années suivant l'installation, des génisses à hauteur de 20 % des vaches présentes

Aide aux bovins laitiers

- être producteur de lait et le cheptel a produit du lait entre le 1er avril 2016 et le 31 mars 2017
- maintenir l'effectif engagé pendant 6 mois à compter du lendemain de la déclaration de l'aide
- avoir un nombre de vaches de race laitière ou mixte produisant du lait le jour de la demande d'aide, dans la limite de :
- 30 vaches primables par exploitation en zone défavorisée de haute montagne, montagne ou piémont
- 40 vaches primables par exploitation hors zone de montagne

La transparence des Gaec totaux s'applique à ces plafonds

- possibilité de remplacement des vaches par des génisses de renouvellement dans la limite de 30 % de l'effectif primable
- vos animaux doivent être identifiés conformément à la réglementation en vigueur.

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE



Saint-Vincent du Grand Auxerrois

À site d'exception, fête d'exception

Si la météo hivernale a pu réfréner l'ardeur de certains, l'édition 2017 de la Saint-Vincent du Grand Auxerrois avec pour décor les ruelles de Vézelay, aura réussi néanmoins à réunir plus de 2 500 visiteurs ce dimanche.



C'est bien connu, il faut avoir les épaules solides quand on est vigneron… !



Un site d'exception pour un évènement qui ne l'était pas moins

« *Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin* », on le sait, mais la neige un peu plus et celle tombée la veille a sans doute réfréné l'ardeur d'une partie des 5 000 visiteurs attendus par les organisateurs. Si au final, leur nombre a été revu de moitié, de l'avis de tous les participants, la fête aura été belle et la magie de la *«colline éternelle»* a une nouvelle fois opéré.

Président du Comité d'organisation, Valentin Montanet s'en félicite : *«en terme d'affluence, il est vrai que la météo n'a pas aidé et l'axe rouge mis en place non plus. Mais ce qui est certain, c'est que les visiteurs sont tous repartis enchantés, que ce soit par la qualité des décors ou l'organisation. Très beau succès pour les concerts donnés à la Cité de la Voix, qui ont tous fait salle comble et mission accomplie également en ce qui concerne la vente de vins, avec plus de 400 bouteilles vendues, principalement à des gens extérieurs de la région»*.

À l'heure des intronisations, festival de bons mots des orateurs présents sur la tribune, au rythme de leurs interventions. De Valentin Montanet, *«merci d'avoir bravé le célèbre climat du sud de l'Yonne !»*, au député Larrivé, saluant les «*pélerins du vin»*, en passant par le président du Conseil départemental et local de l'étape, André Villiers, s'adressant à l'archevêque de Sens-Auxerre, *«ce n'est pas Monseigneur Giraud qui ira me chercher des crosses !»* Tout en fustigeant dans le même temps, les mesures prises par les autorités et la mise en place d'un axe rouge pour l'évènement, *«la sécurité oui, l'exercice et la dérive sécuritaire non, je le dis avec force»*.



Le Clos des Robinettes à Treigny, vous connaissez… ? Un vignoble en Puisaye d'à peine 1 hectare, la bonne humeur en plus !



Photo de famille à la sortie de la messe.

Pas de joute oratoire pour autant avec le préfet de l 'Yonne, Jean-Christophe Moraud, qui a rappelé pour la circonstance, les très mauvais résultats enregistrés par le département en terme de mortalité sur les routes.

Pour le député de la circonscription, Jean-Yves Caullet, retour aux fondamentaux dans ses vœux aux vignerons : *«je vous souhaite un hiver hivernal, un printemps printanier, un été festival et une récolte abondante»*.

Puisse t-il avoir l'oreille du Grand Saint-Vincent, à l'aube d'une année que toute la profession espère de belle facture et sans aucune commune mesure avec 2016.

Une Saint-Vincent qui se sera passée au final sans incidents, si ce n'est une chute suite à une glissade derrière la basilique. Et si c'était à refaire, on ne changerait rien, reconnait le président du Comité organisateur, hormis une chose : *«on ferait ça au mois d'août !»*



«Pas le tout de monter… Maintenant, faut redescendre !»



Partout dans le village, des décorations comme autant d'œuvres d'art.

DOMINIQUE BERNERD



Pour trouver le caveau *«Jules Roy»*, il suffisait de suivre le chemin menant à la maison de l'illustre écrivain.



Deux verres… ? On n'est jamais assez prudent !

Zone d'Activités
21360 Pont d'Ouche
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
SARL
F. GERBET
CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - SERRURERIE
ISOLATION
Bâtiments agricoles
Bâtiments vini-viticole - Cuverie

Journée ODA

Une journée sous le signe de la macroéconomie

Plus d'une trentaine d'agriculteurs de l'Yonne et des départements limitrophes se sont donnés rendez-vous à Sens, pour la journée « hiver » organisée par ODA. L'occasion de faire le point sur la situation des marchés de ces derniers mois et les perspectives d'évolution pour 2017.





▲ Président d'ODA, Renaud de Kerpoisson était présent à Sens, pour cette première journée à se dérouler dans le département.

◀ Plus d'une trentaine d'agriculteurs ont répondu à l'invitation.

▼ Didier Nedelec, directeur général et Louis Verhaeghe, directeur ODA Agri (de gauche à droite).



Fondée il y a une vingtaine d'années par Renaud de Kerpoisson, un agriculteur reconnu pour sa connaissance des marchés, ODA est une société de conseil indépendante. Elle accompagne depuis son origine, les professionnels de la filière agricole dans la découverte des marchés, pour les aider à en saisir les clés et mieux se protéger de la volatilité croissante. À l'occasion des journées ODA d'hiver, organisées dans tout l'hexagone, Renaud de Kerpoisson, Président et Didier Nedelec, Directeur général d'ODA, assistés de Louis Verhaeghe, Directeur ODA Agri, sont allés à la rencontre d'une trentaine d'agriculteurs de l'Yonne et alentours, vendredi 13 janvier à Sens.

Au programme notamment de la journée : un point macroéconomique pour appréhender les différents facteurs non agricoles ayant des conséquences sur les marchés des céréales et des oléagineux, un premier bilan des récoltes de l'hémisphère Sud, ainsi qu'un point sur l'évolution des prix sur les marchés du blé, du maïs, du porc et des produits laitiers.

Des chiffres encourageants

Si les pays développés connaissent un rythme de croissance assez bas, les zones en développement voient le leur augmenter beaucoup plus vite rappelle Louis Verhaeghe : *«à commencer par toute l'Asie du Sud-Est, avec une croissance à 6%. Une des principales zones d'importation des céréales dans le monde et c'est un élément important pour nous, producteurs français. Un maximum de personnes de ces pays vont évoluer vers la classe moyenne et changer leur comportement alimentaire en le calquant sur les pays occidentaux»*. Un bouleversement majeur car ils utiliseront plus de protéines animales dans leur alimentation. Contexte semblable en Afrique. La consommation américaine a pour sa part vu ses chiffres sur le 3e trimestre 2016 croître de plus de 3%. Avec pour conséquence de tirer l'ensemble de l'économie internationale vers le haut, d'autant que le chômage aux Etats-Unis est à 4,5%, le plus bas niveau depuis les années 60. Un quasi plein emploi qui a pour effet de faire augmenter les salaires et donc la consommation et les prix.

Autre signal encourageant pour les pays exportateurs, la parité euro/dollar : *«depuis deux ans, on est dans un environnement d'euro bas, avec une fourchette entre 1,15 et 1,05 et fin 2016, nous étions même à 1,035, le plus bas niveau depuis 13 ans. Extrêmement important pour nous céréaliers, car cette situation nous permet d'être très compétitive à l'export et de voir nos prix se tenir à l'heure actuelle. Il y a deux ans, on était à 1,35. Si on avait gardé cette parité, le blé serait aujourd'hui autour de 100 € !»*

L'accord récemment conclu au sein du cartel de l'Europe, a eu pour conséquence de réduire la production de pétrole de 1,3 millions de barils par jour. Induisant une remontée des cours, avec un baril autour désormais de 50 $ contre 30 $ il y a encore un an. Des chiffres qui là encore, n'inquiètent pas les économistes d'ODA, au contraire : *«nous sommes convaincus qu'il n'y aura pas de flambée des prix d'autant que l'offre reste suffisamment abondante et concurrencée par le gaz de schiste. Il faut considérer un baril à 50 $ comme plutôt positif, notamment en ce qui concerne la production d'éthanol. Avec un pétrole à -50 ou 55 $, il y aura plus d'huile de palme dédiée aux biocarburants dans des pays comme la Malaisie ou l'Indonésie. Avec pour effet qu'il y aura aussi moins d'huile disponible à l'export»*.

Bonne collecte dans l'hémisphère Sud

Abordé également au cours de la matinée, un premier bilan des récoltes de l'hémisphère Sud, notamment pour ce qui est du blé : *«c'est exceptionnellement bon ! Des résultats «fantastiques» en Australie avec 32,6 millions de tonnes, 7,5 millions en Argentine»*. Mais heureusement pour le continent européen, sans effets immédiats sur les marchés : *«les chiffres sont connus depuis 3 semaines et on aurait pu voir les marchés baisser du fait de l'offre mais il n'en est rien. L'Argentine a déjà son potentiel exportable contractualisé à 80% et une grande partie de cette récolte exceptionnelle est sollicitée par leurs voisins du Mercosur»*.

Bons chiffres également en ce qui concerne le maïs argentin, avec une récolte à 35 millions de tonnes ? Une augmentation de 10 M de tonnes due à la hausse des surfaces de semis, passées de 3,5 à 5 millions d'ha. Reste aujourd'hui 1 million d'ha à semer sans que l'on sache si leur choix se portera sur le maïs ou le soja, pour lequel on attend d'ores et déjà des chiffres de production très bons. Dans le même temps, les niveaux de prix sur les marchés mondiaux restent au plus bas : *«le prix du blé aux Etats-Unis est aujourd'hui au niveau de celui de 2004 et en dessous du prix de production»*. Scénario identique pour ce qui est du maïs, au niveau le plus bas depuis septembre 2014, le soja pour sa part, réussissant à maintenir des prix corrects.

Abordant le sujet du prix des productions animales, le directeur général d'ODA, Didier Nedelec est revenu sur la crise que traverse la filière laitière mais avec des prix spot au niveau mondial multipliés par trois, en référence à ceux de mai dernier. Une situation paradoxale au regard de ce que vivent les éleveurs aujourd'hui : *«on a encore des agriculteurs qui sont en passe d'arrêter la production laitière ou la réduire alors que les signaux du marché sont bons. On a un décalage dans le temps, de six à neuf mois voire un an entre ces signaux et ce que connait l'agriculteur. Les contrats c'est bien, mais à hauteur de 80% seulement et en passant le reste au marché spot de sorte que l'éleveur ait un regard instantané sur le marché»*. Pour réponse, cette réflexion d'un producteur présent dans la salle : *«facile à dire… On voit bien que vous n'avez pas d'industriel en face de vous !»*

DOMINIQUE BERNERD

À propos d'ODA Groupe

Leader européen du conseil en gestion du risque de prix, basé à Bourges, ODA Groupe totalise à ce jour un effectif de 85 collaborateurs, et a réalisé, en 2014-2015, un chiffre d'affaires de 7,1 millions €. Sa clientèle est composée d'agriculteurs, de collecteurs et d'industriels. Outre les activités de formation, d'information et de conseil, ODA Groupe développe des activités de courtage physique et financier au travers de ses filiales Agricote et ODA Futures. Depuis sa création en 1997 par Renaud de Kerpoisson, ODA est aujourd'hui présent à travers toute la France ainsi qu'en Angleterre, Pologne et Ukraine.

Chablis

28 médailles au Concours des vins

La 31ème édition du Concours des Vins de Chablis a réuni 80 dégustateurs pour 334 échantillons présentés, avec au final, 28 vins médaillés

Sommelier blogueur aux multiples casquettes, Emmanuel Delmas est un passionné aux goûts éclectiques, qui poursuit un seul but au fil de ses différentes activités : rendre le vin accessible à tous et retisser le lien entre vignerons et consommateurs. C'est avec cet état d'esprit, qu'il a accepté de présider la 31ème édition du Concours des vins de Chablis, le 14 janvier dernier.

Particularité de ce concours, les producteurs et négociants de Chablis ne sont pas autorisés à juger des vins qui pourraient être les leurs. Les 80 dégustateurs sont journalistes, restaurateurs, sommeliers, courtiers, œnologues ou amateurs éclairés. À noter cette année, la présence une nouvelle fois, de Gérard Margean, le «*Monsieur vin*» d'Alain Ducasse, ainsi que Jean-Luc Jamrozik, président de l'association des Sommeliers de Paris.

Les dégustateurs ont jugé les vins en deux temps : les échantillons ayant obtenu les meilleures notes lors de la présélection avec l'ensemble des dégustateurs, passent ensuite l'épreuve du super jury, le seul habilité à décerner les médailles. Utilisés par le BIVB lors de ses opérations menées en France comme à l'étranger, ces vins médaillés seront les ambassadeurs des Vins de Chablis pendant un an. Au total, 334 échantillons ont été présentés, en provenance de 85 Domaines ou maisons, pour au final, 28 médailles décernées. **DB**



Emmanuel Delmas, président du 31ème Concours des Vins de Chablis

Palmarès du 31ème Concours des Vins de Chablis

Petit Chablis 2015 :
Médaille d'Or : Domaine Jean Dauvissat Père et Fils ; «*Pas si Petit*» 2015, La Chablisienne
Médaille d'Argent : Jean Durup Père et Fils ; Domaine Jean-Claude Courtault
Médaille de Bronze : Stéphanie et Vincent Michelet ; Domaine Christophe et Fils

Chablis 2015 :
Médaille d'Or : «*Vieilles Vignes*», Domaine George; Adrien Michaut; Domaine William Fèvre; Domaine Christophe et Fils
Médaille d'Argent : Domaine Jean Dauvissat Père et Fils, Mill ; Domaine Bernard Defaix
Médaille de Bronze : Vieilles Vignes, Les Malantes, Domaine des Marronniers ; Domaine Vocoret et Fils

Chablis Premier Cru 2015 Rive Gauche :
Médaille d'Or : Vaillons, Domaine Jean-Paul et Benoit Droin; Montmains, Domaine des Malandes
Médaille d'Argent : Côte de Léchet, Domaine des Malandes
Médaille de Bronze : Beauroy, Domaine William Fèvre

Chablis Premier Cru 2015, Rive Droite :
Médaille d'Or : Montée de Tonnerre, Charlène et Laurent Pinson
Médaille d'Argent : Fourchaume, Garnier et Fils ; Vaulorent, Domaine Jean-Paul et Benoît Droin; Vaucoupin, Domaine Maupa
Médaille de Bronze : Fourchaume, Domaine de Chantemerle ; Mont de Milieu, Domaine Servin

Chablis Grand Cru 2014 :
Médaille d'Or : Valmur, Domaine Jean-Paul et Benoît Droin
Médaille d'Argent : Vaudésir, Domaine Jean-Paul et Benoît Droin ; Valmur, Domaine Jean Collet et Fils
Médaille de Bronze : Les Clos, Domaine Jean-Paul et Benoît Droin

Concours Général Agricole

Près de 300 échantillons en lice

Près de 300 échantillons présentés à Beine, pour la présélection des vins de l'Yonne en lice pour le Concours Général Agricole 2017

Ils sont cette année 73 viticulteurs icaunais, coopératives ou négociants et toutes appellations confondues, à avoir présenté des échantillons, pour la redoutable épreuve de présélection destinée à identifier les vins de l'Yonne autorisés à participer au Concours Général Agricole, en février prochain à Paris. Des échantillons millésimés 2015, à l'exception des Grands Crus et des Irancy, millésimés 2014.

Créé en 1870 par le Ministère de l'Agriculture, le Concours Général Agricole est le seul concours organisé sous le contrôle de l'État. Attendu des professionnels et du grand public, et reconnu en France comme à l'étranger, ce concours est le rendez-vous annuel incontournable pour la viticulture icaunaise. Il permet de valoriser les productions, de mieux faire reconnaître les terroirs et de se faire référencer sur un marché de produits de haute qualité. Les enjeux pour le département restent incontestables et le Concours est devenu au fil des années une vértitable vitrine de la qualité des vins et autres produits icaunais recompenses, auprès d'une clientèle française et internationale.

Ils étaient 89 jurés cette année, présents à Beine, pour assurer cette rigoureuse présélectuion. Tous professionnels ou pour le moins, amateurs éclairés et passionnés de vin. Combien d'échantillons présentés, monteront jusqu'à Paris ? Réponse dans un peu plus d'un mois, dimanche 27 février lors de l'épreuve ultime qui se déroulera comme à son habitude, dans le cadre du Salon International Agricole de la Porte de Versailles.

DOMINIQUE BERNERD



Pour déguster les vins, encore faut-il déboucher les bouteilles… Mais on sait depuis longtemps que la Chambre d'agriculture de l'Yonne compte dans ses rangs des «*orfèvres*» en la matière.

▸ Agenda

03/02 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra vendredi 3 février à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - dijon@apecita.com

21/01 Carrefour des carrières au féminin à Appoigny

Vous êtes une jeune fille en cours d'orientation, une femme en recherche d'emploi ou en reconversion… Venez rencontrer des femmes qui exercent des métiers peu féminisés et élargissez ainsi vos horizons professionnels. Grace à un échange libre avec les intervenantes, vous pourrez découvrir et obtenir des informations sur des professions très variées. Des professions issues de secteurs tels que les nouvelles technologies, l'industrie, l'agriculture, le batiment, la sécurité, l'artisanat… Carrefour des carrières au féminin, samedi 21 janvier, de 9 h 30 à 12 h30, à l'Espace Culturel, route des Bries, à Appoigny. Entrée libre

20-21 et 23/01 - St-Vincent à Chitry

Les 20, 21 et 22 janvier, Chitry organise sa Saint-Vincent. Vendredi, à partir de 19h30, soirée vins et musique avec repas et concert du groupe Soul Air (37 €). Samedi, à 16h15, rendez-vous sur la Place de l'Eglise ; à 16h30, défilé de l'amicale de Saint-Vincent ; à 17h15, messe ; à 19h30, intronisations ; à 20h30, repas dansant (50 €). Dimanche, repas traditionnel (33 €) ; à partir de 15h30, après-midi autour des vins de Chitry. Inscriptions au 03 86 41 40 78

21/01 Découverte des oiseaux à Vézelay

Samedi 21 janvier, de 14h30 à 17h, l'association «*La petite Faune*», de Vézelay, organise une découverte des oiseaux hivernants, en compagnie d'un guide naturaliste. Les observations auront lieu sur la terrasse de la basilique. Jumelles, lunette d'observation, appareil photo, livres sur les oiseaux seront bienvenus. Inscription recommandée au 06 07 75 42 99

• Terrassement
• Création de plate-forme et empierrement
• Création et curage d'étang
• Démolition
• Arrachage de haie, broyage et déboisement
Matériels: Pelles, bull, tracto-benne, broyeur forestier sur pelle
BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS 2012
58160 St Ouen sur Loire - Tel. 06 82 85 40 55
bourgogne-travaux-publics@orange.fr

FDSEA 89

Création d'un service paie

Syndicat patronal, la FDSEA de l'Yonne développe maintenant une offre de services complète

Face à une réglementation complexe et suite à une demande de plus en plus importante des agriculteurs, la FDSEA de l'Yonne est amenée à développer ses services. C'est aujourd'hui la création d'un Service Paie qui fait l'objet de toutes nos attentions.

Depuis sa création, la FDSEA de l'Yonne a toujours proposé des services de Conseil à ses adhérents. Ce fut tout d'abord dans les domaines du juridique (lié à la création du statut du fermage), puis de la main d'œuvre. Ont suivi le conseil en recrutement et des actions en matière de développement de l'emploi agricole, notamment par la création d'un Groupement d'employeurs départemental en 2013.

Au 1er janvier 2017, arrive la DSN qui oblige les employeurs à émettre un flux unique de données, produit automatiquement par un logiciel de paie. Ce flux regroupe et organise les données individuelles composant la fiche de paie des salariés. Cette dématérialisation voire automatisation de la paie change la donne et nécessite des compétences élargies. Il est maintenant extrêmement compliqué pour un agriculteur de faire un bulletin de paie sur un fichier Excel. C'est donc tout logiquement que la FDSEA de l'Yonne met dorénavant au service de tous les agriculteurs une gestionnaire de Paie, Marie Giraud.

Mais au-delà d'un outil ou d'un tiers pouvant vous aider à faire la paie, les employeurs de main d'œuvre doivent bénéficier d'un accompagnement global au sein du groupe FDSEA. Ce conseil global en matière sociale pour analyser les conséquences d'une décision en matière juridique, paie et économique est pour nous primordial. C'est pourquoi le service emploi et maintenant paie de la FDSEA de l'Yonne met à votre service une gamme complète de conseils, outils et prestations juridiques adaptés.

Nos actions et missions

Gestion des ressources humaines
- Mise en place d'une stratégie de recrutement conduite avec l'employeur
- Montage des dossiers d'aide à l'embauche
- Rédaction du contrat de travail (planning, annualisation, durée du travail…)
- Accompagnement de la relation de travail (optimiser la rémunération, gérer les compétences, mise en place d'accords collectifs…)
- Accompagnement amiable ou contentieux de la rupture du contrat de travail (rupture conventionnelle, licenciement…)
- Audit social
- Réalisation du document d'évaluation des risques DUER

Administration du personnel
- Établissement des bulletins de paye et déclarations sociales
- Gestion de toutes les formalités administratives
- Recherche de solutions amiables auprès des organismes sociaux
- Assistance aux contrôles des organismes sociaux

Diffusion d'informations juridiques privilégiées (Notes d'information, brèves)

Animation de formations juridiques et ressources humaines
- Formations financées par Vivea et éligibles au crédit d'impôts formation pour les chefs d'entreprises en droit du travail, ressources humaines, hygiène et sécurité
- Négociation de la convention collective
- Formation et information des employeurs
- Intervention auprès des Pouvoirs publics
- Participation aux instances relatives à l'emploi

Promotion et développement de l'emploi agricole
- Développement de solutions d'emploi à temps partagé
- Animation et gestion de la Bourse de l'Emploi : mise en relation employeurs – salariés
- Développement des relations avec les acteurs économiques et les acteurs du secteur de l'emploi
- Promotion des métiers agricoles lors de forums, de salons afin de constituer un vivier de candidats
- Sensibilisation aux opportunités d'emploi agricole en milieux scolaire et professionnel

FDSEA 89

Vos contacts au Service Emploi et Paie :



Jean-Baptiste Thibaut.
Élu professionnel

Marie Giraud.
Gestionnaire de Paie et
Animatrice du groupement
d'employeurs départemental





Guillaume Gaugain.
Juriste en Droit Social

France Lahutte.
Animatrice dédiée emploi
(recrutement, formation…)



Coordonnées du service : Téléphone : 03.86.49.48.10 (un seul et unique numéro !)
Télécopie : 01.56.72.57.31 **Mail :** service.paie@fdsea89.fr

MSA Bourgogne

Des vœux et des médailles

Dernière cérémonie des vœux en qualité de Directeur Général pour Jean Boissière, qui fera valoir ses droits à la retraite à compter du 31 mai prochain

C'est dans les locaux du CER que s'est déroulée le 12 janvier dernier, la traditionnelle cérémonie des vœux de la MSA Bourgogne, compte tenu de la rénovation en cours du bâtiment du site auxerrois. Une cérémonie un peu particulière pour son directeur général, Jean Boissière, qui partira en retraite dans quelques mois. Dans son intervention, le futur retraité est revenu sur la crise sans précédent ayant touché la quasi-totalité des filières en 2016 et ses conséquences durables sur l'économie des exploitations : «*le nombre de demandes de RSA a progressé de plus de 8% au cours de l'année, celui des bénéficiaires de la PPA a explosé, passant de 943 à plus de 2 600, plus de 30% de nos chefs d'exploitation déclarant un revenu inférieur à 4 248 €, 620 d'entre eux ayant demandé le report de leurs cotisations par manque de trésorerie…*» En dépit de ce contexte général difficile, les résultats de la MSA de Bourgogne ont continué néanmoins à s'améliorer au cours de l'année dernière, que ce soit en matière de coût de gestion, de productivité, ou de taux de respect des engagements, ce dont s'est félicité Jean Boissière. Certains résultats sont toutefois éloignés des objectifs et des marges de progrès restent à réaliser, notamment en ce qui concerne les taux d'appels aboutis ou de paiement, ainsi que des taux d'erreur avec incidence financière, supérieurs à 10% pour certaines tranches d'activité. Un défi de performances à relever, selon Dominique Bossong, président de la MSA de Bourgogne : *«avec des moyens contraints, nous devons démontrer que nous faisons aussi bien que nos homologues des autres régimes. Aussi bien, cela veut dire avec la même productivité, mais également en respectant les mêmes standards de qualité de service…»*

C'est Armelle Rutkowski, qui succédera à Jean Boissière en qualité de Directrice Générale, à compter du 1er juin 2017



Les médaillés et retraités de l'année du site auxerrois

DOMINIQUE BERNERD

Les médaillés de l'année

Médaille d'argent (20 années de service). Céline Fillion ; Sophie Minard ; Betty Naudin
Médaille d'Or (35 années de service). Yvette Bernard ; Béatrice Chanteloube ; Isabelle Courtois ; Philippe Danjou ; Annie Etienne ; Laurence Hugot
Médaille Grand Or (40 années de service). Daniel Jacquiet ; Marie-Claude Pradine ; Christine Tilmont

Pac 2017

Télédéclaration des aides bovines

En 2017, les aides bovines mises en place sont les suivantes :

- Aide aux Bovins Allaitants (ABA),
- Aide aux Bovins Laitiers (ABL),
- Aide aux veaux sous la mère et veaux bio (VSLM).

Depuis le 1er janvier 2017, les éleveurs doivent établir leurs demandes d'aides bovines en télédéclarant obligatoirement (*) sur www.telepac.agriculture.gouv.fr. Ils ont jusqu'au 15 mai 2017.

Un courrier d'information a été adressé aux éleveurs ayant établi une demande en 2016.

Nouveauté 2017 :
- La demande doit impérativement être télédéclarée sur le site TelePAC. Il n'existe plus de formulaire papier.
- Conditions d'éligibilité de l'aide aux bovins allaitants : 10 vaches éligibles ou trois vaches éligibles et 10 UGB (Unité Gros Bétail) de vaches/brebis/chèvres présentes sur l'exploitation (le nombre d'UGB s'apprécie à la date de demande d'aide).
- La télédéclaration VSLM (veaux sous la mère) est cette année séparée des demandes ABA/ABL et sera ouverte dans les prochaines semaines.

Enfin, l'attention des éleveurs est attirée sur la nécessité de lire la notice d'information présente sur TelePAC précisant les conditions d'obtention des aides et les engagements des demandeurs.

(*) Assistance aux éleveurs :
Les éleveurs qui ne disposent pas des moyens matériels pour effectuer leur télédéclaration peuvent prendre rendez-vous à la DDT, un ordinateur sera mis à leur disposition à partir du 9 janvier pour qu'ils puissent eux-même établir leur demande (contact téléphonique pour prise de rendez-vous : 03 86 48 42 28).

DDT 89
Service de l'Economie Agricole

Pac 2017

Télédéclaration des aides aux ovins et caprins

Depuis le 1er janvier 2017, les éleveurs doivent établir leurs demandes d'aides ovines et/ou caprines en télédéclarant sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr jusqu'au 31 janvier 2017 au soir (*)
Un courrier d'information a été adressé aux éleveurs ayant établi une demande en 2016.

Conditions d'éligibilité :
engager un minimum de 50 brebis éligibles ou 25 chèvres éligibles (animaux identifiés ayant mis bas au moins une fois ou âgés de plus d'un an à la date du 11 mai 2017),
détenir l'effectif pendant 100 jours du 1er février au 11 mai 2017 inclus,
identifier les animaux selon la réglementation en vigueur, tenir à jour les documents relatifs à l'identification et aux mouvements des animaux et notifier sous 7 jours les mouvements d'animaux,
pour l'aide ovine, respecter un ratio de productivité minimal de 0,5 agneaux vendus par brebis sur l'année 2016.
Pour bénéficier des majorations de l'aide ovine, les documents justificatifs devront être également télédéclarés, déposés ou réceptionnés à la DDT au plus tard le 31 janvier 2017.
Enfin, l'attention des éleveurs est attirée sur la nécessité de lire la notice d'information présente sur TelePAC précisant les conditions d'obtention des aides et les engagements des demandeurs.

Nouveauté 2017 :
La demande doit **impérativement** être télédéclarée sur le site TelePAC. Il n'existe plus de formulaire papier.

(*) Assistance aux éleveurs :
Les éleveurs qui ne disposent pas des moyens matériels pour effectuer leur télédéclaration peuvent prendre rendez-vous à la DDT, un ordinateur sera mis à leur disposition pour qu'ils puissent eux-même établir leur demande du 09 au 31 janvier 2017 (contact téléphonique pour prise de rendez-vous : 03 86 48 42 28).

DDT 89
Service de l'Economie Agricole

▸ Formations

Le CFPPA d'Auxerre La Brosse propose une formation à la Maintenance du Matériel Agricole les 6, 7 et 8 février 2017

1ère journée :
le Moteur (descriptif et fonctionnement)
Apprécier et interpréter les niveaux, les symboles d'alerte
La sécurité corporelle
La vidange du moteur et remplacement des filtres
Le circuit de fuel et remplacement des filtres
Graissage - L'injection
Détecter les anomalies et savoir y remédier

2ème journée :
Les circuits de refroidissement (liquide et air)
L'électricité (symboles et câblages)
Utiliser un testeur pour vérifier l'état de l'éclairage
La signalisation
Les équipements obligatoires
Détecter les pannes et savoir y remédier

3ème journée :
Les pneumatiques (adhérence, gonflage, lestage, les charges, adaptation avant et arrière)
Les liaisons matériels en toute sécurité (attelage, système de protection)
Les différents réglages de matériel en toute stabilité et sécurité (les matériels seront en priorité semoir et pulvé; d'autres pourront être abordés à la demande des stagiaires)
Interventions à la demande des stagiaires. La formation bénéficie d›une prise en charge partielle par le VIVEA et le FAFSEA.
Renseignements et inscriptions au 03 86 94 60 25
delphine.levasseur@educagri.fr

S.A.R.L RICHER FILS
TRAVAUX-AGRICOLES
Vous propose ses prestations


Pour vos récoltes de céréales : chanvre, tournesol et maïs


Pour vos pressages de foin, de paille, de chanvre avec presse à balles rondes ou rectangulaires


Pour vos travaux de terrassement, démolition, aménagement de cour, renforcement de chemin, etc...


Pour vos travaux de débroussaillage, d'élagage de vos rives de champs, tonte des accotements

❒ POUR L'ARRACHAGE DE BETTERAVES
* avec Intégrale AGRIFAC 6 roues

❒ POUR L'ARRACHAGE DE BETTERAVES PLUS LE DEBARDAGE
* avec Intégrale AGRIFAC 6 roues et sa nouvelle benne-débardeuse ; l'avantage de ce système est de ne pas rouler sur l'emplacement du tas, de faire des tas plus hauts et plus réguliers d'où l'économie de ne plus avoir à faire niveler le tas en fin de saison et de baisser votre tare-terre.



POUR VOS TRAVAUX DE SOL MAIS AUSSI LA FERME DU SEMI À LA RÉCOLTE



VOUS PROPOSE UNE NOUVELLE PRESTATION
AVEC SON SEMOIR UNIVERSEL POTTINGER C6



POSSIBILITÉ DE SEMER : EN SIMPLIFIÉ, EN DIRECT OU SUR LABOUR
❒ Préparation du lit de semence avec son déchaumeur à 2 rangées de disques
❒ Rappuyer avec son rouleau à pneus
❒ Semer avec précision grâce aux doubles disques DUAL-DISC

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous consulter au :
9, Allée des Tilleuls - 10290 POUY-SUR-VANNES
Tél. 03 25 21 71 69 • Portable 06 07 55 74 81 • richer.jacky@orange.fr

Syndical

Exceptionnellement, pas de hausse des salaires pour 2017

Le mardi 17 janvier 2017, avaient lieu les négociations avec les différents organisations patronales et salariales pour les salaires minimum de la grille conventionnelle des départements Côte d'Or, Nièvre et Yonne.
Chaque année, nous arrivons à trouver un accord sur la hausse des salaires.
Il est important de rappeler que cette année, les exploitants agricoles ont été obligés de s'endetter pour éviter des licenciements économiques, payer leurs salariés mais aussi pour permettre leur propres prélèvements privés.
Aussi, nous considérons que chacune des parties doit faire des efforts pour surmonter cette crise sans précédent, c'est pourquoi les représentants des employeurs ont tenu à ne pas alourdir les charges salariales des exploitations.
Ainsi, exceptionnellement, pour l'année 2017, nous restons sur les minimums conventionnels de la grille de 2016 et le Niveau 1 Echelon 1 s'aligne sur le Smic à savoir à 9,76€ brut de l'heure.
En espérant que l'année 2017 nous soit plus favorable.

Olivier Gallien
Président de la Délégation employeur
Président de la Commission Emploi de la Fdsea 21 et de la Frsea Bfc

26 janvier, vente aux enchères de reproducteurs charolais au Marault

Trouver le bon reproducteur pour ses génisses

La vente aux enchères de la station VF « Taureaux conseillés sur génisses » se déroulera le jeudi 26 janvier à l'Agropôle du Marault (58). L'occasion de trouver un reproducteur bien adapté aux génisses et de sécuriser les premiers vêlages.



La bonne gestion technique et économique de la production d'un élevage commence dès le vêlage. À travers la station du Marault (58), l'objectif du Herd Book Charolais est de mettre à disposition des éleveurs des reproducteurs conseillés sur génisses qui conjuguent à la fois la facilité de naissance et l'aptitude au vêlage. Ces deux critères permettent ainsi de sécuriser à la fois les premiers vêlages sur génisses mais également de faire de futures reproductrices.

Une sélection effectuée sur plus de 3 000 veaux

Cette nouvelle édition propose une cinquantaine de veaux issus de 51 élevages, provenant de 21 départements. Elle offre un panel de reproducteurs adaptés à tous types d'élevages et de production. Un premier tri rigoureux a été effectué afin de conserver les veaux de poids naissance ≤ à 52 kg et ayant des conditions de naissance égales à 1 ou 2. Le niveau de l'ascendance a également permis de faire une sélection à partir du critère *«facilité de naissance - Ifnais»* du père et de la mère, du critère *«Aptitude au vêlage - Avel»* et de l'Index de Synthèse Unique ou ISU de la mère. Lors de ce 1er tri, ce sont près de 3000 jeunes veaux qui se sont distingués.
Un second niveau de selection a permis de retenir les veaux présentant une morphologie en adéquation avec les orientations raciales. Ainsi 75 veaux ont été vus en ferme et retenus par les inspecteurs raciaux HBC.
Par la suite l'ensemble des veaux retenus a été génotypé, permettant ainsi une pression de sélection supplémentaire sur les performances propres.

Les atouts de cette nouvelle édition

- Les pedigrees: les veaux sont issus de 37 pères différents. Ces origines confirment la variabilité génétique de cette nouvelle édition qui sera proposée aux futurs acquéreurs.
- Facilités de vêlage et sans corne: afin de satisfaire une clientèle qui souhaite combiner les facilités de Vêlage avec le gène Sans Corne, 7 Veaux sont SC Hétérozygote et 1 veaux SC Homozygote sont proposés.
- Une nouveauté en 2017, avant l'entrée en station, les veaux ont été ciblés sur leur résultat de génotypage.

Programme du 26 janvier

9H présentation des animaux, conseils des inspecteurs HBC pour les achats
14H début de la vente
entrée gratuite-restauration sur place

Infos pratiques :
Portes ouvertes les 20 et 21 janvier. Visites sur rendez-vous.
Achat à distance.
Nouveauté 2017 : Découvrez et sélectionnez les veaux de la station en vidéo sur le www.charolaise.fr
Contact : 03 86 59 77 08



Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, deux carrières agricoles honorées



Vincent Delatte, Président du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne, Vincent Favrichon, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt , Jacques Kermarrec, directeur général du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne et Robert androux, Président de l'Aamoma 21 (Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole).

Le 22 décembre dernier au Château de Santenay, Vincent Delatte, président du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne et Jacques Kermarrec, directeur Général se sont vus remettre, par Vincent Favrichon, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, les insignes d'Officier du Mérite Agricole.
L'occasion de revenir sur leurs carrières respectives et de saluer leur attachement aux valeurs de l'agriculture et du monde rural. *«Cette médaille récompense un investissement de toute une vie au service du monde agricole, et plus particulièrement au service du Crédit Agricole, que nous saluons en vous remettant ces distinctions»* a souligné Vincent Favrichon.

PUBLI-REPORTAGE

Le coup de pouce de l'année

LIDL COLLECTE 4 MILLIONS D'EUROS POUR AIDER LES ÉLEVEURS

Le distributeur n'est pas resté insensible aux difficultés rencontrées depuis l'été 2015 par une grande partie des éleveurs français. Au travers d'une réduction de sa marge sur la vente de 125 millions de bouteilles de lait Envia, Lidl a collecté puis reversé à la profession plus de 4 millions d'euros. Une véritable opération coup de poing, vers une répartition équitable de la valeur.

« *L'industriel et le distributeur ont véritablement un rôle à jouer dans la préservation de leur matière première ! Et il est grand temps d'agir !* » s'exclame Michel Biero, directeur des achats chez Lidl France. « *Une simple histoire de logique, en somme ; parce que sans matière première, plus d'industriel… ni de distributeur. Les éleveurs sont en grande difficulté. La situation n'est plus tenable. Il est temps de partager équitablement la valeur entre l'amont et l'aval.* » Cette prise de conscience tient clairement du cri du cœur et s'est récemment traduite, chez Lidl, par la mise en œuvre d'une opération très concrète visant à aider financièrement les éleveurs en crise : pour chaque bouteille de lait Envia vendue par Lidl entre mars et septembre 2016, 3 centimes d'euros furent assignés à une cagnotte. 125 millions de litres de lait vendus plus tard, Lidl a ainsi collecté 4 millions d'euros.

Six mois pour abonder un fonds

A l'origine de cette démarche, l'exaspération du directeur des achats qui reproche aux industriels de ne pas toujours jouer le jeu. « Au cours de l'été 2015, enflammé par les mobilisations d'éleveurs littéralement étranglés par la baisse des prix, les pouvoirs publics ont sollicité les industriels et les distributeurs. On nous a demandé de faire des efforts et de rehausser nos prix. Ce que nous avons fait chez Lidl en rétribuant davantage l'industrie. Mais l'effort n'est jamais redescendu jusqu'au producteur, ce qu'a confirmé le médiateur de la République… » Une situation insupportable pour Michel Biero, qui souffre également de constater que le fonds d'urgence porcin ne voit pas le jour. « La FNSEA avait appelé les opérateurs de toute la filière à collecter 100 millions d'euros pour apporter de la trésorerie aux éleveurs via un prélèvement de 10 centimes sur chaque kilo de viande. » Le fonds en question avait même été validé par l'Autorité de la concurrence. Mais de nombreux représentants de la filière refusent de se prêter à la constitution du fonds, dont le principe avait pourtant été accepté par toutes les enseignes de distribution. De guerre lasse, Michel Biero prend les devants. « On s'est tout simplement dit qu'on pouvait très bien constituer notre fonds tout seuls, de notre côté. » Germe alors l'idée d'une opération sur les bouteilles de lait, via une réduction de la marge sur chacune des bouteilles vendues, afin d'abonder une cagnotte. « L'idée était aussi de faire passer un message : si Lidl, avec ses 5 points de part de marché, parvient à récolter 4 millions d'euros en 6 mois, imaginez ce qu'il se passerait si toute la distribution s'y mettait, sans oublier les collectivités… ! », analyse-t-il, estimant que 100 millions d'euros pourraient dès lors être engrangés, soit un réel coup de pouce à l'agriculture.

2 000 euros à 2 000 éleveurs en difficulté

Lidl a donc récolté un peu plus de 4 millions d'euros. S'est alors posée la question de l'identification des destinataires de l'aide. À qui reverser la cagnotte ? « *Nous nous sommes naturellement rapprochés des différentes organisations syndicales et de la Mutualité sociale agricole. Aux côtés de Michel Brault, directeur général de la MSA, nous avons défini un ensemble de critères afin d'identifier les profils d'éleveurs les plus fragiles. Nous avons ciblé une population constituée de jeunes éleveurs porcins, bovins et laitiers, ayant moins de trente ans, et installés depuis moins de trois ans.* » Près de 2020 dossiers ont alors été identifiés, sous la tutelle des ministères des Finances, Agriculture et Af-faires Sociales : des éleveurs qui ont reçu, à Noël dernier, un chèque d'une valeur avoisinant les 2 000 euros. À noter que cette liste reste totalement anonyme : Lidl ignore les heureux destinataires de son plan de soutien. Derrière le coup de com' se cache un vrai coup de pouce…



SIA - Droits réservés.

Fort du succès rencontré l'an passé, Lidl participera à nouveau au Salon de l'Agriculture à Paris, en février prochain. On reconnait bien, ici, la bouteille de lait Envia qui a cristallisé la démarche de soutien du distributeur aux éleveurs, au travers d'une collecte sur chaque bouteille vendue.

Contrats tripartites

Lidl France, enseigne incontournable du SIA 2017, avec sa stratégie d'approvisionnement novatrice

Pour Michel Biero, directeur des achats chez Lidl France, la sortie de la crise passe la mise en place d'accords dits « tripartites », c'est-à-dire reliant producteurs, industriels et distributeurs. « *Il faut que les politiques exigent de l'industrie qu'elle entre enfin dans ce type de négociation, afin de garantir les revenus des producteurs ! », clame le directeur. Les «Tripartites»* devraient être dans les programmes de tous les candidats à l'élection présidentielle ! » Une fois que le prix producteur est fixé, libre ensuite au distributeur et à l'industriel d'entamer la négociation. « *Mais au moins on s'assure que le prix d'achat au producteur couvre ses coûts de production. Et les éleveurs sont assurés pendant toute la durée du contrat d'un prix au kilo, quelle que soit l'évolution des cours du marché au cadran !* » Une dynamique visiblement porteuse puisque Lidl s'approvisionne pour tous ses magasins du Nord, en porc à 100 % dans le cadre d'un accord tripartite avec le groupement Ch'ti Porc des Flandres (150 producteurs qui font abattre chez Westles). Un autre partenariat initié avec le groupement Opale en Bretagne (230 éleveurs qui font abattre chez Bigard) sur du porc La-bel Rouge est distribué dans 700 magasins Français. Des accords tripartites existent également en viande de bœuf avec le CCBE, société coopérative spécialisée dans les productions bovines et ovines près de Montluçon ; ou encore le lait avec la Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel. « *Notre objectif est de multiplier les initiatives de ce genre. Une façon de sécuriser notre approvisionnement !* » Sécuriser l'approvisionnement en assurant un meilleur partage de la valeur. Au détriment de la distribution ? « *Avec les accords tripartites, je rogne peut-être sur ma marge, mais je vends plus de volume : je valorise le producteur sur l'emballage, on vend davantage car il y a la caution du local qui séduit le consommateur.* » Evidemment, le directeur regrette que certains gros industriels ne jouent pas le jeu. « Certains y sont favorables. C'est le cas de la laiterie LSDH avec qui nous travaillons de plus en plus », conclut Michel Biero.

Nouvelle stratégie

L'étonnant virage de Lidl

Lidl a engagé en 2012 un revirement stratégique majeur en France - où le hard discount est en perte de vitesse face à la concurrence des hypermarchés de Leclerc, Carrefour, Casino ou Auchan. Devenant un supermarché de proximité, Lidl a misé sur la rénovation de ses 1 500 magasins et sur l'amélioration de la qualité des produits vendus sous marque distributeur, qui constituent 90 % de son offre afin de démontrer aux consommateurs que nos marques Lidl n'ont rien à envier aux marques nationales en terme de qualité et qu'ils peuvent les trouver au juste prix !

« Si Lidl, avec ses 5 points de part de marché, parvient à récolter 4 millions d'euros en 6 mois, imaginez ce qu'il se passerait si toute la distribution s'y mettait, sans oublier les collectivités ! », s'exclame Michel Biero, directeur des achats chez Lidl.



Michel Biero @photos : Droits réservés

Lidl s'est rapproché de la MSA afin d'identifier les profils d'éleveurs les plus fragiles. Environ 2 000 d'entre eux se sont vus remettre un chèque de 2 000 euros en fin d'année dernière.

Alimentation

L'automotrice en individuel concurrence le robot

Face au robot qui réduit l'astreinte sans la supprimer, la mélangeuse automotrice fait valoir son débit de chantier.


M. portier

Répondant aux contraintes de main-d'oeuvre des élevages dont la taille ne cesse de croître, les robots d'alimentation ont le vent en poupe depuis trois ans. Leur coût élevé reste toutefois un sérieux frein, d'autant que dans la plupart des exploitations équipées, l'automatisation n'est que partielle. En effet, mis à part les quelques installations équipées de coûteux silos tours, le désilage reste une tâche régulière à réaliser. Des enquêtes réalisées en Basse-Normandie par les chambres d'agriculture auprès d'éleveurs équipés de robots ont montré que le temps moyen quotidien accordé à l'alimentation varie de trois quarts d'heure à une heure. Pour éviter les échauffements, le désilage en cube est généralement réalisé tous les deux jours. La surveillance, l'entretien de la cuisine et le paramétrage de l'installation prennent aussi plusieurs minutes quotidiennes. Face à ce constat, l'alternative de l'automotrice en individuel peut s'avérer tout aussi efficace pour limiter le besoin de main-d'oeuvre. Avec une machine de 12 m^3, on compte environ 70 vaches laitières au tour, sachant qu'avec une bonne organisation, on atteint 15 à 20 minutes par tour. L'automotrice tient ainsi la comparaison, à condition de ne pas avoir une ration trop complexe et de limiter le nombre de lots d'animaux. Lorsque l'on a une ration avec dix ou douze ingrédients, les temps de chargement et de mélange deviennent vite limitants. Il en va de même si la taille des lots ne permet pas d'optimiser le volume de la mélangeuse.

Des infrastructures plus ou moins complexes

Autre élément différenciateur, les infrastructures à mettre en place ne demandent pas les mêmes moyens. La réussite d'une automotrice réside dans un regroupement du stockage des aliments, et des zones d'intervention bien stabilisées. En comparaison, la mise en place d'un robot est plus contraignante. S'il évolue sur un rail, il ne pourra desservir que des bâtiments très rapprochés. S'il est guidé au sol, il peut parcourir une certaine distance, moyennant des pistes bétonnées dont la longueur peut rapidement gonfler le coût de l'installation. À noter que de nombreux robots n'ont pas la capacité de franchir des pentes fortes, une contrainte supplémentaire lorsqu'il y a un dénivelé important entre deux bâtiments. À cela s'ajoute la surface de bâtiment nécessaire à l'installation de la cuisine, qui est plus ou moins conséquente en fonction du nombre d'équipements nécessaires à la préparation de la ration (tables de stockage, convoyeurs, mélangeuse...).

Enfin, l'approche économique est différente entre un robot et une automotrice. La durée d'amortissement d'un robot peut atteindre douze à quinze ans, alors que celle d'une automotrice se limite généralement à sept à dix ans. Si l'investissement dans une automotrice en individuel se situe entre 100 000 et 120 000 euros pour un modèle de 12 m^3, le coût du robot est très variable. Il va de 80 000 euros pour une installation basique, sans système de stockage des aliments (bol de 10 m3, wagon de 3-4 m^3 et 100 m de rail), à plus de 150 000 euros lorsque la cuisine intègre plusieurs tables de stockage des fourrages, des trémies à concentrés, des convoyeurs... Sachant qu'à cela s'ajoutent les frais liés à la surface de bâtiment nécessaire à la cuisine.

Quant au coût d'utilisation, il doit être étudié au cas par cas : si le robot prend l'avantage avec sa consommation électrique très peu onéreuse, il n'est pas mieux placé en coût d'entretien si l'on se réfère aux contrats de maintenance du leader du secteur : deux niveaux de 2 300 euros et 5 000 euros par an.

MICHEL PORTIER

Une automotrice à moins de 100 000 euros

Supertino complète sa gamme de mélangeuses automotrice avec un modèle économique, la SVM1. Dotée d'une vis verticale entraînée mécaniquement, elle reçoit un moteur FPT implanté à l'avant droit. La fraise de 1,50 m de large profite d'une puissance de 80 ch. Par soucis d'économie, cette automotrice reçoit une transmission hydrostatique limitée à 13 km/h. La cabine, plus petite que sur les modèles supérieurs, offre un équipement simplifié.

Volume : 8, 10, 12 m^3

Puissance : 126 ch


M. Portier





ROBOTS D'ALIMENTATION
le futur a déjà commencé
CONCTACTEZ VOTRE DISTRIBUTEUR DÈS AUJOURD'HUI POUR UN DEVIS, UNE VISITE...
Etablissement **DUPUIS**
3. Rue de Rouvray- 89230 VENOUSE
Tel. 03 86 47 86 06- Fax 03 86 47 49 88 - successeurs.dupuis@orange.fr

Un robot d'alimentation pour le vrac



M. portier

L'automate de distribution Colibri DVA d'Altec est spécialement conçu pour la distribution de fourrages secs en vrac. Doté de trois roues motrices dont une directrice, il est motorisé par un bloc diesel de 50 ch. Altec développe également une version électrique sur roues ou sur rail. La caisse de 14 à 20 m3 est munie de trois démêleurs et d'une vis de distribution. La caisse intègre un système de pesée statique et la vis, une pesée dynamique, permettant un ajustement automatique de la vitesse de distribution. Une porte arrière à l'arrière de la caisse permet également de charger une balle carrée en fin de saison, lorsque le fourrage en vrac manque. Cette distributrice est conçue de manière évolutive. En entrée de gamme, elle est pilotée par une radio commande. Le niveau supérieur inclut un guidage automatique, suivant un parcours tracé par un fil métallique dans le sol. Dans sa version la plus évoluée, le Colibri est entièrement automatisé pour la distribution. Son chargement peut l'être également, grâce à des convoyeurs à fourrage.

M. Portier

Une automotrice à déchargement frontal



M.portier

Spécialiste des andaineurs soleil, Sitrex propose également une gamme complète de mélangeuses à vis verticales traînées (5 à 30 m3) et automotrices (11 à 30 m³), reprenant la technologie AGM. Dernière née de la gamme, la Virage s'illustre par son tapis de déchargement transversal intégré à l'avant de la machine, devant la cabine. Escamotable pour ne pas entraver la course de la fraise, ce tapis permet une très bonne visibilité à la distribution de la ration. Équipée d'un moteur John Deere 4 cylindres 4,5 l en position arrière, cette automotrice dispose d'une fraise de 2 m de large bénéficiant d'une puissance de 125 ch. La cabine intègre un boîtier à écran tactile et des commandes intégrant des automatismes (gestion du moteur, de la fraise...).

M. Portier

Modèle : Virage 140, 170, 200
Capacité : 14, 17, 20 m³
Puissance : 173 ch

Des mélangeuses à vis verticale



M.portier

Kuhn propose une gamme de mélangeuses distributrices à une vis verticale baptisée Profile. Les dix-huit modèles proposés, de 9 à 15 m3, bénéficient d'un ratio hauteur hors tout/capacité utile optimisé. Plusieurs configurations sont disponibles: distribution par goulotte, tapis transversal et/ou avec turbine de paillage. La vis est dotée de six couteaux réglables pour ajuster l'agressivité sur les fourrages longs.

Alimentation robotisée



Rovibec

Rovibec propose le Rover, son nouveau robot alimenté par rail électrifié sur roues. Il est doté d'une cuve de 3,4 m³ à deux vis verticales avec couteaux en acier forgé brevetés, pour des mélanges rapides et homogènes. La puissance disponible lui permet de mélanger et préparer les fourrages pendant le chargement et les temps de déplacement. La programmation de la distribution est prévue pour toutes les configurations de suivi du troupeau (individuel, lot...) et peut être gérée à distance, en wifi.

SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION



Solomix 2 1800 VLL-B

VOTRE CONCESSIONNAIRE
SARL MANIÈRE
21690 Verrey sous Salmaise
Tel. 03 80 35 80 66

- Concept de mélange «Dual Flow»: vitesse et qualité de mélange inégalée !
- Vis verticales «Twin-Stream» : recoupe optimale de la fibre !
- Distribution à très haut débit par un tapis transversal courbe avec déport latéral
- Nouvelle turbine de paillage

TRIOLIET FEEDING TECHNOLOGY
www.trioliet.eu
Trioliet. Le meilleur mélange.



Votre partenaire agréé :
MALECOT POIRIER AGRI
58 St Loup 03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
Nouvelle agence
58 St. Hilaire 03 86 76 16 87
18 Crézancy 02 48 79 02 30
Nos agents font notre force
Ets Bourgeat - 58 Varzy - Ets Huygen 89 Béon - Hydroméca 45 Thou

Sols

Les effets des différents types de sols des aires d'exercice passés au crible

Des chercheurs se sont penchés sur les effets des sols des aires de circulation sur la locomotion et la propreté des vaches laitières qui passent de plus en plus de temps en bâtiments.



L'augmentation de la taille des troupeaux bovins laitiers, l'accroissement du temps de présence des animaux en bâtiment au détriment du pâturage et le développement de bâtiments avec logettes, sont autant de facteurs qui poussent les éleveurs à davantage se préoccuper de la nature des sols des aires de circulation, tant en matière de conception et de coût qu'en ce qui concerne les conséquences sur la santé et le comportement des vaches. *«C'est pourquoi un projet Casdar, nommé SOLVL (Évaluation sanitaire, environnementale et économique des sols des bâtiments pour les vaches laitières) a été lancé. La première étape a consisté à mener une enquête sur les effets des sols les plus couramment rencontrés en élevages sur la propreté et la locomotion des vaches»*,expliquent les auteurs de l'étude.

Un effet nature et type de déjections sur la propreté

Au total 87 élevages ont ainsi été sélectionnés pour sept catégories de sols dont quatre pleins (béton rainuré avec empreinte à la confection, béton rainuré mécaniquement après confection soit précocement dans les six mois soit au moins 12 mois après et tapis posé sur un béton) et trois sols ajourés (caillebotis standards, caillebotis rainurés et caillebotis avec tapis).

«Cette étude a permis notamment de confirmer que la nature des sols combinée au type de déjections avait un effet significatif sur la propreté des pieds. Il a été constaté que les caillebotis sont associés à une meilleure propreté des pieds par comparaison aux sols pleins en conduite fumier. Les sols pleins en conduite lisier étant intermédiaires». Une part importante de primipares dans le troupeau et un mauvais état de propreté des sols après raclage étant par ailleurs deux autres facteurs de risques identifiés sur la propreté de la face dorsale des pieds. *«La nature des sols et leur entretien sont donc à considérer de manière prioritaire. Des marges de progrès sont donc possibles sur la fréquence de raclage et sur l'entretien des passages entre couloirs de circulation. Une absence de raclage durant les deux heures d'affouragement principal est recommandée»*.

Le type de déjections est d'autre part le principal facteur de risques sur la propreté des cuisses et des jarrets, indépendamment du type de sol.

Facteurs de risques santé et locomotion

Ce travail a également révélé que la locomotion des vaches est favorisée par les tapis par rapport aux sols bétonnés, intermédiaire avec des caillebotis. En revanche, la forme des onglons antérieurs a tendance à se dégrader avec les tapis par rapport au béton plein et à s'améliorer avec les caillebotis. *«Cela montre la nécessité avec des tapis ou avec un temps prolongé en bâtiment d'envisager un parage fonctionnel régulier, y compris sur les antérieurs. Le niveau élevé de production laitière représente le second facteur de risques retenu pour la locomotion. Enfin, le seul facteur de risques conservé pour les aplombs concerne la traite. Un temps d'attente prolongé avant la traite (plus de 90 minutes) ou une traite robotisée sont en effet associés à une dégradation des aplombs. Notons que pour ce critère les effectifs étaient faibles»*.

Les résultats montrent ainsi qu'il n'existe pas de sols parfaits parmi les sols des aires d'exercice les plus couramment rencontrés, en termes de propreté des pieds, de locomotion des animaux et d'usure des onglons. *«Des recommandations sont donc à préciser sur le choix des sols et leur entretien en lien avec les conditions d'élevage (temps en bâtiment, choix du type de déjections, pratiques correctives ou préventives...)»*

Cyrielle Delisle

NOTE : Source : Rencontres Recherches Ruminants 2016.

Perspectives

Dans une autre phase du projet Casdar, des solutions innovantes ou peu répandues sont à l'étude pour en élargir le panel comme des combinaisons avec de sols présentant des caractéristiques complémentaires (abrasivité, souplesse, ajouré...) ou des sols bétonnés avec pentes transversales vers le centre des couloirs pour éliminer plus rapidement l'humidité ou des caillebotis de nouvelle génération, ou de l'asphalte...





Chronique ovine

Les brebis de réforme ne sont pas prioritaires cet hiver

L'engraissement des brebis de réforme n'est pas prioritaire sur l'exploitation et cette technique ne se justifie que si les stocks sont supérieurs aux besoins des brebis qui produisent des agneaux.

Or, les stocks de fourrages et de céréales sont déjà bien entamés après un été et un automne 2016 particulièrement secs. Sauf si les stocks sont suffisants, il vaut donc mieux les vendre en l'état ou bien attendre le printemps pour qu'elles se finissent à l'herbe.

Une des conditions pour que l'engraissement des brebis de réforme soit économiquement intéressant reste le coût de la ration. Ce dernier ne doit pas dépasser 20 centimes d'euro par jour. En hiver, 700 g de céréale avec du foin de graminées de première coupe sont nécessaires pour engraisser une brebis en moins de 4 mois.

Avec une ration à base d'ensilage de maïs, l'ajout de concentré n'est pas nécessaire mais encore faut-il en avoir suffisamment ! Dans les deux cas, les coûts de ration sont de l'ordre de 15 à 17 centimes d'euros avec des aliments produits sur l'exploitation.

Des rations à exclure

Compte tenu des quantités de concentré importante à apporter, les rations à base de paille sont à exclure. De même, les modes d'alimentation à volonté en concentré, comme cela peut se faire pour les agneaux, conduisent à des aberrations économiques. Les brebis présentent en effet de fortes capacités d'ingestion et sont capables d'ingérer plusieurs kg d'aliment par jour.

D'autre part, les fourrages d'excellente qualité sont à réserver aux brebis à forts besoins azotées. Enfin, les tentatives d'engraissement exclusivement à l'herbe en hiver ont toutes été décevantes avec des objectifs de croissances qui n'étaient pas au rendez-vous.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les deux fiches *«quels types de brebis de réforme faut-il engraisser»* et *«quelles rations pour les brebis de réforme?»*

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'Elevage/Ciirpo



CIIRPO

Attendre le printemps pour les engraisser à l'herbe, la ration la moins chère, ou bien les vendre en l'état.

Pulvérisation

Picore trace vos traitements

Développé avec l'Irstea, Picore est un système simple à monter et économique pour contrôler la bonne application des phytosanitaires.

Succédant à Ticsad, Picore est une solution de traçabilité des traitements phytosanitaires connectée, permettant de vérifier la bonne application (la bonne dose au bon endroit). Elle entre dans sa phase de commercialisation par la société Sika GmbH sur toute l'Europe. «*Picore est une solution que nous avons voulue économique (2 000 euros et un abonnement peu coûteux) et facile à installer, explique Vincent de Rudnicki, en charge du projet à l'Irstea. Elle se compose d'un capteur de pression, d'un à huit débitmètres électromagnétiques (un par côté ou par descente), qui enregistrent à chaque seconde le débit pour chaque rang avec une très bonne précision (0,5 %) sans perturber le flux, d'une antenne GPS sous signal Egnos, servant au positionnement et à la mesure de vitesse et d'un boîtier qui enregistre tous les paramètres.*»À cela, s'ajoutent une jauge (en option), ainsi qu'un smartphone ou une tablette. «*Bien entendu, on peut utiliser son smartphone personnel*», poursuit Vincent de Rudnicki. «*Pour ma part, je conseille un smartphone durci, c'est-à-dire résistant aux chocs et à l'eau, plus adapté à un usage viticole, avec un écran d'au moins 4,5 pouces pour une question de visibilité.*»Le boîtier communique avec le smartphone via wifi ou Bluetooth qui, à son tour, envoie les informations géoréférencées collectées par wifi ou GPRS (téléphonie mobile). Ces informations sont ensuite compilées sur le web-serveur (logiciel en ligne) Picore et exploitables sous un format compatible avec les logiciels du marché.

Avant d'aller sur la parcelle, le viticulteur prépare la tâche depuis l'ordinateur de bureau. Sur le web-serveur, il sélectionne les parcelles à traiter et les produits avec les quantités calculées en fonction des surfaces. Puis, il saisit les consignes de volume par hectare, vitesse, parcelle et largeur de traitement. Le logiciel génère alors un fichier de consignes que l'opérateur récupère sur son smartphone. Au besoin, les réglages du pulvérisateur sont modifiés par l'opérateur.

Une fois la parcelle achevée, Picore établit sur le smartphone une cartographie signalant les sous ou sur-dosages, ainsi que les manques ou les doublons.

Pendant le traitement, ce dernier visualise en temps réel les débits sur chaque tronçon, ce qui permet de détecter une section défaillante. En fin de traitement, l'opérateur confirme la fin de travail. Les données de traitement sont envoyées sur le web-serveur pour compléter les cahiers parcellaires et résumées sur le smartphone. «*Picore génère notamment une carte avec en vert les rangs traités à la bonne dose (+/- 8 %), en bleu les zones sous-traitées et en rouge celles surtraitées*», explique Vincent de Rudnicki. «*À cela, s'ajoutent deux autres couleurs pour les doublons et les manques.*»

L'application sera disponible sur Android (versions 3.4 et ultérieures), puis sur IOS (Iphone). Vincent de Rudnicki conclut : «*Picore donne les moyens aux viticulteurs de faire correctement leur travail et de vérifier qu'ils l'ont bien fait. Lors de la phase de développement, tous les vignerons qui ont eu cet outil entre les mains ont cherché à s'améliorer*».

LUDOVIC VIMOND



Le système permet une traçabilité géolocalisée des apllications phytosanitaires

Le groupe Buchez se dote d'un site internet.

Le groupe Buchez, basé à Corbigny, Moulins-Engilbert, Luzy et Autun, vient de mettre en ligne son site internet, développé en fin d'année dernière, pour être désormais visible sur la «*toile*». Sur gbuchez.fr, vous trouverez bien entendu une présentation de l'entreprise : les marques distribuées, les bases et leurs coordonnées…mais également toute l'actualité du groupe. De nombreuses offres commerciales sont proposées (financement, prix net, déstockage…) en permanence sur le matériel neuf, les occasions et le magasin libre-service Campa. Ce site est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone www.gbuchez.fr. Il a été réalisé par Terres de Bourgogne.



Vos concessionnaires New Holland, vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2017



Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	Tonnerre	03 86 55 05 07
	et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU Groupe Methivier	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Tannay	03 86 22 11 54

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 11/01/2017	Bourg-en-Bresse 17/01/2017	St Christophe-en B. 11/01/2017	National 11/01au 17/01/17
Vaches viande (V)	U	-	3,50 €	4,04 €	3,85 €
	R	3,45 €	3,05 €	3,66 €	3,45€
	O	-	NC	-	2,98 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,10 €
	O	-	2,75 €	-	2,87 €
Vaches lait (L)	O		NC	-	2,56 €
	P	2,40 €	2,30 €	-	2,29 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,70 €	4,20 €
	R	-	3,80 €	3,89 €	3,55 €
	O	-	-	-	2,91 €
Taureaux VML	URO	-	2,30 €	2,66 €	2,42 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 17/01/2017

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	2,91	
200-250 kg	-	2,90	-	
250-300 kg	-	2,90	2,78	
300-350 kg	-	2,82	2,65	
350-400 kg	-	2,70	2,60	
400-450 kg	-	2,66	-	
450-500 kg	-	2,52	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	2,61	
250-300 kg	-	2,58	2,57	
300-350 kg	-	2,60	2,46	
350-400 kg	-	2,54	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	2,49	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	2,19	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	2,22	2,14	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,62	1,45	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,39	1,98	1,84	-
5 -10 ans	2,27	1,93	1,73	1,51
+10 ans	-	1,76	1,67	1,34
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,63	2,05	1,95	

Bovins : 1083
95% de vendus.

BROUTARDS : Vente rapide et totale à des cours en progession. Les lots proposés sont de bonne qualité, mais on remarque que des volumes supérieurs seraient facilement absorbés par les acheteurs présents. On regrette également le manque d'animaux vaccinés de plus de 60 jours, très recherchés à destination de certains débouchés à l'exportation.

LAITONNES : La vente reste active et les cours sont sensiblement reconduits, même si on observe un certain plafonnement, nécessaire pour que les exportateurs conservent leurs circuits commerciaux.

GÉNISSES DE 18 MOIS : Offre et demande décousues. C'est un constat habituel pour la saison.

VACHES ET GÉNISSES DE 30 MOIS : Volumes présentés en augmentation. Les besoins suivent plus facilement. Les transactions actives s'accompagnent d'une légère hausse des atrifs, même si les médiocres âgées sont toujours peu recherchées.

Sicafome ainmera la vente de reproducteurs "vélages faciles" de la station du Marault (58) le jeudi 26 janvier.

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 16/01/2017

Bovins (306)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
215 à 390 kg	630 - 1040	2,53 - 3,17
405 à 480 kg	1080 - 1190	2,47 - 2,66
Laitonnes		
260 à 340 kg	670 - 880	2,43 - 2,60
350 à 410 kg	890 - 980	2,38 - 2,56
Taureaux		
810 à 870 kg	1110 - 1270	1,28 - 1,57
Génisses		
370 à 530 kg (16-24mois)	-	-
680 à 715 kg (24-36mois)	1290 -1510	1,90 - 2,11
Vaches		
Vaches légères	910 - 1110	
Vaches entre deux	1120 - 1310	
Vaches lourdes	1320 - 1620	

En broutards, le placement est rapide à des cours qui progressent à nouveau pour l'ensemble de la catégorie entraînant une vente globale.
Présentation plus étoffé en femelles et de bonne qualité, progression ds tarifs en lourdes, placement plus difficilee en légères maigres (-de 270 kg). Seulement deux lots invendus. Sorties importantes en vaches, vente suivie en lourdes, melleure demande en maigres herbagères vaccinés FCO.

Bovins gras : 9
Génisses de viande : 3,62 à 4,08kg de viande
Cours fermes, vente globale.

Prochain matché bovinle mardi 23 janvier 2017, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 14/12/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,82	2,55
300 à 350 kg	2,68	2,54
350 à 400 kg	2,57	2,42
400 à 450 kg	2,43	2,30
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,49	2,35
300 à 350 kg	2,58	2,32
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,90	1,73
de 5 à 10 ans	1,82	1,60
+ 10 ans	-	1,45

Broutards Laitonnes : Meilleure demande dans les veaux plus légers entraînant une hausse des cours. Les bonnes laitonnes sont toujours recherchées.

Vaches-Génisses : Moins bonne présentation entraînant une légère baisse.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 17/01/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,30 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	-

Tendance : Meilleure demande.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 9/01 au 15/01/17*

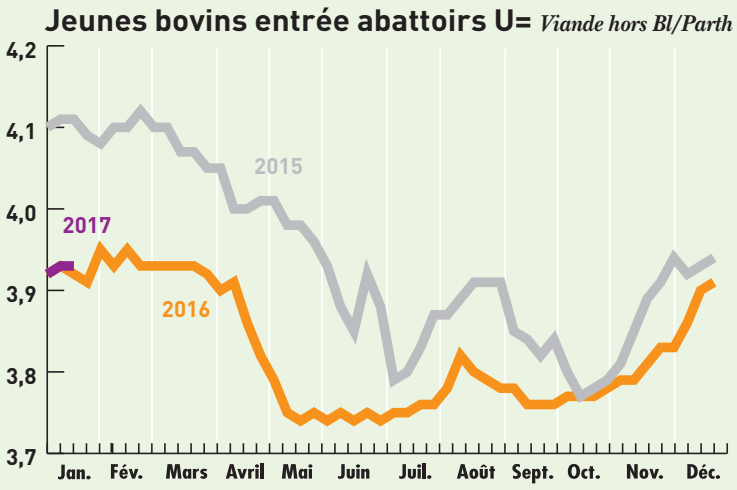
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,60 €	-
350 kg	-	2,51 €	-
400 kg	-	2,45 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,35 €	-
500 kg	-	2,29 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,46 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,32 €	-

Tendance : Demande soutenue.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 9/01/16 au 15/01/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,93 €	3,76 €	-			
Races mixte		-	3,33 €	3,32 €	3,29 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	2,77 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,00 €	3,89 €	3,78 €	3,37 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,98 €	3,86 €	3,77 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,09 €	4,02 €				
Races mixte				3,21 €	3,14 €	-	
Races lait					2,71 €	2,66 €	2,59 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,63 €	4,33 €	4,01 €	3,87 €			

Tendance : Plus de sortie en vache viande et en j b et moins en vache laitière.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 9/01/17 au 15/01/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,96 €	3,94 €	3,87 €	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,43 €	4,05 €	3,87 €	3,68 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,94 €	3,72 €				
Races mixte					3,21 €	3,20 €		
Races lait						-	2,64 €	2,61 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,59 €	4,38 €	4,28 €	-				

Tendances SEM. 03/2017

Bovins de boucherie

La demande est mesurée dans les animaux de qualité bouchère avec une demande souvent atone sur la seconde moitié de janvier. Les conditions climatiques sont très perturbantes dans les régions touchées par la neige. Le ramassage des animaux est plus compliqué ce qui tend à réduire les volumes livrés dans les abattoirs. Ces derniers n'en souffrent pas vu le niveau de leur commande, mais cela permet de tenir les prix. Les tarifs se maintiennent pour les femelles haut de gamme ou pour les Charolaises ou Limousines de qualité bouchère. Les transactions sont normales avec des cours stables dans les allaitantes de choix secondaire. Les vaches âgées de plus de 10 ans et le bétail de moindre conformation (souvent mal fini) restent faiblement valorisés. Dans les laitières et les Montbéliardes, les tarifs se stabilisent avec un meilleur équilibre offre/demande. En jeunes bovins, nos exportations souffrent du protectionnisme italien qui privilégie sa production intérieure. Cela profite aux broutards, mais pas aux jeunes bovins. La tendance est lourde dans les JB Charolais ou Limousins avec des tarifs en replis malgré la faiblesse des mises en place.

Broutards

Les volumes sont en repli cette semaine avec un ramassage rendu difficile sur les routes enneigées dans certains secteurs. La vente est fluide avec une bonne tenue des cours dans les bons mâles Charolais vaccinés à plus de 60 jours. Les mâles légers sont mieux demandés pour la repousse. La modestie de l'offre permet un écoulement régulier également à la marchandise plus commune ou non vaccinée, même si les écarts de valorisation demeurent très significatifs. Dans les femelles, la vente est normale avec des tarifs qui se tiennent dans la bonne marchandise destinée au marché italien. Le placement reste compliqué pour les ordinaires ou plus légères exportées vers l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les besoins restent limités chez les intégrateurs pour des sorties qui abordent la fin juin, mais le recul de l'offre provoqué par la neige permet un écoulement plus facile avec des tarifs mieux défendus dans les Montbéliards. Dans les croisés laitiers d'engraissement (gris, taupes ou Blanc bleu ordinaires), le commerce est calme avec des tarifs maintenus. Les bons croisés de race à viande ou mixte destinés aux labels, bénéficient également du recul de l'offre, pour gagner quelques euros. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/01/2017*

Agneaux (473)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,58 - 2,93	2,33 - 2,56
Gras (38-44 kg)	-	2,56 - 3,02	2,41 - 2,78
Gras (44-50 kg)	-	2,31 - 2,79	-
Gras (+50 kg)	-	2,49 - 2,56	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (52)	**U *(mini-maxi)***	**R *(mini-maxi)***	**O *(mini-maxi)***
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,29 - 1,50	1,07 - 1,42	-
Divers			
Béliers (7) : 103 à 125 €	1,19 - 1,29	-	
Agneaux maigres : 58 à 86 €	-	2,00 - 2,46	-
Caprins (26) : 18 à 49€		-	0,49 - 1,11
Boucs :			
Divers (1) :			

Ovins : 559
Apports corrects pour la saison.
87% de vendus.

Agneaux : A cette saison, ce sont les laitons qui sont recherchés, mais l'offre est trop insuffisante pour dégager une tendance. L'offre de cette semaine est composée quasi exclusivement d'agneaux gris. les tarifs de ces deniers enregistrent une baisse significative, (malgré la présence des acheteurs habituels), après avoir connu des tarifs très élevés lors de reprise immédiatement après les fêtes
Les agneaux gris de qualité sont désormais concurrencés par les tarifs peu élevés des laitons provenant du Sud de la France.

Brebis : Peu d'offre mais forte demande. Cours en nette hausse.
Béliers, Caprins : Pas de changement.

Prochain marché lundi 30 janvier 2017 (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 09/01/2017*

Ovins : 71	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	86 - 89	2,61 - 2,70
Agneaux gras	96 - 126	2,60 - 3,05
Brebis	1 lot pesant 71 kg vendu 105 € soit 1,48 € le kg vif.	
Béliers	-	-

Vente quasi totale en agneaux à des tarifs fermes. peu d'apport en brebis qui sont activement recherchées.

Prochain marché le lundi 23 janvier 2017 aux horaires habituels.

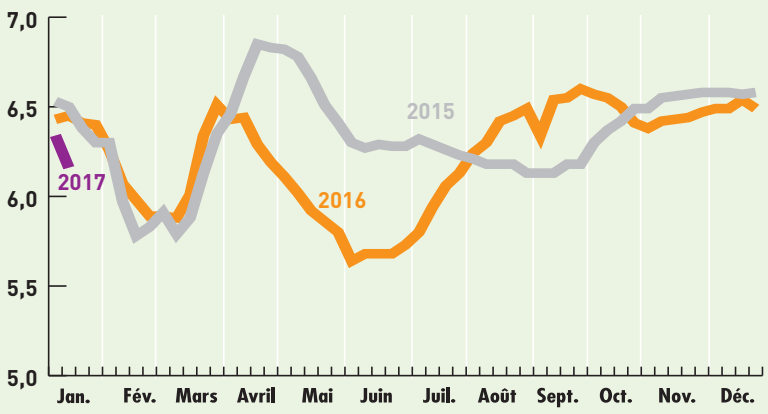
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 9/01/16 au 15/01/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,40 €	5,71 €
Couvert	16-19 kg	-	6,35 €	5,60 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,50 €	5,01 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 9/01 au 15/01/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,16 €	6,41 €	2,46 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 09/01/2017 au 15/01/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,75	7,02	6,97	-	-	-	-	-
	Var.		0,04	0,05					
	R	6,50	6,48	6,20	-	6,49	6,52	-	-
	Var.	0,10	0,01	-0,28		-0,07	-0,08		
	O	-	5,69	-	-	5,96	5,87	-	-
	Var.					0,12	-0,18		
3 (couverts)	U	6,96	6,89	6,71	5,68	-	-	6,50	-
	Var.		-0,02	-0,14	-0,39			-0,21	
	R	6,32	6,39	6,21	5,74	6,40	6,35	6,16	5,74
	Var.	-0,17	-0,13	-0,25	-0,25	-0,18	-0,15	-0,24	-0,28
	O	5,93	5,99	6,15	5,80	5,71	5,60	5,56	-
	Var.		-0,19	-0,18		-0,30	-0,30	-0,27	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,50	5,27	-
	Var.						-0,08	0,03	
	O	-	-	-	-	-	5,01	-	-
	Var.								

Zone nord : Agneaux : Commerce de début d'année traditionnellement calme entraînant une baisse des cours. Brebis : Le manque de disponibilité dans les bonnes brebis entraîne une hausse des cours. **Zone sud :** Applicaion du réseau .

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : « Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir. ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 16 janvier) :
«Marché actif tant sur mâles que sur femelles avec des prix facilement reconduits.»

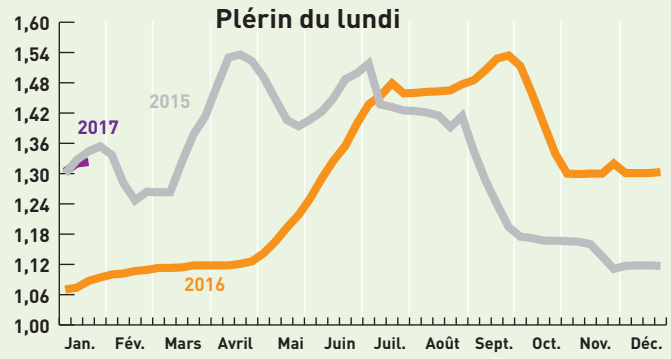
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 933 porcs présentés) *Cotations du lundi 16 janvier 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,323 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 6/01/16 au 12/01//16*

1,53 € /carcasse euros



Veaux

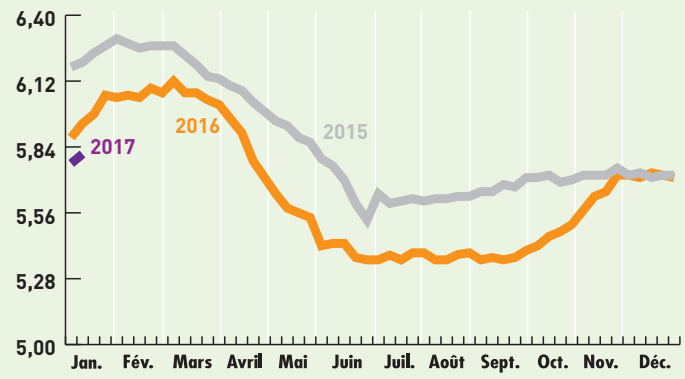
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 9/01/17 au 15/01/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	9,08 €	-	-
U	-	7,69 €	6,01 €	-
O	-	5,81 €	4,41 €	4,10 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 9/01/17 au 13/01/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	109	525 - 565 €	320 - 400 €	220 - 270 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		160 - 250 €	120 - 140 €	65 - 95 €	35 - 60 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		270 - 390 €	200 - 260 €	125 - 160 €	70 - 100 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		420 - 520 €	270 - 340 €	170 - 210 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	561	150 - 250 €	130 - 170 €	70 - 110 €	30 - 50 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 9/01/17 au 15/01/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,90 €	2,70 €	-	-
Bons	2,70 €	2,40 €	2,20 €	-

Céréales

Marché du 10 janvier 2017

N: Nominal; **C:** Camion; **TC:** Train Complet; **P:** Péniche; **A:** Acheteur; **V:** Vendeur; **OA:** Option Acheteur; **OV:** Option Vendeur. **BPMF:** blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	janv.-mars	170	V	C
	68 kg/hl 12 fourrager	janv.-mars	145	V	C
Nord Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl mini	janv.-mars	170	V	C
	68 kg/hl /12 fourrager	janv.-mars	145	V	C
	63/12 fourrager		inc.		C
Aube/Yonne	meunier	janv.-mars	165 à 166		C
	éthanol		inc.		C
	fourrager 68 kg/hl mini		inc.		C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	fourrager 58 kg/hl		inc.		C
Sud Côte-d'Or	60 kg/hl	janv.-mars	130	V	C
Nord Côte-d'Or	60 kg/hl	janv.-mars	130	V	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saone	50 kg/hl	janv.-mars	190.	V	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saone			inc.		C

MAÏS	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		janv.-mars	167 à 168	N	C
Saône et Loire/Cote d'Or			inc.		C

Pois	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	janv.-mars	220	N	C

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17% 1ère main	4 de janv.	171	T

Pulpes de betterave	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main		inc.	

Matériel

Tracteur

10 - Vends moteur Deutz t. bon état 2.700 heures (6 cylindres) pour 8005 8006 10006 etc. irrigation.
✆ 03 61 38 04 28

26 - Vds ARES 550RZ 6650h rel avant 4 pneus neufs an 2002 bon état, mas transpalette pont moteur rm.
✆ 06 26 42 26 29

38 - Recherche moissonneuse batteuse MF 31, année 1961 même pour pièces.
✆ 06 75 04 60 70

38 - A v. Renault 951, 2 rm, 6400 H, freins ns à resuivre, 5000 HT + MX80 4 fonctions avec godet à terre 2 m 3500 HT.
✆ 06 86 83 15 25

42 - Vds tracteur John Deere 6115 R 115 cv - sept 2014 - 720 h - relevage avant - pont avant tls cse retraite
✆ 06 89 55 08 90

42 - Retraité agricole recherche tracteur maraicher si possible 4 roues avec fourche
✆ 06 73 07 51 42

55 - Recherche tracteur Fendt Favorit 3 ou autre modèle de la marque.
✆ 06 86 87 14 49 après 20h

57 - Vends tracteur Fendt 824 Profi 1.200 h de 2014, tractopelle Case 695 1.300 h de 2015.
✆ 06 17 44 37 06

57 - Achète pour pièces Same Centauro 60 ou Leone 70 (Pompe hydraulique).
✆ 06 73 43 18 44

57 - Renault Super 7, 7D, N71. Recherche moteur usagé ou cassé gelé en pièces avec volant + cloche.
✆ 06 23 03 30 54 - 03 61 38 04 28 soir.

69 - Vds tracteur Fiat 70/88 DT bon état 70 cv,1990, 3200 h., 4 RM, mécanique, 11500 euros HT
✆ 06 76 62 55 97

89 - VENDS pompe à injection Bosch pour MC 523 3 cylindres révisée convient pour 3 cylindres TP (réf. 0305)
✆ 03 86 74 78 02

Travail sol

01 - Vds charrue IH 4 socs herse rotative 3m Maschio semoir à maïs monosem 4 rangs semoir 3m 21 rangs Gaspardo rigoleuse Agram pulvérisateur Berthoud 800L 15m cont. OK
✆ 06.35.28.33.16

26 - Vds cover crop 26 disques autoporté marque HVA 2400 euros.
✆ 06 08 76 06 57

38 - Vds pulvé. Tecno 800 l, 12 m, élagueuse Mc Connel PA33, semoir maïs Nodet 5 éléments.
✆ 06 70 88 05 97

42 - Vds semoir céréales 3 m Rabe traceur et jalonnage + charrue Bonnel semi portée et relevage avant
✆ 06 16 03 75 84

84 - Vds broyeur Dragon 160 + 2 disq. 0,5 m pr couper herbe ss pied de vigne : 5 000 euros – Vds tondeuse gazon autoporté : 800 euros.
✆ 06 22 83 94 87

Récolte

01 - Vds MB New Holland TC56, 5500 h, méca 3m90 an 1992 cueilleur maïs Dominoni 5 rangs an 2013
✆ 06.30.35.75.98

07 - Vends cause retraite faneur Keverland 4 toupies travaille 40ha TBE
✆ 06 22 16 50 15

26 - Vds ramasseuse à noix R16 Rousset pour pièces brulé pont soufflerie en état.
✆ 06 89 88 16 95

42 - Vds enrubanneuse portée film 750 coupe filme compteur 1500 euros sans tva très bon état
✆ 06 18 83 42 48

76 - Recherche une moissonneuse-batteuse New Holland 80.70 ou 80.80.
✆ 06 21 49 50 89.

Arbo-viti

71 - Recherche occasion cache et tuteur greffe vigne 2017 - minimum 2000.
✆ 06 27 68 58 76 H.R.

Epandage

26 - Vds semoir engrais Sulky mono plateau RC500 presque neuf 1000 euros.
✆ 06 77 76 94 83

38 - Cherche épandeur pour épandage fumier sur le rang de plantation.
✆ 06 12 63 71 84

Agri. divers

01 - Vds 4 abreuvoirs antigel Labuvette F110 + adapt. MX fer plat pour JD 6000+ multiservices 2m + mixeur lisier 4m état neuf +paille BR
✆ 06.85.17.96.95

07 - Cse retraite vds compresseur de taille frainé Lacmé - Compresseur 3 pistons gros débit pr marteau piqueur - 2 cuves 1000L 15 bars - 8 enrouleurs - 8 sécateurs Felco - Prix 3000 euros
✆ 06 63 59 37 80

07 - Vends trieur à blé Marot état de marche
✆ 04 75 34 40 74 HR

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 010A)
✆ 06 29 81 80 05

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds broyeur Kuhn 230 déportable bac à cire plumeuse à sec tourelle de 10 cônes à saigner.
✆ 06 81 64 05 80

38 - Vend planteuse pneumasem II 5 rgs T 4 rgs maïs 1 galere 13 dents 1 de 11 dents.
✆ 06 42 36 72 05

57 - Vends griffe, tous plastiques, gouge, éplucheurs pour asperges. Cherche fusée réf. 15811A pour charrue Huard type 465 - 72171 et tracteur 4/4 - 100-120 cv.
✆ 03 88 70 72 74 ou 06 14 36 28 98

71 - Vds remorque bétaillère Jeantil 6,20 mètres, double essieu, 2004, usage perso. voir bon coin.fr
✆ 06 44 72 18 04

71 - Vends hangar métal. démonté, IPN 200, 3 travées 5 m x 10 + auvent 4 m x 15, prix 5.000 euros.
✆ 06 42 15 08 63

90 - Cause retraite vends Case IH MX 135 godet Emily maïs, épandeur Miro 14 T 16 m3, vibre Rau 5,50 repliage HID.
✆ 06 77 07 89 98

Véhicule

Utilitaire

69 - Bétaillère Master 120 cv, caisse alu neuve Corneloup 49000 kms, révisée + dsitr. Tél Gauthier
✆ 06 07 74 89 24

Tourisme

26 - Vds 4 pneus Bridgestone 205-80-R16 TBE 160 euros, 4 roues neige sur jante tôle Clio-2 175-65-R14 160 euros.
✆ 06 80 07 38 98

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin paille balles rondes 120x120
✆ 06.35.28.33.16

01 - Vds foin 2016 + regain BR 120x120
✆ 07.78.11.12.73

01 - Vds paille de blé et foin de bonne qualité 2016 BR 120x130
✆ 06.74.18.42.54

01 - Vds paille blé 2016 bonne qualité bottes rondes 120x130 prix 70 e/T départ
✆ 06.80.14.87.27

01 - Vds foin récolte 2016 stockage sous hangar bottes rondes 120x125
✆ 06.19.73.37.80

21 - VENDS foin et luzerne Bio, botte de 700 kg (réf. 0109)
✆ 06 07 49 13 48

26 - Vds Paille B.C 120x0.70 à 65 euros/T. Vds Foin P.N bonne qualité 120x0.70 80 euros/T. Tout à l'abri. Livraison possible.
✆ 06 85 20 62 58

38 - Vends 25 bottes enrubanné diamètre 150 luzerne-avoine, Trièves, Prix à débattre.
✆ 04 76 34 74 08

63 - AV paille/foin, liv. possible en camion remorque, à partir de 60euros/T.
✆ 04 73 68 23 75/ 06 09 45 57 26

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02. ou 03 84 32 30 91

70 - Agriculteur AB vends foin prairies naturelles, bonne qualité, prix à déb.
✆ 06 82 34 19 31

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ 06 03 07 54 83.

21 - VENDS paille de qualité en Bourgogne, 55 euros la tonne, livraison camion-remorque (réf. 010B)
✆ 06 85 73 22 68

26 - Vds foin 2016 et luzerne 1ère, 2ème et 3ème coupe 2016 en balle ronde 120x120.
✆ 06 83 48 29 67

67 - Vends foin bio 2016, bottes carrées 120 x 90 x 240 et balles rondes ø 165 bonne qualité.
✆ 06 37 29 90 93

69 - Vds très belle paille en bottes carrées, livrée par camion remorque.
✆ 04 74 00 30 70 ou rép.

71 - Vends bonne paille livrée par camion remorque. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

71 - Vends foin et paille, bottes rectangulaires, stockées à l'abri, livraison assurée.
✆ 06 09 97 91 59

Propriété

71 - Cause retraite vends 6 ha avec bâtiment avicole, tunnel triangle 1.000 m2 et hangar stockage de 210 m2, région Louhans.
✆ 03 85 75 18 35 H.R.

Terrain

69 - A vendre La Chapelle de Guinchay, terrain à vigne 22 ares appellation Chénas - Les Mélardières.
✆ 04 78 05 14 72

84 - Jeune Viticulteur cherche vignes fermage ou achat région Valréas et alentours.
✆ 07 50 91 03 10

Divers

10 - Vends pulvé 28 m Tecnoma hydropulvé Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, TX36 2.956 h 5,10 m, benne 10 t, combiné packer 4 m, 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, cause regroupement.
✆ 06 20 70 13 52

10 - Vends cause retraite : tracteur Renault 103-14, 9000h, bon état - Brabant Bonnel 4 socs sécurité hydrolique - Semoir engrais Amazone ZAM Novis 2000 l vache, déflecteur de bordure trémie large 2,80m.
✆ 03 84 67 30 63.

18 - Vds bois de chauffage en 2 m, chêne, 24 euros HT/stère départ 18.
✆ 06 03 07 54 83.

21 - VENDS piquets acacias en 2 m. appointés ou non. (réf. 0201)
✆ 03 80 97 10 76

55 - Recherche déroulerse à plastique, butteuse à disque et semoir à engrais mini. 2.000 L.
✆ 06 86 87 14 49

69 - Vds vibro sem avec attelage arrière enrouleur Irri France 220 m. diam 50 Pleuride TBE.
✆ 06 07 06 77 50

69 - Vds desherbeuse thermique à gaz Delta 2 rampes de brûleurs sur 140 cm. état neuf.
✆ 06 07 06 77 50

Offre

Emploi

25 - Cherche ouvrier bûcheron avec BPA ou expérience région Haut Doubs départ. 25.
✆ 06 87 57 03 12

42 - Expl. céréal. recherche stagiaire école pour été et automne 2017 - logé nourri indemnisé
✆ 04 77 61 11 77 HR

69 - Propriétaire viticulteur sur communes Le Perreon - Vaulx en Beaujolais cherche viticulteur/trice pour cultiver environ 7 hectares de vignes. Etudie toutes propositions.
✆ 07 83 36 35 30

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

DÉCOUVREZ
LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
boutique.reussir.fr

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

VIS A GRAINS ELECTRIQUE
DE REPRISE OU SUR CHARIOT
Ø 100-120-150MM
VIS HYDRAULIQUES POUR SEMOIRS OU REMORQUES
DIFFUSION DIRECTE (17)
05 46 32 44 33 - WWW.DIFFUSION-DIRECTE.FR

ALLIANCE
Remorque Lambert
32 T PTC Tridem Suiveur
Roues Kargo Radial
Année 2015 - Démo
23 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

✆ 01 49 84 94 28
RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
152€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		152,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EACB - Photos non contractuelles

La SCA COCEBI, coopérative de collecte de graines issues de l'AB en Bourgogne RECRUTE

Conducteur de ligne de production industrie des céréales

Principales missions
Réglage des machines dans les différents diagrammes de fabrication
Surveillance circuit & contrôle en cours fabrication (échantillon)
Nettoyage et entretien des installations et abords
Manutention des approvisionnements ou des écarts
Maintenance de premier niveau

Profil
Formation Bac pro ou BTSA conducteur de ligne de production ou expérience significative
Aptitude à travailler en autonomie
Capacité à suivre des consignes écrites et à rédiger la situation de fin de poste et les informations de production pour le collègue suivant.

Conditions
Travail en horaire décalé 3X8 du lundi 5h au samedi 5h par roulement, moins de 300 h de nuit par an. Quelques dimanches ou jour férié en période de forte activité (moisson)
CDD ou Intérim pouvant évoluer vers CDI avec période d'essai, rémunération fixe selon profil.
Envoyer dossier de candidature (CV, lettre, prétentions) par mail à silo@cocebi.fr

71 - Domaine viti. rech. ouvrier expérimenté pour tous travaux de vigne avec logement de fonction.
✆ 06 42 04 22 20

84 - Cherche tractoriste avec PL pour travaux dans les serres et plein champ. Siren 808110985.
✆ 06 07 25 33 31

Service

01 - CTRM Michel Servignat atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP, ... rectification culasses. Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ 06.63.43.51.15

84 - ETA 20 ans expérience, propose ses services pour la taille de fruitiers. Travail soigné garanti. Siren 452147177.
✆ 06 27 51 46 61

Demande

Emploi

71 - Chargée de mission : approche professionnelle et dynamique, propose ses compétences en organisation et coordination de projets. Nombreuses références (publiques ou privées), secteur RA/Bourgogne.
✆ 06 12 77 10 27

Mariage

Rencontre

10 - Agriculteur 30 ans cherche j f 27-35 ans, peut aider à la ferme, pas sérieux s'abstenir.
✆ 06 22 51 25 46

21 - Dame 55 ans aimant animaux et nature RECHERCHE monsieur sérieux même profil, plus photo. Ecrire à Terres de Bourgogne - CS 80075 - 1 rue des Coulots 21110 Bretenière (réf. 020A)
✆ Terres de Bourgogne

58 - Jeune Femme 37 ans avec emploi CHERCHE Homme 45 à 62 ans aimant agriculture pour vivre ensemble, si affinités mariage (réf. 030A)
✆ 07 58 12 31 93

69 - Agriculteur 45 ans cél cath cherche JF ou Vve sér avec ou sans enfant aimant les animaux entre 35 et 50 ans.
✆ 06 82 35 31 37

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Animaux

Bovin

01 - Vds cause cessation 5 VL PH terme 01/02/03/04/05 - 5 génisses PH 02/04/05
✆ 06.84.45.96.41

01 - Vds génisses prêtes termes janvier et février 2017 - DAC Delaval
✆ 06.81.30.91.66

01 - Vds 2 génisses Prim'Holstein terme février bonnes origines
✆ 06.98.36.65.15

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VENDS reproducteurs LIMOUSINS 15 à 17 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (020E)
✆ 06 28 02 04 05

03 - Vds taureaux 18 mois HBC viande develop velage facile Corneloup Denis 03 Avrilly
✆ 06 79 78 91 95

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ 06 33 90 12 17

10 - Vends belles vaches BLONDE D'AQUITAINE avec leur veau, 2 vaches vêlage septembre -octobre 2Ëme veau, jeunes taurillons pour reproduction, calmes, livraison, garantie sanitaire, cause préretraite -
✆ 06 12 85 67 49

10 - Vends cause retraite troupeau Charolais en agriculture biologique depuis 2001.
✆ 06 85 72 55 83

10 - A V. très bon taureau Charolais 4 ans inscrit HBC, vêlage facile, pas de césarienne sur 2 campagnes, pas de problËme de vêlage.
✆ 03 81 35 33 17 ou 06 44 95 63 44

10 - Vends 10 VL MO pleines 1 et 2 lact IA CL sanitaire OK. Aulnois Holsteins et Jerseys
✆ 06 33 65 65 18

18 - EARL Trameson, 18350 Charly, vend taureaux HBC adultes, 30 mois, 18 mois et 1 an, visite de l'élevage toute l'année.
✆ 06 10 91 41 94.

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livrasion assurée. Prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.

VENTE AUX ENCHÈRES
STATION TAUREAUX À GÉNISSES (58)
50 reproducteurs charolais sélectionnés par le HBC
JEUDI
26 JANVIER
Ferme du Marault, Magny-Cours (58)
Présentation dès 9h, vente aux enchères électroniques à 14h00
Possibilité d'achat à distance - Restauration sur place
Plus d'infos au 03 86 59 77 08 ou sur www.charolaise.fr

21 - Elevage HBC, IND IBR, VENDS taureau 2 ans, BO, livraison. GAEC Lépée - 21140 Chevigny - Millery (réf. 0105)
✆ 06 48 54 62 33

21 - Elevage HBC Vends 9 taureaux 15 – 16 mois dont 3 à génisses, père VIGNY, AZELIER, HIAGO, MORVAN , ROBUSTIN, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant.(réf. 020D)
✆ 06 15 28 77 63

21 - VENDS vaches laitières, génisses pleines PH MO, terme janv., février, mars, avril, contrôles sanitaires OK (réf. 030B)
✆ 06 76 93 93 13

21 - Elevage CHAROLAIS HBC Vend bons taureaux 2 ans, vêlâge facile. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0301)
✆ 06 98 38 19 62

21 - VENDS reproducteurs mâles LIMOUSINS 14 mois, TBO, TGS, IND. IBR - Groen (réf. 0303)
✆ 06 78 97 72 28

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends veau HBC 18 mois (père Voltère) veaux d'1 an reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ 06 21 88 22 77

42 - Vds 2 vaches Salers + veaux X Charol. - 4 vaches Salers terme fin février x Char. - indem IBR - dociles
✆ 06 87 77 09 88

42 - vds cause cessation vaches 38 vêlées ou prêtes IA SC TGS
✆ 06 23 50 44 12

57 - Vds taureau repro. Indem Ibr Tb origine Salers, 12 M.
✆ 06 27 44 84 65

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et adulte HBC et non, vacc. FCO. Guinot - Sermages (réf. 5104)
✆ 06 50 19 42 35

58 - Recherche pour embouche laitonnes et broutards, IND. IBR, vac. FCO, paiement comptant (réf. 010E)
✆ 03 86 20 19 59 - 06 80 15 90 83

58 - Eleveur limousin VEND veaux reproducteurs de l'année HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ 03 45 82 90 10 - 06 10 09 65 69

58 - Elevage Colmont Guillaume - Langeron VEND taureau 5 ans, or. Dessauny, VF, - taureaux 2 ans et 1 an, HBC (réf. 010G)
✆ 06 83 06 61 92

58 - Elevage HBC Vends 15 taureaux 2 ans et 14 mois SC et cornus, vêlâge facile, génotypage, TGS (réf. 020B)
✆ 06 08 78 05 01

58 - Elevage charolais HBC GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 14 mois, 2 ans et adultes ayant eu des premiers prix en concours. IND IBR, livraison toutes distances (réf. 020C)
✆ 06 70 34 71 84

58 - Cause cessation VENDS 3 bons taureaux CHAROLAIS (2 HBC), - bons veaux reproducteurs , GS, IND IBR. Maenhout Francis - Chevenon (réf. 03VB1)
✆ 06 62 11 09 65

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC hivernés au pré, maigres. GAEC Pellé G. et J. (réf. 0302)
✆ 06 47 59 78 09 - 06 37 56 84 66

58 - VENDS confiance taureau CHAROLAIS VF 5 ans HBC né IA, fils d'AMI VF, - veaux reproducteurs CHAROLAIS HBC et LIMOUSINS 14 mois. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0304)
✆ 06 72 26 48 56 - 06 78 97 54 52

58 - VENDS 2 taureaux 2 ans, - veaux de l'année dont 2 VF, HBC, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 03VB3)
✆ 03 86 50 05 60

58 - VENDS très bon taureau 4 ans et gros veaux reproducteurs. Adam Denis - Montapas (réf. 0306)
✆ 06 71 59 38 27

69 - Aux éleveurs du Rhône, recherche vaches race 66 pour abattoir de St Romain de Popey. Renseignements au :
✆ 06 85 66 65 35

69 - Vds taureaux charolais 17 mois et 15 mois inscrits HBC TGS, TB origine. Livraison possible.
✆ 06 85 73 49 86 ou 04 74 63 49 93

69 - Vends cause retraite vaches Montb. 1 et 2ème lactation Ind IBR cellule aliment 2T5.
✆ 04 74 89 66 92 HR

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ 06 81 99 18 93

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 510B)
✆ 03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89

71 - Eleveur limousin vd pour la repro. génisses 20 mois et taureaux 15-22 mois, HBL ou non.
✆ 06 20 55 81 02

71 - Elevage sérieux vend 30 vaches pleines, HBC ou non, à choisir parmi 450. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ 06 81 89 18 52

71 - Vds 40 taureaux 20 mois, HBC, T. B. qualité et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ 06 81 89 18 52

71 - Vends bons taureaux 1 et 2 ans, HBC, TGS. Gaec Vannier, 71 La Chapelle-au-Mans.
✆ 06 32 49 37 23 ; 03 85 85 06 68

71 - Vends bons taureaux de 16 à 22 mois, lourds, type viande, hivernés au pré, fils Untel Virgil.
✆ 03 85 58 76 55

71 - Elevage limousin 150 va. vend taureaux 14-18 mois, nés au pré, élevés par leur mère sans complémentation, calmes, père HBL, IBR A, 1.950 euros maxi.
✆ 06 44 72 18 04

71 - Vends taureaux 5 ans et 2 ans, pour la reproduction, IBR A. 71760 Issy-L'Evêque.
✆ 06 83 52 09 08

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et veaux 1 an, TGS, livraison possible. Pallot à Oudry.
✆ 06 16 50 72 21

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2, 3 et 5 ans, IBR A, TGS, livraison possible. Ducert Claude Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61

71 - GAEC BENAS vds semence de George V, RVS. Récompensé en concours. Très bonne production mâles et femelles. Numéro 1 ISEVR 138. Offre promotionnelle du 15/01 au 31/03/17 pack 10 doses à 25 euros HT la dose. charolais-optimal@genesdiffusion.com, jean-pierre.benas@wanadoo.fr. Pour ttes commandes ou infos : 04 77 36 34 42 ou
✆ 06 87 41 16 23

88 - Vds vaches Salers pleines et génisses d'un an race Salers
✆ 06 85 32 16 50

Caprin

07 - Vds troupeau : 44 chèvres (en majorité Chamoisées), 11 chevrettes de 11 mois, 1 bouc, MB 15/02, vendu en un seul lot 7000 euros
✆ 06 52 63 07 41

42 - Vds 13 chevrettes Alpines à saillir - livr. assurée
✆ 06 86 57 38 41

42 - Vds 25 chevrettes Saanen nées septembre 2016 CL 920 L
✆ 06 66 38 34 44

69 - Achète chèvres boucs et brebis de réforme.
✆ 06 09 02 61 50

Ovin

21 - VENDS brebis Grivettes, agnelage en mars (réf. 03VB2)
✆ 03 80 64 72 86

26 - Vds béliers Préalpes génotypes, entre 4 et 5 ans.
✆ 06 88 42 92 98 (HR)

38 - Vends agneaux 35-45 kg boucherie ou repro. lot de brebis pleines, prix intéressant.
✆ 06 81 63 07 83

Porcin

42 - Vds porc abattage familiale
✆ 09 84 15 57 78 ou 06 95 73 06 86

69 - Vends truies pleines et réformes.
✆ 04 74 70 94 03

Chien

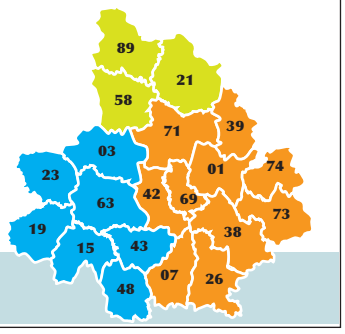
03 - À réserver chiots Briard (M et F) fauve nés 2/12/16 mère 250268711161387 siren 437630262
✆ 04 70 42 80 57

10 - Vds chiens de chasse Grand bleu de Gascogne 1 an pucés vacc certif véto bonne santé, 2 fem. bon pr lièvre, mère 250269606055246 Siren 512475906, non inscrits.
✆ 06 83 37 33 85

58 - A réserver chiots Border Collie non Lof nés 02/11/2016, prix : 250 euros, mère 250268731516087, SIRET : 3839308497500019 (réf. 5102)
✆ 06 84 18 53 38 - 03 86 22 63 25

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives


NOUVEAU

À partir du 25 janvier 2017, découvrez notre dossier
Les Occasions puissance 20
sur notre page Facebook dédiée.
Les occasions puissance 20


Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

TRANSFERT DE SIÈGE

RS PEINTURES ET DECORATION

SARL au capital de 3 500 €
36 C rue Charles Dumont
21000 Dijon
513 001 495 RCS Dijon

Décisions de l'associé unique du 10/01/2017 :Transfert du siège social, à compter du 10/01/2017. L'article 4 des statuts a été modifié comme Suit : Siège Social : Ancienne mention : 36 C rue Charles Dumont, Dijon (21000), nouvelle mention : Longvic (21600), Rue du 19 mars 1962, Port de Longvic - Bateau IOLA. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL210318188

Société pour la défense des animaux de Bourgogne et Franche Comté

SPA

Association reconnue d'utilité publique
Siège socail : Dijon, 7, rue Docteur Chaussier
Identifiée au répertoire SIREN
sous le n° 778 183 491

Changement de siège social

Par délibération du conseil d'administration réuni le 16 décembre 2016 à Dijon, le Conseil d'administration a pris la décision de changer de siège social pour le transférer du n° 7 de la rue Docteur Chaussier à Dijon au n° 5 de la rue Django Reinhardt à Dijon.

Pour avis

AL210318191

CABINET DU DOCTEUR CLAUDE MORALÈS

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée de Médecin
A capital variable, u capital minimal de
180.000 € et au capital effectif
de 180.000,60 €
Siège social : 13 rue du Général Leclerc,
71100 Chalon Sur Saône
538 331 786 R.C.S Chalon Sur Saône

L'AGE du 06/12/2016 a décidé de procéder :

- au transfert du siège social et du lieu principal d'exercice du 13 rue du Général Leclerc 71100 Chalon Sur Saône au 5 rue du Régiment de Bourgogne – Lieudit Le Beaumarché 21200 Beaune, à compter du 01/01/2017. La société sera désormais immatriculée au RCS de Dijon.

Durée : 99 ans

Objet : Exercice de la profession de médecin

Gérant : Claude MORALÈS 4 Place du Murger 21190 Meursault

Modification sera faite au GTC de Dijon

AL210318206

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDAL

Société d'Avocats
13 rue du 19 Mars 1962
71000 Sancé

MONTGILLARD INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège : 4 Rue Philippe le Bon
21000 Dijon
815371216 RCS de Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2015, le capital a été augmenté en numéraire de 199 499 euros pour être porté de 1 000 euros à 200 499 euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

AL210318189

ADDITIF

S.N.C. CLEMAT

Additif à l'annonce parue le 16 Décembre 2016 concernant la S.N.C. CLEMAT, il convient d'ajouter les mentions suivantes :

Associée en nom partant : Société PYCM, siège social 4, rue de la Murée - 21190 Chassagne-Montrachet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 811 008 283 ;

Nouvel associé en nom : Mr Pierre-Yves COLIN demeurant 4, rue de la Murée - 21190

Chassagne-Montrachet.

AL210318193

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 16/01/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AISY-SOUS-THIL (21): Parcelle en nature de pré - Objectif maintien du fermier en place 2 ha 27 a 52 ca - Les couees: ZC-6

MANLAY (21): Parcelles en nature de Bois - Terre - Pré - Objectif Restructuration parcellaire 6 ha 09 a 59 ca - Les closeaux: C-99-282[100] - Piece chapitre: D-191 - Pre au roi: C-376[160] - Sur la velle: D-92-93 - Vau mernat: C-103-105-

BARNAY (71): Parcelles en nature de Bois - Objectif Restructuration parcellaire 2 ha 13 a 40 ca - Champs courts: A-121 - Terre de potrosses: A-4

BEAUNE : Bois-Taillis en AOC BEAUNE 1er Cru

61 a 88 ca - Belissand: BT-49[33]-53[34]

CHOREY-LES-BEAUNE : Vignes en AOC CHOREY LES BEAUNE

1 ha 25 a 78 ca - Les champs longs: AA-52-56 AB-47-55 - Petits champs longs: AB-117-119

PERNAND-VERGELESSES : Vignes en AOC BOURGOGNE, HCB, PERNAND VERGELESSES, PERNAND VERGELSSES 1er Cru.

5 ha 26 a 96 ca - Creux de la net: AM-12-22-23-24-25-26-27-104[11]-113[19] - Des vignes blanches: AH-183 - Es larret et vignes blanch: AE-29-30-36-39(J)-39(K)-46(J)-46(K)-131-259[6]-316[173]-317[174] - La grande corvee de bully: AI-2-41-42-44-358[40]-359[45] (avec bâtiments)

- Les combes: AB-21-24 - Les fichots: AN-23-46-47-49-56[15]-73[52] - Plantes des chps et combot: AH-204-248(J)-248(K)-249-282-348[162] - Sous bois noel et belles f: AD-188 - Sous les cloux: AI-285 (avec bâtiments : maison d'habitation/cave/Cuverie et hangar) .

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

ECHEVRONNE(21) - Surface sur la commune : 7 ha 27 a 40 ca - **Terre à vigne située en AOC Hautes Côtes de Beaune.** -'En chaumont': ZE- 24- 27(A)-27(B)- 27(C)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 06/02/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210318205

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SELAS NOURISSAT MISSEREY
STRIFFLING VIARD
NOURISSAT-GONTHIER
Notaires associés
23 rue Buffon,
21000 Dijon

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte de Me Hugues MISSEREY du 04/01/2017, M. Claude Louis VIVIEN, retraité, né à Neuville Sur Sarthe (72), le 08/03/1942, et Mme Régine Léone LECAMUS, retraitée, son épse, née à Teille (72) le 31/12/1943, dmt à Fontaine Les Dijon (21) 14 rue du Mont Fleury, mariés sans contrat à La Guierche (72), le 18/07/1964,

Ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Hugues Misserey, notaire à Dijon.

Pour avis et mention.

Me Hugues MISSEREY, notaire.

AL210318190

SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER », Notaires associés 23 rue Buffon - 21000 Dijon

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Ivan STRIFFLING, notaire à Dijon, le 04/01/2017, M. André Julien MARY, retraité, né à Saulieu (21210) le 28/11/1935 et Mme Paulette Jeannine PAPINI, son épse, née à Louvois (51150) le 15/01/1942, mariés sans contrat à la mairie de Stenay (55700) le 09/06/1960.

Ont changé de régime matrimonial en adoptant celui de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Ivan STRIFFLING, notaire à Dijon.

Pour avis et mention.

Me Ivan STRIFFLING, notaire.

AL210318192

MODIFICATION DE STATUTS

AUX DELICES DE NOGENT

L'AGE du 19.12.2016 de la sté AUX DELICES DE NOGENT, SARL au capital de 7 622,45 euros , siège social à Brazey en Plaine (21) 23 b, rue du Tabourot, 335 001 160 RCS Dijon, a décidé la transformation de la sté en société par actions simplifiée. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme de SARL, la sté était gérée par M Pascal CWYNAR et Mme Valérie CWYNAR. Sous sa nouvelle forme de SAS, la sté est dirigée par : Président: M Pascal CWYNAR dt à Brazey en Plaine (21) 23 b, rue du Tabourot et Directeur Général : Mme Valérie CWYNAR dt à Brazey en Plaine (21) 23 b, rue du Tabourot.

Pour unique insertion. La Gérance

AL210318195

PAC

Société Civile Immobilière
au capital de 20 000 euros
Siège social : 6 bis place de l'Eglise
21640 Gilly les Citeaux
532 786 944 RCS Dijon

Suivant délibération en date du 10 janvier 2017, il résulte que :

- l'objet social a été étendu et reformulé de sorte que l'activité de location de bien immobilier soit réalisée sous forme meublée ou non accompagnée ou non de prestations, de fait le point 2 de l'article 2 des statuts se trouve ainsi rédigé : «la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance» ; et ce, à effet au 10 janvier 2017 ;

- la Société a été transformée en Société en Nom Collectif avec effet au même jour sans création d'un être moral nouveau ;

La dénomination sociale, le capital social, l'objet social, le siège social et la durée n'ont pas été modifiés.

Nouvelle mention :

Forme: Société en Nom Collectif.

Monsieur Pierre-Alain CAIROL, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée pour une durée indéterminée par Monsieur Pierre-Alain CAIROL demeurant 6 bis place de l'Eglise - 21640 Gilly les Citeaux, également

associé de la Société.

Associés en nom : La société PAC COMPANY, SARL au capital de 900 100 euros, dont le siège social est situé 6 bis place de l'Eglise - 21640 Gilly les Citeaux, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 824 572 192.

La société a été constituée le 19 mai 2011 pour 99 années.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis, le représentant légal.

AL210318196

PAC COMPANY

Société civile de portefeuille
au capital de 900 100 euros
Siège social : 6 bis place de l'Eglise
21640 Gilly Les Citeaux
824 572 192 RCS Dijon

Suivant délibération en date du 9 janvier 2017, il résulte que la Société a été transformée en Société à Responsabilité Limitée avec effet au même jour sans création d'un être moral nouveau.

La dénomination sociale, le capital social, l'objet social, le siège social et la durée n'ont pas été modifiés.

Nouvelle mention :

Forme: Société à Responsabilité limitée.

Monsieur Pierre-Alain CAIROL, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Monsieur Pierre-Alain CAIROL demeurant 6 bis place de l'Eglise - 21640 Gilly Les Citeaux, pour une durée indéterminée.

La société a été constituée le 14 décembre 2016 pour 99 années.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis, le représentant légal.

AL210318197

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend deux appartements
à AUXONNE (21130)

- **Rue de Sennecey : Un appartement T3** au 2ème étage **de 66 m² habitables + cave + balcon – Classe Energie : D** - Quote-part de charges de copropriété (2016) : 2.000 € annuels (soit 167 € mensuels) –

Prix : 47.190 € * - Réf : 0503/4293/83

- Rue du Jeu de l'Arc : Un appartement T4 au 4ème étage de **76 m² habitables + cave + balcon – Classe Energie : D** - Quote-part de charges de copropriété (2016) : 2.080 € annuels (soit 174 € mensuels) -

Prix : 54.340 € * - Réf : 0373/3914/53

Lots soumis au statut de la copropriété – Total de 94 lots

« Le syndicat des copropriétaires fait l'objet d'une procédure concernant le recouvrement d'impayés de charges de copropriété »

* (hors frais de notaire et bancaires)

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL - Tél : 09 79 99 02 12 - jnoel@groupesni.fr

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL210318137

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Etienne du 16 décembre 2016 et à Fontaine Les Dijon du 20 décembre 2016, la société CASINO RESTAURATION, SAS au capital de 35 860 173 euros dont le siège social est à Saint Etienne (42000) 1 Cours Antoine Guichard, immatriculée au RCS de Saint Etienne sous le numéro 342 043 528, a donné en location gérance à la société FDC RESTAURATION, SAS au capital de 15 000 euros, dont le siège social est à Fontaine Les Dijon (21121) - rue des Prés Potets, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 824 138 150, un fonds de commerce de restauration et de débit de boissons à consommer sur place, comportant les éléments corporels et incorporels sis et exploité à Chenôve (21300) - C.C. Géant - ZI de Chenove - 58 rue Longvic, à compter du 2 janvier 2017, pour une durée de trois ans.

Pour Avis.

AL210318187

FIDUCIAL SOFIRAL

6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

ONGUL'HAIR

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 18 Boulevard de Verdun
21000 Dijon
RCS Dijon 509 876 447
SIRET 509 876 447 00012

Gérance à compter du 1er janvier 2017

Ancienne mention :Catherine LEBLANC demeurant à Fontaine Les Dijon (21121) -26 rue de Dijon

Emilie FONTET demeurant à Saint Julien (21490) - 18 rue du Joncheroy

Nouvelle mention : Catherine LEBLANC demeurant à Fontaine Les Dijon (21121) -26 rue de Dijon

Pour avis, la Gérante : Madame Catherine LEBLANC

AL210318194

NON DISSOLUTION

CABINET CARCREFF
Société d'avocats
19 A, rue de Chatillon
CS 26535
35065 Rennes Cedex

SEHOD

Société à responsabilité limitée
au capital de 300.000 euros
16 avenue Raymond Poincaré
21000 Dijon
497 593 152 RCS Dijon

Par décision du 30 septembre 2016, l'associée unique a décidé de ne pas dissoudre la société, conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce. Suite à l'avis de modification du capital social paru le 9 octobre 2015, il y a lieu de lire que par décision du 31 mars 2015, le capital a été augmenté de 730.000 € puis réduit de 730.000 € pour être ramené à 300.000 €.

Pour avis la gérance.

AL210318200

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI FERNON

Société civile immobilière
au capital de 230.000 euros
Siège social : Rue Claus Sluter
21 160 Marsannay-La-Côte
490 107 042 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 décembre 2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Laurent FERNON demeurant 2 rue de Prielle - 21 160 Perrigny-Les-Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Rue Claus Sluter – 21 160 Marsannay-La-Côte, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL210318161

SCI FERNON

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 230.000 euros
Siège social : Rue Claus Sluter
21 160 Marsannay-La-Côte
490 107 042 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 décembre 2016, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Laurent FERNON demeurant 2, rue de Prielle – 21 160 Perrigny-Les-Dijon et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL210318160

ANNA& L EURL

au capital de 1000 euros,
9 rue du chausseux
21170 Laperriere sur Saone.
RCS Dijon 820824076.

À compter A.G.E du 13-01-2017: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Curien Patricia, 9 rue du Chausseux, 21170 Laperriere sur Saone. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Dijon.

AL210318202

O.H. PRINTING & CO

SARL à associé unique au capital de 24 000 €
Siège social : 21160 Perrigny Les Dijon
26 rue de la Prielle
R.C.S. Dijon 451 478 721

Avis de dissolution publié dans le présent journal du 28.10.2016

M. Olivier HITIER liquidateur de la société, a réuni le 16.12.2016 l'assemblée de clôture de liquidation de cette société.

Ladite assemblée a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture définitive de liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon

AL210318203

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Beaune (21200) du 6 Janvier 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme** : Société par Actions Simplifiée

- **Dénomination** : PC CONSULTING

- **Siège** : 26, avenue du 8 Septembre - 21200 Beaune

- **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

- **Capital** : 1 000 Euros

- **Objet** :

- le conseil en commerce de véhicules de toute nature et de tout type

- achat, revente, location de véhicules de toute nature et tout type, pièces détachées et accessoires, pneumatiques, lubrifiants et plus généralement tout ce qui se rattache à l'industrie automobile

- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières

- **Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- **Transmission des actions** : la cession des actions de l'associé unique est libre.

- Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

- **Président** : Mr Patrice CARILLON demeurant 53, rue du Bief - 89500 Villeneuve-Sur-Yonne.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis

AL210318186

S.E.L.A.S « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER Notaires associés 23 rue Buffon-21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me GARNIER notaire à Dijon, le 12/01/2017, de la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : «SCI DE LA MOTTE»

Siège : Arc sur Tille (21560), Ferme de l'Étang Mailly,

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : MILLE EUROS (1.000 €). Par apport en numéraire pour un montant de 1.000 €.

Gérants : M. Patrick, Henri MORELIERE et Madame Sarah, Marie, Hermine PHILIPPART, dt à Arc sur Tille (21560), Ferme de l'Étang Mailly

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux autre qu'au profit d'un associé, entre conjoint ainsi qu'entre descendants et toutes cessions à titre gratuit autres qu'au conjoint, ascendants et descendants, aux associés et à leur conjoint, l'agrément étant donné par l'assemblée des associés à la majorité absolue ou pour les cessions à titre gratuit par le gérant s'il en a reçu pouvoirs.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis et mention.

Me GARNIER, Notaire.

AL210318198

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 30/09/2016, il a été constitué une SASU : DOMI'MUZ

Capital : 500 euros.

Objet social : Services à la personne à domicile

Siège social : Maison Des Associations - 129 rue Saint-Jean 21850 - Saint-Apollinaire

Président: association musicale de Saint-Apollinaire, association loi 1901 , demeurant Maison Des Associations - 129 rue Saint-Jean,21850 - Saint-Apollinaire

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL210318199

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL GARAGE PATRICE

SARL au capital de 5 000 euros
Siège Social : 19 rue de Cracovie
21850 Saint Apollinaire
R.C.S. Dijon 805 250 826
SIRET 805 250 826 00023

Ancienne mention : 5 000 euros

Nouvelle mention : 50 000 euros

Pour avis, le Gérant : Jimmy PATRICE

AL210318201

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chenôve (21) du 10/01/17, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : AFAOS

Siège social : 16 rue des Pétignys – 21300 Chenôve

Objet social : l'acquisition, la location, la sous-location, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement l'aliénation

de ces immeubles devenus inutiles à la société ; l'obtention de tout financement nécessaire à ces opérations.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 300 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Claire CHAFFARD : 9 rue Champoiron - 21490 Saint Julien

Madame Catherine SOTOS : 2 rue du Moulin - 21120 Lux

Madame Justine ADJOBI : 20 rue Lamonnoye - 21000 Dijon

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément à l'unanimité des associés pour toute cession.

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

La Gérance

AL210318208

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chenôve (21) du 10 janvier 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de Moyens

Dénomination sociale : SCD

Siège social : 16 rue des Pétignys - 21300 Chenôve

Objet social : faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens utiles à l'exercice de leur profession et notamment par la fourniture de prestations de secrétariat administratif.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 300 €

Gérance : Madame Claire CHAFFARD : 9 rue Champoiron - 21490 Saint-Julien,

Madame Catherine SOTOS : 2 rue du Moulin - 21120 Lux,

Madame Justine ADJOBI : 20 rue Lamonnoye - 21000 Dijon.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas à l'unanimité des associées.

Immatriculation de la Société au R C S de Dijon

Pour avis.

AL210318209

NIÈVRE

DÉMISSION

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 MOULINS

LA CABANE

794 808 634 RCS Nevers
SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : Le Bourg
58240 Livry

Aux termes d'une délibération en date du 7 septembre 2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Stéfanie FREDERIC de ses fonctions de gérant à compter du 07/09/2016 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance.

AL580318431

TRANSFERT DE SIÈGE

GAEC DU PATIS

Groupement agricole d'exploitation en commun au capital social de 122 475 Euros
Siège social : Le Pâtis
58450 Annay N°348 283 292
RCS de Nevers

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2016, la collectivité des associés a agréé, à effet du 1er janvier 2017, le transfert du siège social à Le Coudray - 58450 Neuvy sur Loire. Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers. Pour avis et mention, les gérants.

AL580318426

FORMEN

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Ancien siège social : 19, rue des Ardilliers
58000 Nevers
Nouveau siège social : 8, rue de la Pelleterie
58000 Nevers
401 126 081 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 20/12/2016, les associés ont décidé à compter du même jour de transférer le siège social situé à Nevers (58) du 19 rue des Ardilliers au 8 rue de la Pelleterie, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL580318441

OPTIQUE DEQUIEDT

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 100 000.00 euros
Siège social : 89 rue Camille Barrère
58400 La Charité/Loire
501 503 114 RCS Nevers

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 6 janvier 2017, le siège social a été transféré, à compter du 18/12/2016, de 89 rue Camille Barrère, La Charité sur Loire (Nièvre), au 91 rue Camille Barrère - 58400 La Charité sur Loire (Nièvre). Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL580318444

CONVOCATION

AVIS

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de Puisaye Nohain Forterre, Les Lacs du Morvan, Abron, Entre Loire et Allier, Les Amognes, Pouilly sur Loire, La Charité sur Loire sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Vendredi 3 Février 2017, Salle visio, 3ème étage, Groupama Rhône-Alpes Auvergne, 4 Esplanade Walter Benjamin, CS 90085, 58028 Nevers Cedex à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité, financier et de la commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice clos, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance, renouvellement d'administrateurs (le cas échéant).

Pour le cas où l'assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués à l'assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

AL580318209

MODIFICATION DE STATUTS

MARMARA

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 rue Anatole France
58130 Guérigny
493 478 028 RCS Nevers

Avis de transformation

L'AGE du 30/12/2016, a décidé :

- la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour,
- d'adopter les statuts sous sa nouvelle forme,
- de mettre fin aux fonctions de gérant de Monsieur Hervé MARECHAL,
- de nommer Président de la Société, Monsieur Hervé MARECHAL, demeurant 16 rue Anatole France 58130 GUERIGNY, pour une durée illimitée, Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : les cessions d'actions sont libres entre associés et soumises à l'agrément de la collectivité des associés dans les autres cas.

Pour avis

AL580318429

SCP JP JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me JP JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) le 23/12/2016 enregistré au SPF et de l'Enregistrement de Nevers I, le 29/12/2016 dossier 2016 18120 Réf : 2016 N 00087, contenant cession de parts sociales,

1) Il a été nommé comme unique gérant à compter du 23 décembre 2016 pour une durée illimitée de la Société dénommée «EARL DOMINIQUE BIERE», ayant son siège actuel à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 162 rue de Donzy, au capital de 142.780 euros immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 491 633 491 : Mr Arnaud GUILLARDEL, époux de Mme BIERE Emmanuelle dt à Saint Martin sur Nohain (Nièvre) 2 rue des Peintres Villiers, en remplacement de Mr BIERE Dominique, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 162 rue de Donzy, démissionnaire.

2)Le siège de ladite société a été transféré à compter du 23 décembre 2016 à Saint Martin sur Nohain (Nièvre) 2bis rue des Peintres.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

Me JACOB, Notaire.

AL580318435

CESSION

Etude de Maître Dominique MARTIN
Notaire à Nevers(58000)
1 rue Saint Martin
CRPCEN n°58002

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Dominique MARTIN, le 3 janvier 2017, enregistré à Neversle 5 janvier 2017, Doss 2017 00226, réf 2017 N 00003, Madame Annabelle JULIEN, commerçante, demeurant à Imphy (58160) 1 rue Goya.

A cédé à :

Madame Anne BOULANDET, épouse de Monsieur Florent BIGNON, demeurant à Imphy (58160) 31 rue Gambetta. Le fonds de commerce de Vente de journaux, magazines, papeterie, librairie, carterie, jeux, bimbeloterie, cadeaux, décorations, maroquinerie, bijoux fantaisie exploité à IMPHY (58160), 14 rue Edouard Vaillant, connu sous le nom commercial IMPHY CENTRE PRESSE.

Moyennant le prix de VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR).

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2017.

Les oppositions éventuelle s'effectueront en l'étude de Me MARTIN, notaire à Nevers, 1 rue Saint Martin, où domicile est élu à cet effet.

Pour insertion

Maître Dominique MARTIN,

Notaire.

AL580318427

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de LIMON:

Parcelles de bois :

71 a 47 ca

- Les usages: C-183-186

69 a 00 ca

- Les usages: C-118

8 ha 22 a 53 ca

- Grande jarnosse: C-143 - Les fouelles: C-87-97 - Les usages: C-99-102-103-110-113-114-116-117-120-184-196-198-200-201-412[121]

Cmne de SAINT-BENIN-D'AZY:

Bien libre comprenant une porcherie avec cheptel et matériel.

Surface totale estimée à 5 ha 40 a 00 ca

- Champ baurin: AZ-3[F1]-2[F1] - La chaume: BD-62-63

Cmne de ALLIGNY EN MORVAN:

Friches

05 a 03 ca

- Champcommeaux: AE-124

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 06/02/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL580318434

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Thibaut MARIE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à Nevers (58000), 1 Rue Saint Martin, le 4 janvier 2017, enregistré à Nevers 1, le 6 janvier 2017, dossier 2017 00331, référence 2017N 00007, a été cédé par:

Mademoiselle Roxane BRECHOIRE, commerçante, demeurant à La Guerche -sur-L'Aubois (18150) 29 rue du Bordelage.

Née à Nevers(58000), le 23 janvier 1984.

Célibataire.

A:

Madame Pascale Jocelyne JOSEPH, auxiliaire de vie scolaire, épouse de Monsieur Gérard CAVACAS, demeurant à Varennes-Vauzelles (58640) 3 rue Benoît Frachon. Née à Nevers (58000), le 1er novembre 1962.

Un fonds de commerce de dépôt vente de vêtements exploité à Nevers (58000), 18 rue Saint Etienne, lui appartenant, connu sous le nom commercial de «TROC'N TROC», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 799 728 480.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (7.500,00 EUR), Rappliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (5.500,00 EUR),
- au matériel pour DEUX MILLE EUROS (2.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à la SCP MARTIN & MARIE dont le siège est à Nevers (58000), 1 Rue Saint Martin, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

AL580318436

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de restauration rapide sur place et à emporter, sis 53 Avenue du Général de Gaulle 58000 Nevers, consentie par acte sous seing-privé en date du 1er janvier 2016 à Nevers par : Monsieur Mehmet KOCABEY, demeurant 12 Impasse Bellevue 58180 Marzy, immatriculé sous le numéro RCS Nevers 532 867 330, à Madame Selvi KOCABEY, épouse YILDIZ, demeurant 8 C 1 rue Devieur Robelin 58000 Nevers, immatriculée sous le numéro RCS Nevers 817 890 007,

A pris fin à la date du 31 décembre 2016, comme convenu dans le contrat de location-gérance.

Pour insertion.

AL580318420

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par décision de l'associé unique du 1janvier 2017 de la société STEEL INOX METAL, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de9 000 euros, siège social : La Copine,58300 Champvert, RCS Nevers n°481 867 497.Il a été décidé de nommer Romain Gagnard, 28 Route de Dardault58160 Druy Parigny en qualité de gérant à compter du jour de ladite Assemblée sans limitation de durée en remplacement de Bernard Gagnard, 6 Impasse du Coteau 58300 Saint-Léger-des-Vignes démissionnaire.

Pour avis.

AL580318421

EARL DOMAINE DE CHAUMIGNY

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Chaumigny
58340 St Gratien Savigny
402 021 703 RCS Nevers

La collectivité des associés de la Société dénommée «EARL DOMAINE DE CHAUMIGNY» réunie en Assemblée Générale Mixte le 2 décembre 2016 a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Philippe SANDOZ de ses fonctions de co-gérant, à effet du 31 décembre 2016.

Madame Hélène SANDOZ demeure seule gérante.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis la gérance

AL580318428

EARL LANDROT FRÈRES

Les Hérards - 58170 Millay
Au capital social de 418 530 euros
RCS Nevers - 349 707 786

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 décembre 2016, à effet du 1er janvier 2017, il a été procédé à la nomination d'un nouveau cogérant, Monsieur DUMAS Emmanuel, demeurant 6 Avenue de la Gare - 58170 Luzy.

Pour avis. La gérance

AL580318446

FINDAKLY ET COMPAGNIE

SARL au capital de 3 048,98€,
4, Chemin Du Moulin, Suillyzeau,
58150 Suilly La Tour,
327 756 912 RCS Nevers

L'AGE a décidé, le 28.10.2016, de nommer nouveau gérant, au 1.1.2017, Mme CHENUIL Juliette, 129, Rue De Lourmel, Escalier 1 B, 75015 Paris 15 en remplacement de Mme MAHOT Françoise démissionnaire. Mention au RCS de Nevers

AL580318450

NON DISSOLUTION

AVIS DE NON DISSOLUTION

Par décision de l'AGE de la Sarl ABSOLUE RENAISSANCE en date du15/05/2015, au capital de 10 000 €, siège social : 2 rue de Paris 58470 Magny Cours, RCS Nevers n° 800 114223.Il a été décidé de ne pas dissoudre la société dont les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social au cours de l'exercice clos le30/09/2014.

Pour avis.

AL580318440

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

JULYS

SARL au capital de 5.000 euros
Siège social : Route de Fourchambault
Galerie marchande du Centre Commercial
58180 Marzy
788 428 787 RCS Nevers

Le 29 octobre 2016, l'associé unique statuant en application des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Pour avis, le gérant H. MINCHIN

AL580318451

DISSOLUTION LIQUIDATION

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SD

SARL en liquidation
au capital de 20 000 euros
Siège social : 3 bd de la République
58200 Cosne Cours Sur Loire
Siège social de la liquidation :
8 rue de Vignelle -
58200 Cosne Cours Sur Loire
RCS Nevers 753 482 959

Suivant AGE du 1/12/2016, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.

L'assemblée a nommé comme liquidateur M. Daniel FOURNIER, dmt à Cosne Sur Loire (58200), 8 rue de Vignelle, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Cosne Sur Loire (58200), 8 rue de Vignelle. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis.

AL580318427

EARL DE LA FRASSE EN LIQUIDATION

La Frasse - 58140 Gacogne
Au capital de 227 100 euros
RCS Nevers - 445 295 165

L'assemblée générale réunie le 30 décembre 2016, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Madame CAMUZAT Sophie, née BERGER et Madame CAMUZAT Françoise, née BOURLOT de leur mandat de liquidatrices, donné à ces dernières quitus de la gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.

Pour avis, les liquidatrices.

AL580318425

SCEA DE LA CROIX GUICHARD

« La Chapelle » - 58170 Tazilly
Au capital de 6 000 euros
R.C.S. de Nevers - N°510 875 784

Aux termes d'une délibération en date du 11 décembre 2016, la collectivité des associés a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2016.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. PORNIN Stéphane et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à « La Chapelle » - 58170 TAZILLY, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis. Le liquidateur

AL580318438

GAEC DE COURCELLES

58210 Courcelles
Au capital de 225 060,48 euros
RCS Nevers - 326 314 218

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 janvier 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée du GAEC de COURCELLES au 31 décembre 2016.

Messieurs BINET Jean-Claude et Philippe sont nommés co-liquidateurs. Le siège de liquidation est fixé à 58210 Courcelles.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse du siège de liquidation.

L'acte de dissolution sera communiqué à la Formation Spécialisée de la CDOA.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, les liquidateurs

AL580318439

SCM DES DOCTEURS AUBOUSSU ET PICAUD

Société Civile de Moyens
en liquidation au capital de 200 €
Siège Social : 2, rue André Malraux
58640 Varennes Vauzelles
799 370 234 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous signature privée du 22/12/2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2016 et sa mise en liquidation amiable.

Ont été nommés comme liquidateurs Mr Daniel AUBOUSSU dt à Varennes Vauzelles (58) – 10, rue Georges Brassens et Mr Bernard PICAUD dt à Balleray (58) – Château de Lupy pour une durée de 3 ans, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis

Les Liquidateurs

AL580318442

Legalys Conseils
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

LA NIVERNAISE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16, Rue du Chapeau Rouge
58410 Entrains Sur Nohain
521 793 752 RCS Nevers

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 09 décembre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur François-Hugues CHEVALIER, dmt 16 rue du Chapeau Rouge - 58410 Entrains Sur Nohain, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 16 rue du Chapeau Rouge - 58410 Entrains Sur Nohain. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

Pour avis, Le Liquidateur

AL580318447

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 09.01.2017, il a été constitué la Société S.C.I. ICHE

Forme : Société Civile Immobilière

Siège social : 51 Rue de la Raie – 58000 Nevers

Objet : Acquisition, administration et gestion de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 années

Capital : 1.000 €

Gérance : Geoffroy ICHE demeurant 48 rue de la Raie – 58000 Nevers

Cessions de parts : Libre entre associés, elles sont soumises à l'agrément des associés

Immatriculation : au R.C.S. de Nevers

AL580318423

PRESTA SERVICE

Avis est donné de la constitution de la société PRESTA SERVICE.

Forme : SARL.

Siège : 172 Avenue du Stand 58000 Nevers.

Objet : En France et à l'étranger, directement ou indirectement l'entretien, le traitement, le nettoyage et la protection de toitures et de toutes autres surfaces, l'entretien, le traitement, le nettoyage et la protection de charpentes et de toutes autres menuiseries, la pose de placoplatre intérieur, la création de meubles déco, le revêtement de sol, tous travaux de bâtiments de gros œuvre, de second œuvre et de finition, notamment maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie, peinture, carrelage, faïences, l'achat et la vente de matériels divers en rapport avec l'activité exercée, le conseil en décoration et aménagement ou réaménagement de l'espace, idées décoratives pour l'intérieur et l'extérieur, ou toute activité se rapportant à l'objet.

Capital : 1.000 euros.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Cyril SEVIN, né le 4 avril 1982 à Clamecy (58), de nationalité française, demeurant 11 Route des Saulaies 58000 Nevers.

RCS Nevers.

Pour avis.

AL580318424

Maître Marie CHERAMY,
notaire à Nevers (Nièvre),
25 Avenue Pierre Bérégovoy

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 21 décembre 2016, il a été constitué la société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SNC LE CHIQUITO

Forme : Société en nom collectif

Capital social : TROIS MILLE EUROS (3.000,00 €).

Siège social : Le siège social est fixé à Nevers (Nièvre) 37 rue du 13ème de Ligne.

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de débit de boissons et débit de tabac situé à Nevers (Nièvre), 37 rue du 13ème de ligne, auquel est associé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Et, la vente de jeux à gratter et notamment la conclusion d'un contrat de franchise avec la Française des Jeux, ainsi que la vente à emporter et sur place de boissons et de restauration rapide, l'activité de cave à vin/bière.

Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Apports :

Apport en numéraire par Monsieur Yvan DILIGENT: 2.990,00 €

Apport en numéraire Madame Chafika DJEGAOUD : 10,00 €

Gérance : Monsieur Yvan DILIGENT

Immatriculation : RCS de Nevers.

Cession de parts sociales - Agrément : Les mutations entre vifs sont constatées par acte authentique ou sous seing privé.

Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

AL580318432

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 20/03/2015, il a été constitué une Micro entreprise dénommée : ZLVphoto

Capital min. : 100 €

Capital max. : 30 000 €

Siège : 10, Rue de la Fontaine, 58420 Guipy

Objet : Photographie / Infographie

Gérant : Madame Boimare Marine, 11 avenue du champ du seigneur 58400 La Charité sur Loire

Durée : 99 ans à compter de son immatri-

culation au RCS de Nevers.

AL580318433

SOC. BOURGNEUF

Par acte SSP en date du 13 janvier 2017, il a été constitu une SARL dénommée:

SOC. BOURGNEUF

Objet social : L'exploitation de la carrière de chevaux de course dont elle peut avoir la propriété entière ou partielle, ou la location, l'élevage.

Siège social : Thaix (Nièvre), Château de Coueron

Capital : 13 000 euros

Gérance : Michel ROBINEAU-BOURGNEUF demeurant Château de Coueron, Thaix (Nièvre)

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL580318437

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Lyon en date du 6 janvier 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : NC

Forme juridique : SASU (société par actions simplifiée unipersonnelle)

Capital social : 1 000 euros

Siège social : 7, rue des Tanneries - 58120 Château Chinon (Ville)

Objet : Entreprise générale de bâtiment effectuant les travaux par des sous-traitants - Négoce de matériaux de construction

Apporteur d'affaires - Négoce, achat-vente en gros /demi-gros et import-export de tout produit non réglementé

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

Admission aux Assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits à un compte ouvert à son nom depuis 5 jours au moins avant la date de la réunion.

Cession des actions : la procédure d'agrément par l 'assemblée des associés ne s'appliquera qu'une fois les droits de préemption, de présentation purgés.

Président : Monsieur Noureddine CHTOUROU, demeurant à Château Chinon (Ville) (58120), 7, rue des Tanneries, est nommé pour une durée illimitée.

AL580318443

YONNE

➜ DÉMISSION

DES BLEUETS

Société en Nom Collectif
au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 18 Grande rue
89190 Les Sièges
791 243 637 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2016 a constaté le retrait de M. Daniel PERIN, associé indéfiniment et solidairement responsable et a pris acte de l'entrée de Mme Michèle HENRY épouse PERIN en qualité d'associée indéfiniment et solidairement responsable.

Pour avis, la gérance.

AL890318156

SAS REVALTEC

L'AG du 04/04/2016 de la SAS REVETEMENTS ET ALLIAGES TECHNIQUES - REVALTEC, au capital de 40 000 €, dont le siège social est 4, rue des Longues Raies, 89100 Sens, immatriculée au RCS de Sens sous le n° 388 062 838, a pris acte de la démission de ses fonctions de Directeur Général de Monsieur Pierre-Luc BEUL.

AL890318437

SCEA DES HOUCHES

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 247 000 euros
Siège social : 1 Chemin des Houches
Le Sablon - 89520 Levis
824 268 163 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2016, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Michel JOLLET de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2016 et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame Corinne GREGOIRE, demeurant 1 Chemin des Houches - Le Sablon 89520 Levis, pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2017.

Pour avis, la Gérance.

AL890318458

➜ SUCCESSION

SUCCESSION

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex,

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre, curateur des successions de :

. en date du 13/12/2016

Madame GAUBIER Marie-Louise Veuve DECIS , décédé(e) le 30/11/2012 à Chatel Censoir. Référence: 0218011769

Monsieur BROTONS Bernard Marié , décédé(e) le 24/01/2015 à Pourrain (89). Référence: 0218011770

- en date du 29/12/2016

Madame PRETAT Genevieve Célibataire , décédé(e) le 31/03/2016 à Tonnerre. Référence: 0218011992

Madame MESUREUR Jeanne Veuve CANNESSON , décédé(e) le 19/01/2015 à Champcevrais (89). Référence: 0218011990.

Madame CARREAU Simone Veuve QUARTON , décédé(e) le 31/01/2014 à Champcevrais (89). Référence: 0218011989

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Sens, curateur des successions de :

. en date du 01/08/2016

Madame CONDAMINET Simone Veuve BLANCHOT , décédé(e) le 13/02/2013 à Saint Clement (89). Référence:0218010737

- en date du 15/11/2016

Monsieur BARTIAL Bernard Marié , décédé(e) le 03/06/2016 à Sens. Référence: 0218011771

- en date du 23/11/2016

Madame RIGAUD Ginette Veuve , décédé(e) le 16/08/2012 à Joigny. Référence: 0218011191

- en date du 29/11/2016

Monsieur BONNET Marc , décédé(e) le 04/07/2011 à Auxerre. Référence: 0218011187

- en date du 16/12/2016,

Madame OSBERGER Nicole Mariée PARIZE , décédé(e) le 06/06/2016 à Sens. Référence: 0218011993

Monsieur PARIZE Jacques Veuf , décédé(e) le 13/06/2016 à Sens. Référence: 0218011994

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL890318448

➜ NOMINATION

G.E.C. DIFFUSION

Société par actions simplifiée
au capital de 152 000 euros
Siège social : Zone Industrielle,
89330 ST Julien du Sault
345 332 233 RCS Sens

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 20/12/2016, il résulte que la SA REVISION GESTION AUDIT, domiciliée 13 Rue Aubert 75009 Paris, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Eric PATARD.

Pour avis.

Le Président.

AL890318432

REVALTEC

L'AG du 02/01/2017 de la SAS REVETEMENTS ET ALLIAGES TECHNIQUES - REVALTEC, au capital de 40 000 €, dont le siège social est 4, rue des Longues Raies, 89100 Sens, immatriculée au RCS de Sens sous le n° 388 062 838, a nommé en qualité de Directeur Général, pour une durée illimitée, M. Eric GUEDON, domicilié à Malay-le-Grand (89100), 18, rue Alphonse Baudin.

AL890318438

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

MEDIASTART89 SASU

au capital de 1.000€.
Siège social : 10 place des lilas,
89400 Migennes 820 373 249
RCS de Sens. Le 27/12/2016

l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 12 Rue de la Fontaine Saint Martin, 89400 BONNARD, à compter du 01/01/2017. Modification au RCS de Sens

AL890318440

ELG PROD

SARL Unipersonnelle
au capital de 1000,00 Euros
Le Charmoiset, Rue du Vignoble,
77590 Bois le Roi
800222838 R.C.S. Melun

Par décision du Gérant en date du 20/12/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 14 Rue Chaude, 89160 Montacher Villegardin à compter du 01/01/2017.

Gérance : Monsieur Enguerran LE GUEUT, demeurant 14 rue Chaude, 89150 Montacher Villegardin

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Melun

AL890318449

L.A.J.

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social : Le Parc - 22, Grande Rue
89116 Précy Sur Vrin
R.C.S. Sens 437 806 565

Par assemblée générale extraordinaire en date du 27 décembre 2016, les associés ont décidé :

- de transférer le siège social qui était à Précy Sur Vrin (89116) – Le Parc - 22, Grande Rue, à Marseille (13006) – 37, Rue Saint Sébastien ;

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S de Marseille.

Pour avis,

AL890318450

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SODEP (SOCIÉTÉ D'ETUDES ET DE PARTICIPATIONS)

SAS
au capital de 350 000 Euros
Siège social : 2 Boulevard du Pont de Fer
89100 Sens
497 881 102 RCS Sens

De l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23/11/2016, il résulte que le capital social a été réduit pour être ramené à 60 000 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL890318466

➜ ADDITIF

Dans l'annonce N° 890218390 parue le 13/01/2017 concernant la SASU SAEZ-CONSEIL, il convient d'ajouter : **«Par acte SSP en date du 14 décembre 2016...»**

AL890318475

➜ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF ET ADDITIF à l'annonce parue le 23.12.2016 dans le « TERRES DE BOURGOGNE » concernant la SCI OREV :

Il convient de lire à la place de « RCS Auxerre » : La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Sens désormais compétent à son égard.

Suite au transfert :

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement.

Durée : 99 années.

AL890318428

Dans l'annonce N° 894918179, concernant la SASU LE BAMM'S parue le 09/12/2016 il convient de lire il a été constitué **une SASU** dénommée : LE BAMM'S et non une SARL

AL890318464

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 06/01/2017, concernant la société EURL NBAUTO MIGENNES, lire RCS Sens en lieu et place de RCS Auxerre

AL890318474

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anthony VACCARO, Notaire àVilleneuve-La- Guyard (89), 52 rue du Général de Gaulle, le 11 janvier 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :

Monsieur Francis Alfred André CARON, retraité, et Madame Mathilde Jacqueline CHAPELLE, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Villethierry (89140) 14 rue de Lixy.

Monsieur est né à Beuvry (62660) le 19 août 1945,

Madame est née à Chassenard(03510) le 8 août 1949.

Mariés à la mairie de Moret sur Loing (77250) le 14 octobre 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

sont présents à l'acte.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

AL890318479

➜ CHANGEMENT DE NOM

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

Madame FEDRONIC (Laetitia), née le 20/12/1988 à Melun (Seine-et-Marne), demeurant 2 Ter rue du pot lève , 89400 Migennes (Yonne), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de Rolley.

Pour avis

AL890318476

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL CAVES BIENVENU

Earl au capital de 304 898,03 euros
Siège social : 89290 Irancy
950 378 885 Rcs Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2016 a décidé :

-De transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil,

- De modifier la dénomination sociale qui devient Scev Caves Bienvenu,

- De réduire le capital social de 4 898,03 euros pour le ramener à 300 000 €, puis de l'augmenter de 31 500 € ce qui a pour effet de le porter à la somme de 331 500 €,

- De compléter l'adresse du siège social par « 1 rue soufflot ».

L'assemblée générale a également pris acte de la démission de M. Serge Bienvenu de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2016.

Pour avis, la gérance.

AL890318360

SOFA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.622,45 €
Siège : 28 Place Publique
89660 Asnieres Sous Bois
423548536 RCS de Auxerre

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2016, Monsieur CHASSENDE-PATRON Marc demeurant 28 Place Publique Bourg du Haut 89660 Asnières-sous-Bois, a été nommé gérant en remplacement de Monsieur Laurent GAREAU, démissionnaire. Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 01 juin 2016 :- L'objet social de la société a été purement et simplement remplacé, à compter du 01/06/2016, par les activités suivantes :Société de consulting.- La société pourra également s'intéresser à toute activité secondaire ou annexe sous toutes les formes et notamment par voie de création de sociétés, apports, fusions et souscription ou achats de titres, droits sociaux et participations quelconques dans toutes entreprises françaises ou étrangères qui seraient susceptibles de concourir au développement des entreprises de la société. Les statuts seront modifiés en conséquence. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce d' Auxerre.

Pour avis, la gérance.

AL890318423

ETUDE DE MAÎTRE JEAN-LUC BARDE, Notaire
87 Rue Du Général De Gaulle
89320 Cerisiers

GAECDE LA JARRONNEE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, immatriculé le 24 juin 1991
Siège : La Grande Jarronnée
89770 Boeurs-en-Othe
RCS Sens 382 180 941

Transformation de société

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2016 et acte de transformation reçu par Maître Jean-Luc BARDE, Notaire à Cerisiers (Yonne), le 31 décembre 2016, enregistré à Sens, le 5janvier 2017, les associés ont décidé la transformation du GAEC en EARL, sans création d'un être moral nouveau:

Dénomination : EARL DE LA JARRONNEE

Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée

Objet : les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle et les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation, savoir:- acquérir, prendre à bail ou en mise à disposition, exploiter tous éléments d'exploitation,- vendre tous produits d'exploitation avant ou après transformation

Durée : 50 années à compter du jour de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de la société transformée

Siège : La Grande Jarronnée 89770 Boeurs en Othe

Capital de : 91.469,41 EUR

Gérant :- Démissionnaire du GAEC au31/12/16: Gérard CLEROT- Gérante de l'EARL au 01/01/2017: Monique CLEROT, née le 24 mai1954 à Rigny le Ferron (10160),La Grande Jarronnée 89770 Boeurs-en-Othe

Toute cession de parts est soumise à agrément

Formalités au RCS de Sens

Pour avis Le notaire..

AL890318436

TAXIS GUYARDAIS

SASU au capital de 1087,00 Euros
5 place de l'hotel de Ville,
89340 Villeneuve la Guyard
812963916 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06/12/2016 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 06/12/2016

Nouvel objet social : Taxi et activités assimilées, transport de personnes; location de licence de taxi; aide à la gestion administrative et à la facturation; Transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places, conducteur compris, ou un véhicule Taxi; Location de véhicules; Vente de tout article ayant trait à l'automobile.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL890318469

PITUS

Société par actions Simplifiée
au capital de 550.200 Euros
Siège Social : Parc Commercial de la Petite Ile
Rue des Entrepreneurs
89300 Joigny
R.C.S Sens 487 496 309

Par décision du 27 décembre 2016, le Président de la société PITUS a constaté la réalisation définitive de la refonte statutaire décidée par les Associés le 18 novembre 2016 portant notamment sur :

- une modification de l'objet social dont la rédaction est désormais la suivante :

« La société a pour objet :

L'exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante d'articles de bricolage et d'équipement de la maison situé au Parc Commercial de la Petite Ile - rue des Entrepreneurs - (89300) Joigny, sous l'enseigne : BRICOMARCHE.

Ainsi que, à titre accessoire et sous réserve de l'exploitation à titre principal du fonds désigné ci-dessus, l'exploitation de tout établissement accessoire et complémentaire sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES, la participation dans toute société exploitant un fonds de commerce sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES. »

et le changement de dénomination sociale en : JOSIAN.

Pour avis

AL890318473

➜ CESSION

AVIS DE CESSION DE CLIENTELE

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 13/12/2016, enregistré le 04/01/2017 au Service des Impôts des Entreprises d'Auxerre, bordereau numéro 2017/17, case numéro 12,

Madame Florence, Marie-Hélène, Michelle LAIGNEL épouse FERRARI, infirmière diplômée d'Etat, née le 28/03/54 à CORBIE (Somme), demeurant 4 Rue des Guenards – Les Savoyards à Tanlay (89430), immatriculée sous le numéro 38389275900036,

A cédé à

Madame Gloria DE PINHO épouse CARTAUT, infirmière diplômée d'Etat, née le 31/08/1968 à Cry(Yonne), demeurant 22 Rue de la Praire à Lézinnes (89160)

Un fonds libéral voué à l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière,

Sis et exploité 2 Rue de Général Campenon à Tonnerre (89700) et Rue Haute des Fossés à Tanlay (89430), comprenant patientèle et matériel.

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal 25 000 Euros.

Entrée en jouissance au 1er janvier 2017

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour le besoin des oppositions éventuelles, domicile est élu 2 Rue Général Campenon 89700 Tonnerre.

AL890318433

PBFG SAS

au capital de 1000 €
Siège social : 23/25 grande rue,
89100 Sens
753 749 779 RCS de Sens

En date du 15/04/2015, le gérant a pris acte de la cessation des fonctions de Directeur Général de M. Geslin Bruno.

Mention au RCS de Sens.

AL890318447

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Clotilde TATAT, notaire associé de la société «Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial» dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 30 décembre 2016, enregistré à Sens, le 5 janvier 2017, bordereau n°2017/7, case n°2, a été cédé par :

La Société dénommée METAMORPH'OSES, Société à responsabilité limitée au capital de 3.500,00 Euros €, dont le siège est à Saint-Clément (89100), 8 bis rue du Général Leclerc, identifiée au SIREN sous le numéro 481916260 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

A :

La Société dénommée THR BEAUTY, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à Collemiers (89100), 11 rue Haute, identifiée au SIREN sous le numéro 823 162 250 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Un fonds de commerce de COIFFURE mixte et pour enfants - vente de produits liés à l'activité sis à Saint Clément (89100), 8 bis rue du Général Leclerc, lui appartenant, connu sous le nom commercial METAMORPH'OSES, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 481 916 260.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2017.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE-TROIS MILLE SIX CENT VINGT-TROIS EUROS (43 623,00 EUR),

- au matériel pour SIX MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-SEPT EUROS (6 377,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'Etude de Maître Clotilde TATAT, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL890318459

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Vente et location par bail rural d'un bien indissociable sur les communes de BRIENON SUR ARMANÇON, VERGIGNY et SAINT FLORENTIN avec reprise de matériel, amélioration de fonds, approvisionnement et stock - prise de possession avant récolte 2017

En vente : 167 ha 86 a 33 ca comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terre, pré et bois-taillis ; En location par bail rural de 9 ans : 4 ha 05 a 34 ca

- BRIENON-SUR-ARMANÇON - 9 ha 06 a 30 ca - Le saussier: V-33 - Pres chetifs: U-6 - Savenier denis: V-35(A)-35(B)

- VERGIGNY - 2 ha 90 a 43 ca - La priere: ZL-95

- SAINT-FLORENTIN - 155 ha 89 a 60 ca - Champ bertheau: BK-2-97[1]-102[5] - Ferme de crecy: BL-17-18-19-20 - Grande culasse: BL-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32 - Le domaine: BM-6-7 - Les lames: BL-1-5(J)-5(K)-6-7-8(J)-8(K)-9-34[2] - Piece de la porte: BM-4-5

- 4 ha 05 a 34 ca - Ferme de crecy: BL-10-11-12-13-14-15-16

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 6 février 2017 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890318502

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL PERIN

EARLl au capital de 7 622,45 euros
Siège social
18 Grande rue 89190 Les Sièges
403 937 576 RCS Sens

L'assemblée générale du 31 décembre 2016 a pris acte de la démission de M. Daniel Perin de ses fonctions de gérant, et a nommé M. Laurent Perin, demeurant à Theil sur Vanne (Yonne), 1 chemin des Pierres Percées aux fonctions de gérant pour une durée non limitée.

La durée de la société a été prorogée de 99 années, son terme étant ainsi reporté au 28 février 2120.

Pour avis, la gérance.

AL890318211

SCEA LA CHARDONNERIE

Société civile
au capital de 72 000 €
L'Ecarries, 89150 Saint Valérien
330 896 127 Rcs Sens

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Monique Vermessen, veuve Gaillard.

Pour avis, la gérance.

AL890318326

EARL BATTEUX

Earl au capital de 30 000 euros
Siège social : Fontaine - 89150 Saint Valérien
420 381 949 Rcs Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2017 a nommé Mme Estelle Guillois épouse Batteux, demeurant à Vielles Maisons sur Joudry (Loiret), 66 chemin de la Menaudière, aux fonctions de gérant.

L'inscription modificative sera effectuée au Rcs de Sens.

Pour avis, la gérance.

AL890318364

EARL DE MONTGERIN

Earl au capital de 56 800,00 €
Siège social : 2 rue du Menhir
89500 Egriselles-le-Bocage
450 183 637 Rcs Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2016 a pris acte de la démission de M. Gérard Maurissat de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2016, et a nommé M. Stéphane Maurissat à ces mêmes fonctions à compter du 1er janvier 2017.

Pour avis, la gérance.

AL890318421

EARL PECHENOT-PAILLOT

Société civile au capital de 81 209,59 €
15 Villepied - 89400 Bussy en Othe
326 094 877 Rcs Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2016, a pris acte de la démission de M. Pascal Pechenot-Paillot de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2016 et a nommé à compter du même jour, Mme Laure Poulet épouse Pechenot-Paillot et M. Arnaud Pechenot-Paillot, demeurant tous deux à Migennes (Yonne), 5 rue Normandie Niemen, aux fonctions de gérants.

Pour avis, la gérance.

AL890318430

EARL DE CHERY

Société civile au capital de 404 100,00 €

Ferme de Chery - 89580 Coulangeron
801 820 481 Rcs Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2016 a pris acte de la démission de M. Guy Bertheau de ses fonctions de gérant à compter du
31 décembre 2016.
Pour avis, la gérance.

AL890318441

SOCIETE AUXERROISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE DES POLYMERES

SARL au capital de 50.000 euros
Siège social : Rue Louis Armand
89400 Migennes
497 904 466 RCS Sens

Aux termes des décisions de l'associé unique du 21 décembre 2016 il a été décidé la nomination de Marc-Antoine BELTHE demeurant 34 rue de Turin-75008 Paris en qualité de Co-Gérant.

AL890318477

➜ NON DISSOLUTION

HAMELIN ET FILS

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 6 route de Bleigny
Le Carreau - 89800 Lignorelles
802 847 715 Rcs auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 9 janvier 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, en statuant en application de l'article L. 223-42, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis, la gérance.

AL890318400

CLINIQUE PAUL BERT

Société Anonyme
au capital de 1 913 857 euros
Siège social : Avenue de la Fontaine
Sainte Marguerite
89000 Auxerre
425 520 186 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 14 novembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
Le Conseil d'Administration.

AL890318471

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL VINCENT FRANÇOIS

Société civile en liquidation
au capital de 7 6225,45 euros
Siège social : Le Génétroy
89190 Foissy sur Vanne
417 781 713 RCS Sens
Liquidateur : M. François VINCENT
Le Génétroy – 89190 Foissy sur Vanne

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2016, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL890318115

WEB INFO RAVE

SAS au capital de1000€
Siège social: 3 rue d'Auxerre
89250 Seignelay.
532939998 RCS Auxerre

Le 01/12/2016, les associé sont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Florent Raveneau, 3 rue d'Auxerre 89250 Seignelay et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Auxerre.

AL890318260

EARL LES BLANCHES

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 271 000 euros
Siège social : 35 rue de la Mairie
89100 Soucy
530 306 166 Rcs Sens
Liquidateur : M. Thierry Michon
35 rue de la Mairie – 89100 Soucy

Avis de clôture de liquidation
Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2016, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL890318318

AD'VISE

SARL à associé unique
au capital de 7500 euros
Siège: 13 rue de l'église
89190 Courgenay
RCS Sens 514 409 481

Par décision du 30/12/2016, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2016. La société sera radiée au RCS de Sens.

AL890318426

KARO MOZAIK

SARL Unipersonnelle
au capital de 750,00 Euros
3 rue des deux puits,
89110 La Ferté Loupière
791497530 R.C.S. Sens

Par décision de L'Associé Unique en date du 02/01/2017 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/01/2017, nommé en qualité de liquidateur Mademoiselle caroline CHEVALIER, 7 chemin des terriers, 89110 La Ferté Loupière et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Sens

AL890318443

VANDYCK FABRICE E.U.R.L.

au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 65 rue Eugène Delaporte
89100 Sens
R.C.S : Sens 483 927 042.

Avis de clôture de liquidation.
L'Assemblée Générale Ordinaire réuni le 31 Octobre 2016 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée .Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis, le Liquidateur.

AL890318452

LE FOURNIL DE SAINT VALERIEN 2

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège : 49 rue de la République,
89150 Saint Valérien
Siège de liquidation :
87 impasse des courlis
40460 Sanguinet
RCS Sens 500 133 210

L'Assemblée Générale réunie le 18 novembre 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Aurélie LECOMTE et Monsieur Anthony BERNARDONI de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis.
Les Liquidateurs.

AL890318461

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision de l'associé unique du31 décembre 2016 de la société SOCIETE ICAUNAISE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES, société en liquidation (sigle : SIAE), entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 1 000 euros, siège social : 14 rue Ambroise Paré, 89100 Sens, RCS 501 600 803, ila été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour de ladite Assemblée et de sa mise en liquidation. Il a été nommé en qualité de liquidateur : M. Gilles GRONEAU, demeurant14 rue Ambroise Paré à Sens. Le siège de liquidation est fixé : 14rue Ambroise Paré 89100 Sens. Lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à +la liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis

AL890318482

SCI CHANTELOZE-CHAMOY

Société civile immobilière
au capital de 4 482 euros
Siège social : 7 Chemin du Petit Bois
89000 Saint Georges
Sur Baulche
421 315 078 RCS Auxerre

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2016 la dissolution anticipée de la SCI CHANTELOZE-CHAMOY - 7 Chemin du Petit Bois - 89000 saint Georges sur Baulche à compter du 15/12/2016 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Dominique CHAMOY - 60 rue Claude Boucher- 16100 Cognac à compter de la même date. La gérance assumée par Monsieur Dominique CHAMOY a pris fin à la même date.
Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre
Pour avis et mention, Le liquidateur

AL890318503

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 janvier 2017, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : Earl Thierry Collin.
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social : 7 500 €.
Siège social : 2 rue de la Chaume - Saint-Aubin - 89630 Saint-Brancher.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Numéraire : 7 500 €.
Gérant : M. Thierry Collin demeurant à Saint-Brancher (Yonne), Saint-Aubin, 2 rue de la Chaume.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf celles consenties entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890318402

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 04/01/2017 a été constituée la SAS «CHAMPIGNELLES MATERIAUX» pour une durée de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au capital social de 20 000 euros dont le siège social est fixé Lieudit les Terres du Château 89350 Champignelles et dont l'objet est le négoce de matériaux tels que matériaux de construction, d'aménagement, d'embellissement ou de rénovation ; le négoce de terres, graviers, cailloux, ou de toute autre matière première d'aménagement des extérieurs ; le négoce de charbon, pellets ou de tout autre combustible ; la location de matériel professionnel et notamment de véhicules de transport de moins de 44 tonnes ; la découpe de matériaux sur mesure ; le conseil et l'assistance pour les travaux tels que travaux de construction, d'aménagement, d'embellissement ou de rénovation. Président : M. Patrick JOUBERT . Directrice Générale : Melle Sandrine DORNEAU demeurant ensemble La Hure 45220 Chuelles. Cession de parts vis-à-vis des tiers nécessitant l'agrément des coassociés. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
RCS : Auxerre.
Pour avis et mention, le Président.

AL890318409

MC CARROSSERIE

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Sergines en date du 1er janvier 2017, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MC CARROSSERIE,
Siège social : 1 bis rue des Fau bourgs, Sergines (Yonne)
Objet : Carrosserie - peinture, réparation mécanique, dépannage, achat- vente automobile, nettoyage automobile.
Durée : 99 ans à compter de son im matriculation au registre du com merce et des sociétés.
Capital : 100 euros
Président : Monsieur Christophe MARQUES, demeurant 32 rue du Clos le Roi, Sens (Yonne),
Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis, le Président.

AL890318434

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 janvier 2017, il a été constitué une société civile.
Dénomination sociale : B.B
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 4 500 euros.
Siège social : 1 rue Soufflot – 89290 Irancy.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Apport en numéraire d'un montant de 4 500 euros.
Gérant : M. Baptiste Bienvenu, demeurant à Irancy (Yonne), 6 les Promenades
Cessions de parts : Les cessions de parts consenties entre associés lorsque la société n'a que deux associés ainsi que les cessions par un associé majoritaire à ses descendants sont libres. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890318439

SCI MATHIS

Par acte SSP du 11/01/2017 il a été constitué une SCI dénommée: SCI MATHIS
Siège social: grande rue 89440 Sainte Colombe
Capital: 1.000 €
Objet: Acquisition administration et gestion par bail ou tout autre forme de tous immeubles ou de biens immobiliers
Gérant: M. DUBAND Cyrille Rue Grande Rue 89440 Sainte Colombe
Co-Gérant: Mme DROUIN Nathalie Rue Grande Rue 89440 Sainte Colombe
Cession des parts sociales : Cession de parts sociales avec ou sans agrément par l'assemblée générale extraordinaire
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Auxerre.

AL890318446

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 janvier 2017, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : Earl la Laitière.
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social : 7 500 €.
Siège social : 12 rue au-delà du Ru - 89420 Sainte Magnance.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Numéraire : 7 500 €.
Gérant : M. Alain Gulat demeurant à Sainte Magnance (Yonne), 12 rue au-delà du Ru.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf celles consenties entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890318453

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 11/01/2017, il a été constitué une SCI dénommée : ATC PROJECT
Siège social : 136 Rue du Port, 89340 Villeblevin
Capital : 500€
Objet : Locations de biens immobiliers
Gérance : M. Frédéric CASCIONE, 136 Rue du Port, 89340 Villeblevin, Mme Marine AMORIM, 136 Rue du Port, 89340 Villeblevin
Cessions de parts sociales : Toute cession est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens.

AL890318455

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 11/01/2017, il a été constitué une SCI dénommée : ATM PROJECT
Siège social : 136 Rue du Port, 89340 Villeblevin
Capital : 500€
Objet : Location de biens immobiliers
Gérance : M. Frederic CASCIONE, 136 Rue du Port, 89340 Vlilleblevin, Mme Marine AMORIM, 136 Rue du Port, 89340 Vlilleblevin
Cessions de parts sociales : Toute cession est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens.

AL890318456

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Me LEGUY notaire à Avallon (Yonne) en date du 10 janvier 2017, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : LES CANAILLOUX
Objet social: Commerce de prêt à porter enfants, petite enfance, habillement, chaussures, accessoires, matériel de puériculture, prêt à porter adultes, vêtements, chaussures,
accessoires de mode.
Siège social : Avallon (Yonne), Route de Tonnerre, Galerie AUCHAN
Capital : 8.000,00 euros
Gérance : Melle Sandra BIERNE demeurant à Island (Yonne), 10 rue des Lavandières
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis.

AL890318460

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 06/01/2017 il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: O Snack Frais
Capital: 500 euros
Siège: 4 Rte de Paris 89140 Pont-sur-Yonne
Objet: Snack.
Durée: 99 ans
Président: Mme CASEACSCH Fabienne 28 rue des Renardières 89140 Pont-sur-Yonne
Directeur Général: M. DUBROC Kevin 3 rue des Renardières 89140 Pont-sur- Yonne
La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix. RCS: Sens.

AL890318462

CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Auxerre du 05 Janvier 2017, il a été constitué une Société en Nom Collectif présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination Sociale : 53 Joubert
Capital : 1 000,00 euros
Siège Social : 53, rue Joubert89000 Auxerre
Objet : l'acquisition et l'exploitation de fonds de commerce de bimbeloterie, tabletterie, gérance de débit de tabacs, détail des jeux de la Française Des Jeux, exploitation de licence du Pari Mutuel Urbain et diffusion de la presse ;- l'activité de vente au détail des tabacs manufacturés ;- l'ensemble des activités commerciales et l'activité de vente au détail des tabacs manufacturés sont gérés sous la même forme juridique d'exploitation ;- la société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités y compris pour les sociétés déjà constituées, le passif de l'activité de vente te tabac antérieur à l'extension de l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Associés en nom : Madame Karine VERZEGNASSI, demeurant à Auxerre (Yonne) 53, rue Joubert Monsieur Jérôme Louis André VERZEGNASSI, demeurant à Bry Sur Marne (Val de marne -94360) 4, rue du petit castel
Gérant : Madame Karine VERZEGNASSI demeurant à AUXERRE (Yonne) 53, rue Joubert La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre
La Gérance.

AL890318480

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1er décembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : CHARNY MOTOCULTURE
Siège Social : ZA NORD 89120 Charny-Orée-de-Puisaye
Capital social : 10.000 €
Objet : En France comme à l'étranger :
- vente et réparation de matériels de jardin .
- vente et réparation motos quads ;
- vente pièces neuves au comptoir....
Durée : 99 années
Gérant : M. Jérôme FAVEREAU, demeurant 5 Les Ragots, 89120 Perreux.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens.
Le représentant légal.

AL890318481

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl BOURGOGNE CONSTRUCTION** 19 impasse Robineau 89660 Merry sur Yonne (entreprise générale de bâtiment). RCS Auxerre 443804166. CIP 3903. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 RUE D'EGLENY 89000 AUXERRE. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890318483

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 ouvrant une procédure de sauvegarde au profit de la **Sàrl FILIGRANE IMPRIMERIE** 10 Voie des Préaux Zone Artisanale 89310 Nitry (tous travaux d'imprimerie). RCS Auxerre 378988901. CIP 3904. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, la SCP VERONIQUE THIEBAUT en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue Docteur Chaussier BP81556 21015 DIJON CEDEX, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC..

AL890318484

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl OHANAZEN** 10 rue Huet Humbert 89380 Appoigny (salon de bien être à but non médical et non thérapeutique). RCS Auxerre 807948559. CIP 3905. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890318485

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **KANOPEE DESIGN** 20, Route de Chevannes 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE (conception, fabrication, vente de décorations végétales). RCS Auxerre 528947435. CIP 3906. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890318486

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl Mes Courses Chez Moi** Sigle MCCM 4 allée de Barbienne Appartement 78/13 89000 AUXERRE (transports de plis, petits colis, marchandises). RCS Auxerre 821648995. CIP 3907. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890318487

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique **ACCES SERVICES TRAVAUX** 13 rue des Buttes 89000 Auxerre (courtage en conception et travaux immobiliers). RCS Auxerre 798091328. CIP 3908. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890318488

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la **SAS ALL PROTEIN** 8 rue Pendante 89240 EGLENY (vente de compléments alimentaires). RCS Auxerre 804503894. CIP 3909. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890318489

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl MUSIQUE WAM** 4 bis place Saint Mamert 89000 Auxerre (achat, vente, location de tous instruments de musique). RCS Auxerre 752553461. CIP 3910. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890318490

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl ASPECT CARRELAGE** ZA de la Chapelle 89470 Monéteau (carrelage, revêtements de sols). RCS Auxerre 493701981. CIP 3911. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890318491

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la liquidation judiciaire avec poursuite de l'activité jusqu'au 13/01/2017 de **Monsieur Daniel SCIAUD** La Chapelle 89240 Pourrain (mécanique générale). RCS Auxerre 329019749. CIP 3912. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, la SCP VERONIQUE THIEBAUT en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue Docteur Chaussier BP81556 21015 DIJON CEDEX, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890318492

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl DOS SANTOS PERE ET FILS** SARL 16 Voie Romaine 89600 Vergigny (carrelage maçonnerie couverture). RCS Auxerre 382539377. CIP 3913. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, la SCP VERONIQUE THIEBAUT en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue Docteur Chaussier BP81556 21015 DIJON CEDEX, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890318493

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl SARL BASTIANINI** 9 rue du Pont 89000 AUXERRE (restaurant). RCS Auxerre 802645754. CIP 3812. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL890318494

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique NBS** 17 rue Fragonard 89000 AUXERRE (Ébéniste et décorateur). RCS Auxerre 811551415. CIP 3892. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL890318495

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl **SARL VRAIN** VB promenade du Grillon 89170 SAINT FARGEAU (bar hôtel restaurant). RCS Auxerre 532648466. CIP 3800. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL890318496

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 arrêtant le plan de cession de la **Sàrl BIOTIC INTERNATIONAL ORGANIZATION** Les Joumiers 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye (Camping), RCS AUXERRE 349163402, CIP 3851, au profit de Monsieur Jean-Marie GHEDIRI. Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon

AL890318497

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl LA FEUILLETTE**-132 8 rue des Moulins 89800 Chablis. RCS Auxerre 443071907. CIP 3793.

AL890318498

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **LE GRAND BAL DES FLEURS** 61 rue de Paris 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 811141100. CIP 3866.

AL890318499

Par jugement en date du 09/01/2017, le Tribunal de Commerce de Auxerre a prononcé la cloture pour exécution du plan de cession de la **Sàrl MACHINES T.SN** 9 rue Robert Lefranc 76510 SAINT NICOLAS D ALIERMONT RCS DIEPPE 327925301 CIP : 404.

AL890318500

Par jugement en date du 09/01/2017, le Tribunal de Commerce de Auxerre a prononcé la cloture pour exécution du plan de cession de la **SA CURE YONNE** chemin du Moulin 89460 CRAVANT RCS Auxerre B 426120374 (1961B00037). CIP 1497.

AL890318501

SANTÉ Jochen Roef, psychologue, explique les processus qui incitent à se ronger les ongles, c'est-à-dire la vilaine habitude de pratiquer l'onychophagie.

« Se ronger les ongles est une mauvaise habitude ! »

■Pourquoi certains se rongent-ils les ongles?

Le rongement est un réflexe comparable à celui d'un bébé qui suce sa tétine ou aux personnes qui mangent trop peu ou énormément. Ces manies ou habitudes provoquent en eux un effet apaisant. C'est un mécanisme de défense acquis pour faire face à certaines émotions. Il y a toujours une émotion à l'origine du rongement d'ongle. Le lien entre cette émotion et le mécanisme de défense fait réagir l'organisme. Lorsque l'on éprouve une sensation désagréable ou négative, notre corps se défend via une action relaxante. Et ce réflexe devient alors une addiction.

■Pourquoi faut-il éviter de ronger ses ongles?

Le fait de se ronger les ongles peut être considéré comme de la nervosité, un manque de confiance en soi ou même comme un besoin de dissimulation. Les personnes qui se rongent les ongles peuvent renvoyer une image de manque de contrôle car ce réflexe se rapproche de celui du bébé qui suce son pouce ou sa tétine. De plus, ce n'est pas hygiénique. Évidemment, tout le monde ne réagit pas de cette façon mais souvent, se ronger les ongles donne une image négative. Cette interprétation change aussi en fonction de la situation dans laquelle on se trouve. Ce n'est pas uniquement dans un milieu professionnel que cela a son importance car cela peut aussi avoir une influence lors de rencontres (entre amis) ou d'autres activités sociales.



SANTEOS.COM

« Le fait de se ronger les ongles peut être considéré comme de la nervosité, un manque de confiance en soi ou même comme un besoin de dissimulation. »

■On entend parfois que des personnes ont dû se faire opérer de l'appendicite parce qu'elles rongent leurs ongles: légende ou vérité?

J'ai déjà lu des situations dans lesquelles il y a un lien entre le rongement et l'appendicite, mais je n'ai jamais vécu une situation pareille. Ce que je sais, les ongles sont très durs et ne disparaissent pas dans la digestion normale.

■Quels sont les moyens efficaces pour lutter contre cette pratique?

Grâce à la thérapie aversive, à un objectif clair et précis et à un petit coup de main, on peut perdre cette habitude. Il s'agit d'une technique éprouvée qui consiste à corréler l'aversion à quelque chose qui, auparavant, provoquait de la satisfaction. Grâce au stylet Raylex qui applique une substance amère sur les ongles, la personne qui se les ronge est « punie » à chaque fois qu'elle porte ses mains à la bouche[1]. Ce qui permet de maîtriser le réflexe de se ronger les ongles, du trouble ressenti et la cause de cette émotion. Par exemple, l'inquiétude, l'angoisse, la perte d'autonomie peuvent en être la source. De plus, avoir de la détermination et un objectif précis est primordial. Sans ces deux facteurs, arrêter est pratiquement impossible. Il est essentiel de connaître l'avantage que l'on va avoir en retour. Il est donc très important d'être accompagné et d'avoir un appui. C'est trop difficile d'arrêter de se ronger les ongles seul.

PROPOS RECUEILLIS PAR YVELISE RICHARD, RACINES

(1) Cette nouvelle méthode pour arrêter de se ronger les ongles en 18 jours combine un stylet et une application pour smartphone, et est disponible en pharmacie et en ligne sur www.raylex.com/fr.

EN SAVOIR PLUS

L'onychophagie a fait l'objet de plusieurs reportages et articles de presse ces derniers temps. Puretrend. com en décembre et Slate. fr en novembre ont consacré des sujets à cette manie. On trouve également des dossiers conseils et informatifs sur les sites de santé comme santé-médecine. journaldesfemmes.com, topsante. com ou encore ooreka. fr en tapant ongle rongé dans Google par exemple. Un petit livre écrit par Bertrand Labes (J'arrête de me ronger les ongles) existe, paru aux éditions Chariot d'Or n 2009 (on peut encore le trouver sur les sites de ventes de livres). On peut aussi consulter les sites consacrés aux remèdes par les plantes.

coin cuisine

Burger de pommes de terre (pour 2 personnes)

Temps de préparation: 15 min
Temps de cuisson: 20 min



CNIPT

Ingrédients

4 pommes de terre à purée épluchées et coupées en dés, 4 feuilles de salade, 4 tomates coupées en deux, 2 c à s de persil haché, 2 tranches de jambon ou de poulet, Ketchup, 4 c à s de fromage râpé, 2 œufs, chapelure, sel et poivre, huile végétale.

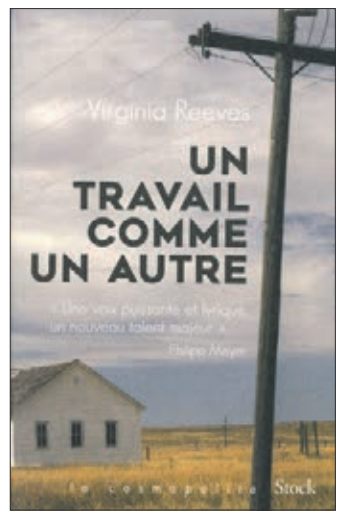
Réalisation

Dans un plat adapté au four micro-ondes, disposer les dés de pommes de terre dans un fond d'eau. Recouvrir d'un film alimentaire spécial micro-ondes et faire cuire 6 à 7 minutes.
Réduire les pommes de terre en purée. Les mélanger avec un œuf, saler et poivrer. Donner à ce mélange une forme de burger. Battre l'œuf restant avec un peu d'eau. Passer les burgers dans l'œuf battu, puis dans la chapelure. Faire dorer à la poêle, dans un fond d'huile. Garnir chaque burger d'une demi-tranche de jambon ou de poulet cuit, d'une feuille de salade ou d'une tranche de tomate. Y ajouter un peu de ketchup.
Ces burgers peuvent être végétariens, servis en entrée ou en plat principal. Ils peuvent également être préparés à base de poisson, par exemple du surimi. Pour les enfants, on peut leur donner une forme amusante en y confectionnant des yeux, une bouche et un nez avec le ketchup.

vient de paraître

Un travail comme un autre

« Un travail comme un autre » est un roman de Virginia Reeves paru aux éditions Stock (www.editions-stock.fr) dans la collection La Cosmopolite.



21,50 euros

Quand Roscoe T. Martin doit rejoindre la ferme familiale de son épouse pour y travailler, il est à moitié content de son sort. Lui, il croit en l'électricité qui commence tout juste à être installée aux États-Unis au début des années 20. Alors il fait tout pour amener celle-ci jusqu'à la ferme, notamment pour faciliter les travaux agricoles. Et cela fonctionne jusqu'à ce qu'un drame surgisse. Il est alors accusé d'avoir détourné clandestinement cette énergie délivrée par Alabama Power et d'avoir causé la mort d'un homme par électrocution. Il est donc envoyé en prison. À travers sa peine, on découvre cette Amérique rurale du début du XXe siècle, à moitié convaincue par l'arrivée de ce progrès technologique. Ce premier roman est aussi la chronique de l'Amérique des mines de charbon qui envoie les prisonniers noirs pour creuser dans les galeries.

THIERRY MICHEL



LA CHAPELLE-SOUËF (61)

Paroles de jeunes



PERCHE ROSE

Marion Alloteau, jeune agricultrice installée dans le Perche, vit son métier avec passion. Une passion qu'elle a mise au service d'une bonne cause, celle de la lutte contre le cancer du sein, en participant au calendrier de Perche rose, en se prêtant au jeu sous l'objectif de David Commenchal, photographe.

Marion Alloteau : du vert au rose

Marion Alloteau a passé son enfance dans le Perche, et notamment chez ses grands-parents qui étaient agriculteurs dans cette région ornaise. Pour autant, ils ont arrêté d'exploiter « *quand j'avais cinq ans* » se rappelle la jeune trentenaire. Elle a suivi des études de commerce avant que la passion des vaches la rattrape. Alors *« j'ai repris des études agricoles pour pouvoir m'installer »* confie Marion Alloteau. Un BPREA en poche décroché à Laval, elle a pris les rênes en individuel d'une exploitation de Prim'Holstein à la Chapelle-Souëf depuis avril 2015, convaincue de son choix lors de ses stages aussi bien dans un système conventionnel que bio.

Emotion des vêlages

« Travailler avec des vaches, au grand air, en étant maître de sa journée » c'est ce qui motive Marion Alloteau. *« Certes, il y a des contraintes mais il y a beaucoup de bons moments. Aujourd'hui, j'ai une qualité de vie que j'apprécie »* poursuit-elle, le sourire aux lèvres. Sa sensibilité féminine ne la lâche pas. *« Voir des naissances, c'est toujours émouvant »* confie la jeune agricultrice. Son attachement aux animaux ne fait aucun doute. « *On manipule toujours les animaux dans le calme, sans bâton. Elles rentrent tranquillement. Il n'y a jamais un mot plus haut que l'autre. Mais je passe beaucoup de temps avec elles. J'aime être allongée dans l'herbe avec elles »* témoigne la jeune femme.

Des investissements raisonnés

Malgré la crise laitière, Marion n'a pas flanché. *« Si je ne me lançais pas maintenant, quel aurait été le bon moment »* s'est-elle interrogée. Et après tous les calculs, *« j'ai vu que je pourrais m'en sortir »*. Cela passe par des investissements raisonnés comme une salle de traite d'occasion, pas de tracteurs neufs, des projets de bâtiments à condition d'obtenir les aides… La jeune femme ne fait pas l'économie d'un suivi précis de son troupeau. *« Il y a un suivi repro tous les mois. Je fais attention au choix du taureau parce qu'il est toujours possible d'améliorer la mamelle, les pattes, favoriser les vêlages… »*



Marion fait partie des agricultrices qui ont participé au calendrier de Perche rose, conduit par Malvinas Lalière. (SB)

Une bonne cause

Cette passion des animaux est une fierté pour cette petite fille d'agriculteurs. Mais elle veut mettre son métier au profit de la lutte contre le cancer du sein. Sur son exploitation, le film d'enrubannage est rose, synonyme que deux euros sont reversés à la ligue par balle. *« Si je pouvais avoir un tracteur rose, j'en aurais un »* s'amuse-t-elle. Cette sensibilité a également été réveillée quand une amie d'enfance, Malvina Lalière, lui a émis l'idée d'un calendrier dans le cadre d'Octobre rose, mois en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Cette percheronne d'origine a tout de suite été partante. *« Nous sommes amies depuis la maternelle. Et on a gardé contact via Facebook »* rappelle Marion. Ce calendrier permettait d'affirmer le côté féminin de la profession agricole.

Une aventure réussie

Marion n'a pas été la seule à être séduite par l'opération. Agricultrices ou salariées dans le para-agricole, installées ou en cours d'installation dans diverses productions (vaches, chèvres, brebis, volailles, escargots..), elles ont toutes franchi le pas en mettant en scène leur métier sous l'objectif de David Commenchal, photographe indépendant. *« C'est le reflet de l'agriculture du Perche »* constate la chef de projet, vantant la diversité des participantes. Et l'aventure a été une réussite. Pourtant, *« ce n'est pas donné à tout le monde de poser. Mais avec David Commenchal, nous étions en confiance. Il a su montrer notre féminité et non la vulgarité »* admet Marion Alloteau. Le temps d'un cliché, elles ont toutes oublié leurs différences pour être unies. Désormais, ces agricultrices ou salariées forment une bonne équipe. *« Nous avons su mélanger nos productions, nos façons de voir les choses pour une bonne cause. C'est une sacrée aventure »* qui dépasse leurs espérances en terme de vente ! Une bonne image pour l'agriculture percheronne.

SB

« Nous avons su mélanger nos productions, nos façons de voir les choses pour une bonne cause. C'est une sacrée aventure.»

J'aime

- Marcher pieds nus dans l'herbe.
- Le ciel étoilé la nuit.

Je n'aime pas

- Les brocolis.
- La violence envers les animaux.

Son profil

Etudes
- BTS Muc (Management des unités commerciales).
- BP REA à Laval.

Exploitation
- Installée au 1er avril 2015.
- 60 vaches laitières PH.
- 520 00 l.
- 40 ha.

Pratique

La totalité des bénéfices du calendrier, vendu au prix de 10 euros, est reversée à la Ligue contre le cancer.
Sites :
http://percherose.jimdo.com/
https://www.facebook.com/percherose/

La vodka Absolut est entièrement produite et conditionnée à Ahus, petit port sur la Baltique. The Absolut Company exporte 99 % de sa production dans le monde entier. Visite.

The Absolut Company joue la carte des fermiers locaux suédois

Depuis presqu'un an, ce sont des femmes qui dirigent cette entreprise de production de vodka, The Absolut Company: Anna Malmhake, chairman et présidente directrice générale, et Anna Schreil, responsable de la production. Une petite révolution voulue par le groupe Pernod Ricard qui a racheté en 2008 cette entreprise de 300 salariés, à Ahus, pour la partie production et conditionnement et 180 salariés à Stockholm pour la partie marketing et communication. À Ahus, the Absolut Company est une institution avec ses quatre sites, sa distillerie ancienne datant de 1906, son nouveau site de mise en bouteilles (700 000 bouteilles/jour), son port commercial. Il faut dire que la vodka Absolut est une véritable success story, qui attire chaque année des visiteurs du monde entier. Son académie reçoit les invités du groupe Pernod Ricard et plus de 5 000 personnes de l'extérieur qui visitent, grâce à un guide, les installations et le centre expérimental qui raconte l'histoire de la vodka Absolut.


PIERRE LOUIS BERGER

The Absolut Company, qui existe depuis 1906, est dirigée aujourd'hui par deux femmes. L'entreprise compte 300 salariés, à Ahus, pour la partie production et conditionnement et 180 salariés à Stockholm pour la partie marketing et communication.

120 MILLIONS DE BOUTEILLES DE VODKA PAR AN

The Absolut Company produit, conditionne et expédie ses vodkas sur ses propres sites donc. Elle possède même une partie du port commercial pour l'expédition par containers de sa production. Il faut dire que cette célèbre compagnie d'alcool est la 5e compagnie dans le monde en volume et en chiffres d'affaires. « *Nous produisons dans une année l'équivalent de 120 millions de bouteilles. Nous sommes la seconde vodka sur le marché mondial après Smirnoff, leader. Nous exportons 99 % de notre production dont 70 % par bateau et 30 % par train et camions vers 155 marchés. Le premier marché reste les États-Unis, devant le Canada, l'Allemagne et la Grande-Bretagne* » explique Maria Béres du service communication à Absolut Compagny.

L'autre particularité de cette entreprise est qu'elle entretient des liens forts avec les fermiers locaux qui lui fournissent du blé d'hiver. Le blé est planté en septembre et ensuite récolté au mois d'août. 300 producteurs de blé d'hiver locaux travaillant dans la région d'Ahus et de la Scanie plus largement, négocient chaque année le prix du blé avec la compagnie. Un contrat particulier lie les producteurs avec la compagnie suédoise qui privilégie notamment la rotation de la culture du blé d'hiver toutes les quatre années, l'utilisation raisonnée voire basse des pesticides, l'usage faible de fertilisants. « *Ces relations sont primordiales pour obtenir une qualité optimale du blé d'hiver riche en protéines. Un technicien visite les exploitations régulièrement pour vérifier l'usage modéré des pesticides et calculer le volume des pesticides à utiliser. La compagnie achète 15 à 20 % de la production en blé d'hiver de la Scanie* » ajoute un spécialiste de la production de la compagnie.

RÉDUCTION DE L'EAU, DE L'EFFET CARBONE…

L'autre exigence de la compagnie suédoise est la qualité de l'eau qui provient du sous-sol. Elle analyse régulièrement la ressource en eau qui est filtrée par le sable. Depuis dix ans, la compagnie s'est engagée dans un plan de développement durable et a réduit considérablement son utilisation d'eau pour la fabrication de la vodka et incite les fermiers à moins irriguer leur champ de blé d'hiver. « *On utilise 6 litres d'eau pour fabriquer un litre de vodka Absolut* » précise Maria Béres. Dans la même démarche, Absolut Vodka s'est engagée à réduire les émissions carbone des transports de l'ordre de 80 % en 2020. La réduction de la consommation énergétique sur les différents sites est impressionnante : environ 45 % en dix ans. L'environnement est évidemment un enjeu fort pour ces prochaines années. Les mouvements verts suédois sont ici très puissants. Le groupe généralise actuellement l'usage du biodiesel pour le transport de la vodka (40 % du transport) et veut mutualiser les coûts des transports. Les bouteilles en verre sont recyclées à hauteur de 40 %. Les nouvelles bouteilles en verre contiennent 15 % de verre en moins. La firme possède le label Iso 14001 et la certification 50001. La stratégie de la compagnie, en terme de goût, est de développer, à terme, de nouvelles tendances, de nouvelles vodkas aromatisées. Elle propose aujourd'hui 15 sortes de vodka aromatisées au poivre, à la pêche, à la poire, au citron, au curry. Des goûts nouveaux sont étudiés dans son laboratoire de recherche pour étendre sa gamme et séduire un plus large public.

PIERRE-LOUIS BERGER

FERMES ANCIENNES

La côte baltique est l'endroit rêvé pour les promeneurs, les randonneurs à vélo qui apprécient les grands espaces naturels, les endroits vallonnés. Ici, beaucoup d'espaces sont préservés: de longues plages côtoient des forêts de pins. L'autre particularité est la richesse du patrimoine bâti, d'anciennes fermes en activité datant de 1 600 à 1 800 retiennent le regard. Les maisons de pêcheurs en bois et toiture de paille en bordure de mer sont aussi une autre particularité de ce patrimoine très particulier. Il existe des


PIERRE LOUIS BERGER

hébergements bon marché comme le bed & breakfast pour 50 € à 70 € pour un couple et environ 80 € pour une personne seule. Il faut se renseigner auprès de l'office du tourisme d'Ahus et de Kristianstad, une ville plus au Nord. Contact: hébergeur Bed & Breakfast Carl-Eric Hagentoft et Margareta. Olserodsvägen 74 Degeberga tel 044 35 13 10 mel: info@olserodbb.se site www.olserodbb.se

AHUS ET SA RÉGION

L'attrait touristique

La Scanie est une des zones agricoles les plus riches du Nord de l'Europe. Elle est souvent surnommée le grenier de la Suède. La ville médiévale d'Ahus qui compte 10 000 habitants et sa région sont très visitées par les touristes suédois, habitants de Stockholm, pour la beauté de ses paysages et surtout le charme des petits ports de pêche avec ses vieilles maisons traditionnelles. Entre 1 800 et 1900, à Ahus, on cultivait le tabac. Il reste comme témoignage du passé un centre du tabac. La grande partie des résidents d'Ahus avait une petite parcelle de tabac où il le faisait pousser pour fabriquer leur cigare local. Cette production locale a disparu. Le blé d'hiver, le maïs, les vergers de pommes, de poires, les champs de seigle, la culture de la pomme de terre sont très présents sur ce territoire du sud de la Suède. Ahus se visite à pied où a vélo, dans les ruelles étroites avec les maisons


PIERRE LOUIS BERGER

traditionnelles à colombages, au bord de la rivière ou le long de la plage. Cette ville est devenue un lieu de résidence pour nombre de Suédois. On y trouve un grand nombre de galeries d'artistes. Et la présence de la distillerie reste forte avec ses bâtiments en forme d'église, datant de 1906. **P.-L. B.**